

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Septembre-octobre 2023 • numéro 456



Repenser l'avenir du travail

L'évolution des valeurs et comportements
Les conditions de travail en Europe

**Les Européens : individualisation
versus individualisme**

Les réseaux sociaux : une révolution ?

Le Japon à l'école des catastrophes

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, Futuribles analyse ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Diffusion

• **En kiosque** : À juste titres - Alicia Abadie
Tél. : + 33 (0)4 88 15 12 47 - E-mail : aabadie@ajustetitles.fr
Information, modification de service ou réassort :
www.direct-editeurs.fr
Titre distribué par MLP

• **En librairie** : Futuribles - Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73
E-mail : ahouguenague@futuribles.com

Revue bimestrielle

Futuribles - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70 - E-mail : revue@futuribles.com
Site Internet : www.futuribles.com

Comité d'orientation : Julie Bouchard, Dominique Bourg, Jean-François Drevet, Jean-Pierre Dupuy, Corinne Lepage, Joël de Rosnay, Alioune Sall, Hedva Sarfati, Jacques Testart.

Comité de rédaction : Sébastien Abis, Isabelle Baraud-Serfaty, Jean-Pierre Bellier, Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette, Pierre-Yves Cusset, Julien Damon, Elvire Fabry, Charles du Granrut, Jean Haëntjens, Bruno Hérault, Céline Laisney, Alain Michel, Pierre Papon, Alain Parant, Jacques Theys.

Fondateur - rédacteur en chef : Hugues de Jouvenel

Directeur de la publication : François de Jouvenel

Rédactrice en chef adjointe - secrétaire de rédaction : Stéphanie Debruyne

Rédaction : Quentin Bisalli, Cécile Désaunay, Antoine Le Bec, Marie Ségur

Abonnements - diffusion : Aude Houguenague

Secrétaire générale : Corinne Roëls

Correctrice : Anne De Beer

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de la revue *Futuribles*. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tout pays.

Abonnements / commandes

Futuribles abonnements • 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70
E-mail : diffusion@futuribles.com • Site Internet : <https://boutique.futuribles.com>

Abonnement

Édition imprimée de *Futuribles*. Numérique et archives offerts*

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	122 €	211 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs**	297 €	514 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	61 €	

Édition numérique + archives de la revue *Futuribles**

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	115 €	199 €
Abonnement professionnel 2 à 2 500 utilisateurs**	239 €	414 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	58 €	

Le numéro

Tout pays, port inclus 22 €

Tarifs pour tout pays jusqu'au 31/12/2023, TVA 2,1% incluse.

*Crédit d'impôt de 30 % du prix de l'abonnement, réservé aux particuliers souscrivant un premier abonnement, payant leurs impôts en France et sous conditions de ressources.
Facture valant reçu fiscal.

**Au-delà, sur devis. Connexion avec une adresse IP au-delà de 10 utilisateurs.

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphes, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der geistes- und sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur), Scopus.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). L'autorisation de reproduire, dans une autre publication (livre ou périodique), un article paru dans la présente publication doit être obtenue auprès de l'éditeur : Aude Houguenague, Futuribles, 47 rue de Babylone, FR-75007 Paris, tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73, e-mail : ahouguenague@futuribles.com. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie ou électroniques dans le cadre professionnel doit être obtenue auprès

du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, FR-75006 Paris, tél. : + 33 (0)1 44 07 47 70, fax : + 33 (0)1 46 34 67 19, e-mail : contact@cfcopies.com.

Associés principaux :

François de Jouvenel, Hugues de Jouvenel, Corinne Roëls

Commission paritaire n° 0426 D 80574 - ISSN 0337-307X

Corlet, Zone industrielle Ouest, rue Maximilien-Vox, Condé-sur-Noireau, 14110 Condé-en-Normandie, France
Dépôt légal n° 22100081 • SEPTEMBRE 2023

Illustration de couverture : © Gorodenkoff / Shutterstock

© *futuribles* SARL 2023

futuribles

Septembre-octobre 2023 • numéro 456

- 3 | **Éditorial**
L'évolution des valeurs
Hugues de Jouvenel
- 5 | **Le rapport des Français au travail**
Évolutions et perspectives
Jennifer Clerté et Marc Malenfer
- 27 | **Les conditions de travail en Europe**
Disparités et convergences
Sarah Proust
- 43 | **L'évolution des valeurs en Europe**
Individualisation croissante, individualisme en baisse, clivages Est / Ouest
Pierre Bréchon
- 61 | **Les réseaux sociaux, 20 ans plus tard**
Caroline Faillet
- 74 | **Repères**
Les transferts internationaux d'armement
Matthieu Anquez
- 79 | **Les catastrophes colossales au Japon**
Comment limiter le risque de déclin national ?
Jean-François Heimburger
- 93 | **Chronique européenne**
La Turquie et l'Union européenne
Pour une politique apaisée
Jean-François Drevet
- 101 | **Actualités prospectives**
L'insécurité est stable en France | Marine marchande : décarboner grâce aux voiles ? | Croyances et mésinformation : des chiffres alarmants | Pénuries de médicaments : quelles solutions pérennes ?
- 115 | **Lu, vu, entendu**
Pierre Grosser, *L'Autre Guerre froide ? La confrontation États-Unis / Chine* | Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, *Les Incidences économiques de l'action pour le climat* | Isabelle Baraud-Serfaty, *Trottoirs ! Une approche économique, historique et flâneuse* | Francis Fukuyama, *Libéralisme. Vents contraires* | Franck Aggeri, *L'Innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique et managérial*.
- 129 | **Abstracts**

Futuribles abonnements • 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France

E-mail : diffusion@futuribles.com • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70

Site Internet : <https://boutique.futuribles.com>

Je m'abonne à l'édition imprimée de la revue *Futuribles** Édition numérique avec archives depuis 1975 offerte

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	☐ 122 €	☐ 211 €
Abonnement professionnel 2 à 2500 utilisateurs**	☐ 297 €	☐ 514 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	☐ 61 €	

Je m'abonne à l'édition numérique + archives de la revue *Futuribles**

	1 an - 6 numéros	2 ans - 12 numéros
Abonnement 1 utilisateur	☐ 115 €	☐ 199 €
Abonnement professionnel 2 à 2500 utilisateurs**	☐ 239 €	☐ 414 €
Enseignant, étudiant Sur justificatif	☐ 58 €	

Je commande les numéros suivants de la revue *Futuribles*

☐ n° 453 ☐ n° 454 ☐ n° 455 ☐ autre(s) _____
22 € le numéro, tout pays, port inclus

Voici mes coordonnées

Nom - Prénom _____
Société _____
N° de TVA _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Pays _____
Tél. _____
E-mail (indispensable pour l'édition numérique) _____

Je règle _____ € par

☐ Chèque à l'ordre de Futuribles
☐ Visa ☐ American Express
N° _____
Expire fin [] [] [] []
Cryptogramme _____
☐ Virement CIC Paris Bac, France
IBAN : FR76-3006-6100-4100-0105-7380-116
BIC : CMCIFRPP
☐ Sur facture
Date : _____ Signature _____

*Crédit d'impôt de 30 % du prix de l'abonnement, réservé aux particuliers souscrivant un premier abonnement, payant leurs impôts en France et sous conditions de ressources. Facture valant reçu fiscal.

**Au-delà, sur devis. Connexion avec une adresse IP au-delà de 10 utilisateurs.

Les données personnelles que vous renseignez, nécessaires pour traiter votre demande, sont destinées à des fins d'exploitation interne ou externe, ou de promotion des activités de Futuribles.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données fournies à Futuribles - 47 rue de Babylone - Paris - France.

Sauf refus de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

Tarifs pour tout pays
jusqu'au 31/12/2023, TVA 2,1 % incluse.

L'évolution des valeurs

L'éditorial d'Hugues de Jovenel

En France, les vacances sont terminées, c'est la rentrée. Non seulement pour les jeunes qui font des études, mais aussi pour un grand nombre d'actifs en emploi, soit 68,6 % (tous emplois confondus) des personnes âgées de 15 à 64 ans. Le taux de chômage est descendu à 7,1 % (données d'avril 2023) ; il a diminué pour les jeunes et les personnes d'âge intermédiaire mais légèrement augmenté pour les seniors, alors que les décrets d'application de la réforme des retraites sont maintenant publiés. La situation de l'emploi s'améliore donc même si le nombre d'emplois à temps partiel progresse, ainsi que les salaires — sans toutefois suivre l'inflation ni réduire les inégalités. Mais le nombre de chômeurs déclaré par Pôle emploi (catégories A, B et C) reste important, alors que beaucoup d'employeurs se plaignent toujours de difficultés de recrutement. Outre le problème des qualifications, le rapport des Français au travail a changé, et ce changement s'est accéléré sous l'effet de la Covid et du télétravail.

S'appuyant sur de nombreux travaux récents, Jennifer Clerté et Marc Malenfer brossent un tableau de ces évolutions. En majorité, les Français sont plutôt satisfaits de leur travail, mais ils se plaignent de leur rémunération, des faibles perspectives de carrière, de l'insuffisante opportunité de recourir au télétravail, et plus encore de la pénibilité de leur emploi. Les jeunes en particulier se disent moins motivés depuis la crise sanitaire et désirent pouvoir trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. S'il n'y a pas de « grande démission », le sens du travail est à réinventer de sorte qu'ils s'y trouvent plus épanouis, qu'ils en ressentent l'utilité, qu'ils y soient reconnus et respectés, et disposent d'une certaine autonomie. Faute de quoi, ils seront davantage tentés par une réduction du temps de travail ou enclins à s'engager dans des activités complémentaires.

L'enquête européenne (six pays) sur le travail de bureau dont Sarah Proust rend compte va dans le même sens. Celle-ci souligne d'abord l'origine du bureau auquel on est assigné, pour montrer la nécessité de plus d'espaces individuels, de *flex office* mais aussi de plus d'espaces collectifs. Les salariés européens souhaitent majoritairement travailler la moitié du temps au bureau et l'autre moitié en télétravail, celui-ci étant perçu comme une amélioration de leurs

conditions de vie, notamment en raison de l'autonomie qu'il leur confère. Son enquête révèle aussi combien le style de management doit changer, être plus respectueux du rôle propre à chacun, moins autoritaire que mobilisateur de talents.

Ces aspirations sont conformes à l'analyse de Pierre Bréchon qui souligne, à partir des enquêtes sur les valeurs des Européens menées depuis 1981, combien l'individualisation ne cesse de croître tandis que l'individualisme régresse, bien que d'importantes différences subsistent entre l'Ouest et l'Est de l'Europe. On n'insistera jamais assez sur ces deux notions — l'individualisme renvoyant à une tendance à agir toujours en fonction de son intérêt personnel, donc à privilégier le « chacun pour soi » ; l'individualisation désignant la volonté de faire des choix autonomes, personnels, non en fonction des autorités (quelles qu'elles soient). Vouloir ainsi s'affranchir des normes et injonctions collectives se traduit par une diversification des modèles familiaux, une évolution sensible des rapports entre les hommes et les femmes et, plus généralement, une plus grande attention réservée aux autres et une implication politique plus marquée.

« Relier les humains les uns aux autres, sans considération de frontières, permettre l'interpénétration des communautés, des sujets, des passions », telle est la promesse fondamentale des réseaux sociaux, écrit Caroline Faillet. Elle rappelle que ces réseaux ont joué un rôle majeur dans les « printemps arabes », le mouvement des « gilets jaunes », #MeToo et #BlackLivesMatter, ainsi que dans les mouvements sociaux violents du début de l'été en France. Si important d'ailleurs que les services en charge du maintien de l'ordre s'en inquiètent et envisagent d'en interdire certains... Mais près de cinq milliards de personnes dans le monde sont devenues des adeptes de ces plates-formes dont l'autrice souligne autant les vertus que les défauts, y compris la captation et l'usage à des fins commerciales des données personnelles des internautes. Le Web 3.0 pourrait changer la donne, mais cela prendra du temps... Or, nous ne sommes pas à l'abri de catastrophes soudaines qui exigent une action urgente.

Nos lecteurs sont bien au fait des catastrophes que peut entraîner le changement climatique, de la nécessité de mieux les anticiper et d'accroître notre résilience. Le Japon, qui commémore le centenaire des séismes du Kantō de 1923, est, hélas, particulièrement vulnérable à de tels aléas liés en l'espèce à la tectonique des plaques. Jean-François Heimburger nous explique pourquoi et montre quelles sont les mesures mises en œuvre pour y faire face. ■

Le rapport des Français au travail

Évolutions et perspectives

Par Jennifer Clerté et Marc Malenfer ¹

Le conflit social autour de la réforme des retraites a donné lieu à de nombreux débats et commentaires sur le rapport des Français au travail. Cette actualité s'inscrit dans le prolongement d'une série de secousses venant percuter le monde du travail. De multiples textes réformant le droit du travail et les rapports sociaux dans l'entreprise ont été adoptés ces dernières années : lois Rebsamen en 2015, El Khomri en 2016, ordonnances dites Macron en 2017, loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel en 2018, loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) de 2019, réforme de l'assurance chômage de 2022. Parallèlement, plusieurs crises ont mis à l'épreuve les entreprises et les travailleurs : « gilets jaunes » en 2018, conflit sur les retraites en 2019 puis 2022-2023, Covid-19 en 2020-2021, conflit ukrainien, crise énergétique et du pouvoir d'achat depuis 2022.

Ces actualités s'additionnent à des transformations du travail moins visibles mais également profondes : procédurisation, numérisation, individualisation des objectifs et des évaluations. Aujourd'hui, l'on se réinterroge sur la place du travail dans nos vies ; en témoignent les Assises du travail lancées fin 2022 par le ministère Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion dans le cadre du Conseil national de la refondation, qui visent à « accompagner ces évolutions et les attentes [des Français] ». Et depuis plusieurs mois, une série d'études et de rapports se succèdent pour alimenter ce débat. Cet article propose de faire le point sur le sujet à partir de diverses enquêtes récentes, et en s'interrogeant sur les conséquences possibles, dans les années à venir, de ces évolutions du rapport au travail des Français sur le monde de l'entreprise. ■

1. INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), respectivement chargée de mission Veille et prospective, et responsable de la mission Veille et prospective. Cet article a été initialement publié par Futuribles International, en *Analyse prospective*, n° 287, 6 juin 2023. URL : <https://www.futuribles.com/le-rapport-au-travail-des-francais-evolutions-et-perspectives/>. Consulté le 4 août 2023.

Analyser le rapport au travail des Français : un exercice complexe

Plusieurs enquêtes et ouvrages parus en 2022 et 2023 ont été consacrés à la place du travail dans la société française d'aujourd'hui, dans l'objectif d'éclairer les phénomènes tels que la « grande démission » ou le rejet massif de la réforme des retraites. Dans l'ensemble, les enquêtes conduites par l'Institut Montaigne, la Fondation Jean Jaurès, ou encore l'ouvrage de Thomas Coutrot et Coralie Perez *Redonner du sens au travail* ² apparaissent comme les études les plus approfondies sur le sujet.

Si de prime abord, ces travaux semblent présenter des points de vue contradictoires, leur lecture montre surtout qu'ils apportent un éclairage sous des angles différents de la relation que les Français entretiennent au travail en général et à leur emploi en particulier.

L'enquête publiée par l'Institut Montaigne ³ a été réalisée par l'institut de sondage Kantar Public entre le 15 septembre et le 3 octobre 2022, auprès de 5 001 actifs en emploi, et couvre cinq thématiques : la satisfaction au travail dans ses différentes composantes ; le temps de travail en lien avec les questions de pénibilité et de charge de travail ; le télétravail ; le rapport à la retraite et à la fin de carrière ; et enfin le rapport à l'évolution et la mobilité professionnelles.

La Fondation Jean Jaurès a quant à elle publié plusieurs notes sur le sujet durant les deux dernières années. On retiendra en particulier l'enquête conduite en partenariat avec l'Ifop qui porte sur la perception de la « valeur travail » au sens large puisqu'elle s'intéresse à la motivation et au rapport à l'effort des individus, au-delà du domaine professionnel, depuis la crise sanitaire ⁴. Elle a été conduite auprès de 1 003 personnes âgées de plus de 18 ans et les questions posées mesurent surtout la façon dont les Français jugent les notions d'effort, de réussite et d'ambition.

2. COUTROT Thomas et PEREZ Coralie, *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Paris : Seuil (La République des idées), 2022 (analysé in *Futuribles*, n° 452, janvier-février 2023, p. 115-118.

3. MARTINOT Bertrand et THOMAS-DARBOIS Lisa, *Les Français au travail : dépasser les idées reçues*, Paris : Institut Montaigne, février 2023. URL : <https://www.institutmontaigne.org/publications/les-francais-au-travail-depasser-les-idees-recues>. Consulté le 4 août 2023.

4. FOURQUET Jérôme et PELTIER Jérémie, « Grosse fatigue et épidémie de flemme : quand une partie des Français a mis les pouces », Fondation Jean Jaurès, novembre 2022. URL : <https://www.jean-jaures.org/publication/grosse-fatigue-et-epidemie-de-flemme-quand-une-partie-des-francais-a-mis-les-pouces/>. Consulté le 4 août 2023.

Enfin, l'ouvrage de Thomas Coutrot et Coralie Perez ⁵ s'appuie pour sa part sur les enquêtes « Conditions de travail » (CT) de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES, ministère de l'Emploi) ⁶, réalisées tous les trois ans, en alternance avec une enquête Conditions de travail dédiée aux risques psychosociaux (CT-RPS). Ces enquêtes, conduites auprès de 24 951 individus, couvrent l'ensemble des facteurs permettant d'évaluer les conditions de travail (horaires, rythme, autonomie, ambiance, contraintes physiques, prévention et accidents, contraintes psychosociales, relations avec le public et état de santé perçu).

Les méthodologies de ces études sont donc différentes, ce qui ne permet pas d'en comparer les résultats. Mais ces travaux sont plutôt complémentaires, les deux premiers sondages permettant des photographies à un instant T sur la base d'un échantillon de répondants limité, alors que les enquêtes de la DARES apportent une plus grande fiabilité sur des périodes plus longues.

Une satisfaction au travail variable selon les catégories socioprofessionnelles et les générations

Quand on parle de rapport au travail, le premier indicateur qu'il semble utile de mesurer est celui de la satisfaction. Selon l'Institut Montaigne, contrairement aux idées reçues véhiculées par les nombreux articles parus ces derniers mois, les Français s'avèreraient plutôt satisfaits de leur emploi. Cette estimation est faite sur la base des réponses apportées à la question suivante « Sur une échelle de 0 à 10, à quel niveau évaluez-vous votre satisfaction lorsque vous pensez à votre travail aujourd'hui ? » — la note moyenne des répondants étant de 6,7 avec un taux de 77 % se disant satisfaits.

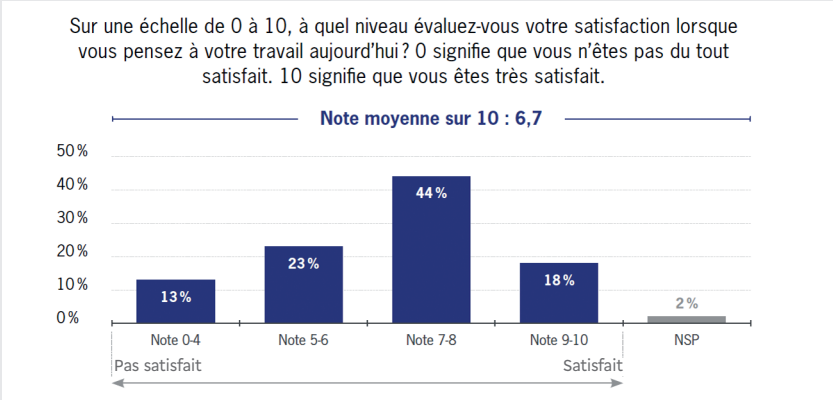
Ces résultats recouvrent cependant une forte disparité selon les professions, et plus particulièrement selon les catégories socioprofessionnelles (CSP). On note en particulier que les professions peu qualifiées et intermédiaires obtiennent une note moyenne inférieure à 7, à l'inverse des CSP plus élevées ou des professions libérales. Parmi les sources d'insatisfaction, l'institut cite notamment la rémunération, le manque de reconnaissance, les faibles perspectives de carrière et l'impossibilité du recours au télétravail (pour plus de 40 % des personnes interrogées). *A contrario* les sources de

5. COUTROT Thomas et PEREZ Coralie, *op. cit.*

6. Voir la page « Conditions de travail (2019). CT 2019 », DARES, 15 octobre 2018. URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete-source/conditions-de-travail-2019>. Consulté le 4 août 2023.

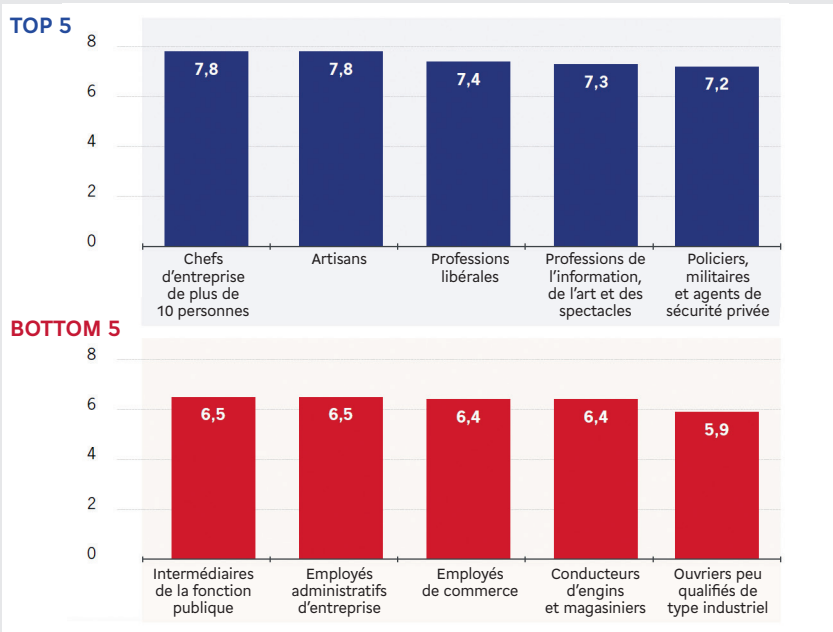
satisfaction seraient pour leur part davantage liées au contenu du travail lui-même (responsabilités, réalisations).

Graphique 1. Satisfaction des actifs vis-à-vis de leur travail*



*Échantillon de 5 001 actifs.
Source : Institut Montaigne / MARTINOT Bertrand et THOMAS-DARBOIS Lisa, *op. cit.*, p. 12.

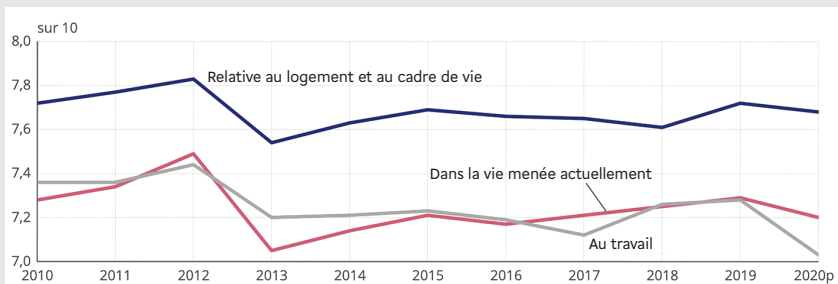
Graphique 2. Satisfaction des actifs vis-à-vis de leur travail selon leur profession*



*Échantillon de 5 001 actifs.
Source : Institut Montaigne / MARTINOT Bertrand et THOMAS-DARBOIS Lisa, *op. cit.*, p. 13.

Le « portrait social » de la France publié en 2021 par l'INSEE vient corroborer ces résultats mais permet aussi de comparer ce niveau de satisfaction à celui d'autres sphères de la vie, et dans le temps ⁷. Ainsi, si la note moyenne obtenue pour la satisfaction au travail est proche de celle de l'enquête de l'Institut Montaigne (7,3 en 2019 et 7,0 en 2020), on constate que, de façon durable, la satisfaction relative au travail est inférieure à celle relative au logement et au cadre

Graphique 3. Satisfaction moyenne dans différents domaines de la vie depuis 2010



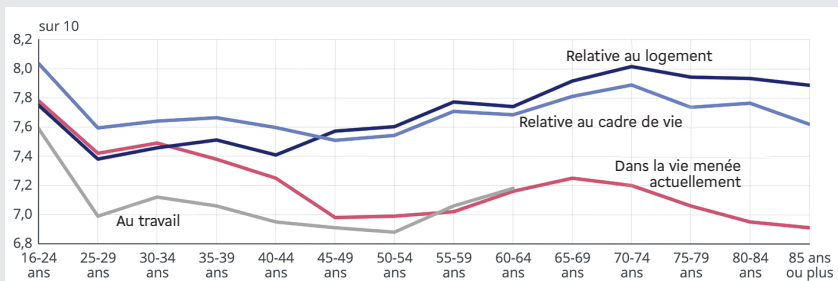
p : données provisoires.

Lecture : en 2020, les personnes de 16 ans ou plus évaluent à 7,2 sur 10 leur satisfaction dans la vie menée actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2010-2020, in *France, portrait social*, op. cit., p. 193.

Graphique 4. Satisfaction moyenne dans différents domaines de la vie selon l'âge en 2020



p : données provisoires.

Lecture : en 2020, les personnes âgées de 16 à 24 ans évaluent à 7,8 sur 10 leur satisfaction dans la vie menée actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : INSEE, enquêtes SRCV 2010-2020, in *France, portrait social*, op. cit., p. 193.

7. Voir la partie « Satisfaction dans la vie et ses différents domaines », dans *France, portrait social*, Paris : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) Références, 2021, p. 192-193. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/5435421/FPS2021.pdf>. Consulté le 4 août 2023.

de vie. On remarque également un net décrochage en 2020, qui n'est pas constaté pour la dimension relative à la satisfaction liée au logement et dans une moindre mesure pour la satisfaction globale. Selon l'INSEE, ce décrochage serait sans doute le résultat du mécontentement social lié à la crise des gilets jaunes et à l'opposition au projet de réforme instaurant un système universel des retraites. L'institut précise également que la crise sanitaire n'a eu qu'un effet modeste sur ce résultat, car 79 % des personnes interrogées en 2020 l'ont été avant le premier confinement. Enfin, on peut aussi noter que seules les personnes âgées de plus de 50 ans affichent une satisfaction au travail au même niveau que leur satisfaction globale dans la vie.

Étant donné la complexité de cette notion de satisfaction et son caractère subjectif, il nous semble nécessaire de procéder à une analyse multifactorielle pour tenter de l'appréhender de façon plus juste. Au travers de nos différentes lectures, quatre questions sont apparues comme prédominantes : la pénibilité ; l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ; l'évolution professionnelle ; et le sens du travail.

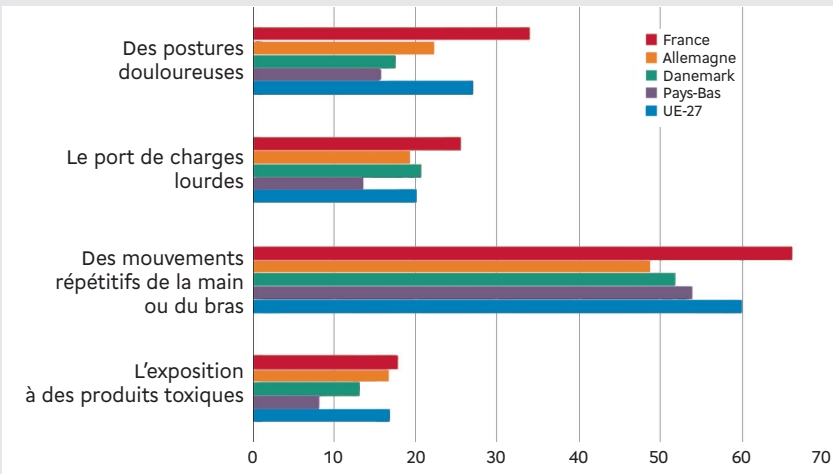
Le repoussoir de la pénibilité

Parmi les aspects pouvant altérer la satisfaction au travail, la pénibilité est un des éléments à prendre en considération. Selon le droit du travail, celle-ci est déterminée en fonction de l'exposition des travailleurs à trois types de risques : les contraintes physiques, l'environnement physique agressif et les rythmes de travail⁸. Sur ce dernier point, 36,2 % des personnes interrogées par l'Institut Montaigne rapportent une augmentation de la charge de travail durant les cinq dernières années alors même que la durée de travail reste stable, et 25 % la juge excessive. Si l'enquête CT de la DARES conduite en 2019 conclut de son côté à une stabilité de l'intensité du travail, avec 35 % des personnes soumises à au moins trois contraintes de rythme, les enquêtes conduites durant la période Covid témoignent quant à elles d'une intensification du travail pour un travailleur sur trois⁹, particulièrement chez les personnes pratiquant le télétravail.

8. « Dossier : Pénibilité au travail », INRS, mis à jour le 8 juillet 2022. URL : <https://www.inrs.fr/demarche/penibilite/ce-qu-il-faut-retenir.html>. Consulté le 4 août 2023.

9. BEATRIZ Mikael *et alii*, « Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux ? », *DARES Analyses*, n° 28, mai 2021. URL : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/9bdbcec60416e2944c584578463f5e0a/Dares%20Analyses_Conditions-de-travail_RPS_Consequences-crise-sanitaire.pdf. Consulté le 4 août 2023.

Graphique 5. Part de salariés exposés toujours ou souvent à différents types de contraintes physiques (en %)



Source : Eurofound in MÉDA Dominique, BIGI Maëlezig et PARENT-THIRION Agnès, *op. cit.*

Concernant les contraintes physiques, l'enquête de l'Institut Montaigne indique que 50 % des personnes jugent leur travail pénible avec, sans surprise, une surreprésentation de certains secteurs (agriculture, nettoyage, santé humaine et action sociale...) ; et 74 % d'entre eux rapportent les signes d'une charge mentale plus ou moins élevée. L'enquête européenne sur les conditions de travail (Eurofound)¹⁰, dont les résultats ont été récemment mis en avant par un article de Dominique Méda, Maëlezig Bigi et Agnès Parent-Thirion dans le magazine *Alternatives économiques*¹¹, permet d'objectiver ce point et met en évidence la situation de la France en comparaison avec d'autres pays européens (graphique 5).

Les pénuries de main-d'œuvre que connaissent certains secteurs considérés comme les plus durs viennent par ailleurs témoigner d'une tendance qui pourrait s'avérer structurelle si les tensions du marché du travail se maintiennent. En effet, les travailleurs français ne souhaitent plus s'orienter vers des métiers aux conditions de travail difficiles ou ne permettant pas un bon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, comme en témoigne la note

10. « Enquêtes européennes sur les conditions de travail (EWCS) », Eurofound. URL : <https://www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/european-working-conditions-surveys-ewcs>. Consulté le 31 mai 2023.

11. MÉDA Dominique, BIGI Maëlezig et PARENT-THIRION Agnès, « Dix graphiques pour comprendre l'ampleur de la crise du travail en France », *Alternatives économiques*, 20 avril 2023. URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/dix-graphiques-comprendre-lampleur-de-crise-travail-france/00106665>. Consulté le 4 août 2023.

de la DARES parue en 2022 au sujet des difficultés de recrutement du secteur privé ¹². La note de la Fondation Jean Jaurès parue en janvier 2023 sur le même sujet ¹³ met pour sa part en évidence le cercle vicieux engendré par les conditions difficiles de travail de ces professions qui tendent à se dégrader encore plus du fait de la pénurie de main-d'œuvre. À cela s'ajoute le fait que le manque de reconnaissance perçue pour des activités pourtant reconnues d'utilité publique est de plus en plus vécu comme une injustice par les travailleurs et dévalorise aussi certaines professions.

En définitive, ces phénomènes en cascade contribuent à aggraver les inégalités sociales de santé. Les statistiques indiquent ainsi que 53 % des

Graphique 6. Difficultés de recrutement et métiers en tension en 2022



Source : « Enquête en besoins de main-d'œuvre », Pôle emploi, 2022, et BAUMLIN Flora, GARIAZZO Marie et JABOULAY Gaspard, op. cit.

12. COUTROT Thomas, « Quelles sont les conditions de travail qui contribuent le plus aux difficultés de recrutement dans le secteur privé ? », DARES Analyses, n° 26, juin 2022. URL : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/fefd7fd31368763abaea3849f80e35fb/DARES-Analyses_Difficultes-de-recrutement-lies-aux-conditions-de-travail.pdf. Consulté le 4 août 2023.

13. BAUMLIN Flora, GARIAZZO Marie et JABOULAY Gaspard, « Où sont passées les "première et deuxième lignes" ? », Fondation Jean Jaurès, 30 janvier 2023. URL : <https://www.jean-jaures.org/publication/ou-sont-passees-les-premiere-et-deuxieme-lignes/>. Consulté le 4 août 2023.

salariés issus des catégories populaires ont été arrêtés au moins un jour en 2022, tandis que cette proportion n'était que de 38 % chez les cadres ; et que les arrêts de travail sont globalement plus longs chez les catégories populaires : 7,4 jours en moyenne pour les employés et 8 jours pour les ouvriers, contre 4,2 jours en moyenne pour les cadres. Ces chiffres font également écho à l'écart de sept ans d'espérance de vie existant entre ouvriers et cadres ¹⁴.

Au-delà de la prétendue paresse : l'aspiration à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Un grand nombre d'articles parus ces derniers mois ont été consacrés à une épidémie de paresse des Français qui serait apparue à la suite de la pandémie. Celle-ci serait particulièrement notable chez les jeunes que l'on soupçonne de ne plus vouloir travailler, voire d'être des « flemmards ». Illustrant cette préoccupation d'une tendance au désengagement des Français au travail, le concept de *quiet quitting* a connu un fort écho médiatique. Il renvoie à une pratique *a minima* des activités de travail, et à un refus de tout investissement en dehors des horaires de bureau ou au-delà des missions prévues dans la fiche de poste. D'après l'étude conduite par l'Ifop en octobre 2022 ¹⁵, cette tendance s'expliquerait en partie par le manque de reconnaissance obtenue au travail, mais également par le fait que le travail est de plus en plus vécu comme une contrainte plutôt que comme source d'épanouissement.

L'étude Ifop conduite pour la Fondation Jean Jaurès à la même période montre également que la place accordée au travail par les Français s'est nettement effritée au profit des loisirs ¹⁶. Le sondage révèle ainsi que 37 % des personnes interrogées se disent moins motivées qu'avant la crise sanitaire par leur travail — tendance ressentie plus fortement chez les jeunes (46 % des 25-34 ans). Selon les auteurs, ce désengagement est lié à un fort sentiment d'insécurité au travail, « conséquence des successions de plans sociaux, de la dévalorisation de certains métiers ou de stratégies managériales court-termistes et peu lisibles ». Dans ce contexte, les loisirs consti-

14. « Espérance de vie à 35 ans par catégorie socioprofessionnelle et diplôme. Données annuelles de 1976-1984 à 2009-2013 », INSEE, chiffres-clés, 19 janvier 2016. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383438>. Consulté le 4 août 2023.

15. « “Droit à la paresse, gauche des allocs”, *quiet quitting*... La paresse est-elle une valeur de gauche ? Enquête sur l'implication professionnelle des Français et leur perception de la valeur travail », Ifop, 20 octobre 2022. URL : https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2023/01/PPT_Ifop_Paresse_2022_10.18.pdf. Consulté le 4 août 2023.

16. FOURQUET Jérôme et PELTIER Jérémie, « Grosse fatigue et épidémie de flemme [...] », *op. cit.*

tuent désormais la valeur refuge privilégiée. La priorité entre travail et loisirs s'est peu à peu inversée depuis 2008 : 62 % des Français souhaitent alors gagner plus d'argent, quitte à devoir limiter leur temps libre ; aujourd'hui, ils sont 61 % à préférer gagner moins d'argent pour avoir plus de temps libre, et ce malgré un contexte inflationniste défavorable à leur pouvoir d'achat.

Cependant, sur ce point, les données de l'Institut Montaigne diffèrent : seuls 15 % des interrogés déclarent être prêts à travailler moins quitte à gagner moins. Cette supposée paresse paraît donc difficile à mesurer et dépend beaucoup de la façon dont la question est posée. Si l'on s'appuie sur l'enquête européenne d'Eurofound déjà citée plus haut, cette paresse ne serait cependant qu'un mythe, puisque 20,2 % des Français y déclarent travailler durant leur temps libre contre 16,4 % au niveau européen (et 37 % alors qu'ils sont malades, contre 28,2 % au niveau européen).

L'aspiration à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle constitue sans doute davantage le déterminant réel d'une appréciation reposant sur peu de fondements. Cette aspiration s'est en effet affirmée comme une tendance lourde depuis la pandémie, en lien étroit avec l'émergence du télétravail. Comme en témoigne l'étude de l'Institut Montaigne, le télétravail a eu des conséquences positives pour l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle d'un grand nombre de travailleurs. De nombreuses études sont venues illustrer le fait qu'aujourd'hui, les Français seraient prêts à démissionner ou à refuser une offre d'emploi si leur entreprise ne permettait pas de télétravailler. Progressivement, le télétravail est donc venu transformer les organisations du travail, qui ont dû s'adapter aux exigences de leurs salariés, certains organisant désormais leur vie professionnelle en intégrant leurs contraintes personnelles. Cet avantage que constitue le télétravail participe encore au renforcement des inégalités entre les catégories pouvant le pratiquer et les salariés des première et deuxième lignes qui ne le peuvent pas. L'étude de l'Institut Montaigne montre d'ailleurs que 60 % des personnes étant dans l'impossibilité de télétravailler en nourrissent une forte frustration. Cet équilibre passe également par la recherche d'un emploi à proximité de son lieu d'habitation ou d'un cadre vie plus agréable mais éloigné de son lieu de travail, comme la Covid et un certain exode des urbains vers les campagnes ont pu le montrer.

Grande démission ou aspiration au changement ?

Depuis la pandémie, de nombreux articles ont également cherché à voir, dans les tensions actuelles du marché de l'emploi, les signes

d'une « grande démission » similaire à ce qui a été constaté aux États-Unis. Depuis, plusieurs analyses sont venues démontrer que les situations des deux pays sont différentes. En effet, si le taux d'emploi aux États-Unis n'a jamais été aussi faible qu'en 2020-2021, la France connaît au contraire un taux d'emploi à 67,5 % au troisième trimestre 2021, niveau jamais atteint depuis 1975. La DARES a d'ailleurs montré ¹⁷ que si le taux de démission est effectivement élevé, il est aussi corrélé à un faible taux de chômage. Il s'agit donc d'un phénomène de *turn-over* durable, puisque des niveaux records ont encore été atteints pendant trois trimestres en 2022 par rapport au début de la série statistique en 2007 ¹⁸. Ce haut niveau de démission est également variable selon les secteurs d'activité, même si aucun n'est épargné. On constate ainsi d'importantes difficultés de recrutement et une forte mobilité dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des services, liées à des conditions de travail difficiles et au faible niveau de rémunération. Ces tendances sont donc plus le reflet d'une aspiration des Français à un changement dans leur vie professionnelle que celui d'un refus de travailler.

Cette aspiration au changement se manifeste de plusieurs façons, comme l'illustre l'enquête de l'Institut Montaigne. Une majorité des sondés de l'enquête aspire ainsi à une évolution professionnelle au sein de la même structure (55 %). Mais le souhait d'évolution hors de l'entreprise est également très important puisqu'il est exprimé par 63 % des personnes interrogées (26 % à une échéance de six mois ; 37 % d'ici deux ans), de même que celui de reconversion professionnelle qui concerne 60 % des répondants. Il est cependant intéressant de noter que 22 % d'entre eux ont tenté une reconversion par le passé pour finir par y renoncer, sans doute du fait de modes de recrutement à la française très attachés à l'expérience et au diplôme. Sur ces aspects, le prisme de l'âge est particulièrement fort, puisque les moins de 35 ans expriment ce désir d'évolution et de changement de façon beaucoup plus prégnante que le reste de la population. Au niveau national, les statistiques publiques ¹⁹ font part d'un niveau de mobilité professionnelle de

17. LAGOUGE Adrien, RAMAJO Ismaël et BARRY Victor, « La France vit-elle une “grande démission” ? », DARES, 11 octobre 2022. URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/la-france-vit-elle-une-grande-demission>. Consulté le 4 août 2023.

18. COMARMOND Leïla (de), « Tous les secteurs sont touchés en France par la poussée des démissions », *Les Échos*, 3 avril 2023. URL : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/tous-les-secteurs-sont-touchees-en-france-par-la-poussee-des-demissions-1921720>. Consulté le 4 août 2023.

19. LHOMMEAU Bertrand et MICHEL Christophe, « Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ? », *DARES Analyses*, n° 49, novembre 2018. URL : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/2018-049v2.pdf>. Consulté le 4 août 2023.

22 % en France entre 2010 et 2015, les jeunes entre 20 et 29 ans étant deux fois plus concernés par ces mobilités que les plus âgés. En moyenne, les Français restent en poste 11 ans chez un même employeur et se situent ainsi, selon l'OCDE, dans la moyenne européenne ²⁰.

Le sens du travail est à réinventer

Dans les réflexions qui alimentent les discours sur le travail ces derniers mois, la question d'une perte de sens participant à la démotivation et au détachement des Français vis-à-vis de leur vie professionnelle est régulièrement soulevée. Elle a également été considérée comme une des raisons de l'opposition à la réforme des retraites. Le travail ne permettant pas à chacun de se réaliser dans l'existence, la retraite apparaîtrait comme le moment de la vie où il serait enfin possible de pouvoir le faire.

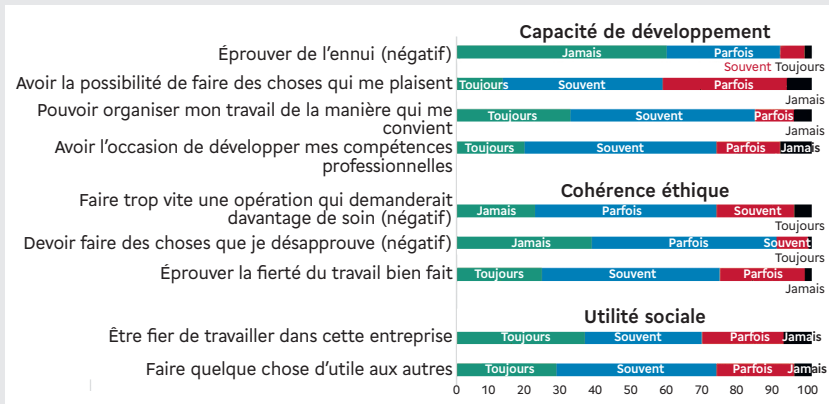
Cette question du sens au travail n'est cependant pas quelque chose de nouveau. Dans le passé, certains chefs d'entreprise se sont attachés à favoriser l'implication et le bien-être de « leurs » salariés. On peut notamment citer l'exemple de Jean-Baptiste André Godin, qui fit de son usine la propriété collective de ses travailleurs dès 1880, celui d'André Citroën, qui était conscient du rôle joué par la coopération des travailleurs dans le bon fonctionnement de l'entreprise, ou de Toyota (à l'origine du toyotisme). Mais, comme l'a expliqué François Dupuy dans plusieurs de ses ouvrages ²¹, la mondialisation et la financiarisation de l'entreprise débutées dans les années 1980 sont venues progressivement désincarner le travail, dont les travailleurs n'ont plus qu'une vision parcellaire et émiettée.

Toutefois, depuis la crise de 2008 et plus fortement depuis la pandémie de Covid, une nouvelle tendance semble témoigner d'une aspiration des salariés à une compréhension plus directe du sens de leur activité de travail. L'ouvrage de Thomas Coutrot et Coralie Perez paru en 2022 offre un état des lieux bien documenté sur le sujet, grâce à l'analyse des enquêtes CT et CT-RPS de la DARES. Ils exposent une mesure du sens au travail à travers trois dimensions : le fait de se sentir utile aux autres, le respect de ses valeurs éthiques et professionnelles, et la possibilité de développer ses

20. « Emploi par tranche d'ancienneté - ancienneté moyenne », OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). URL : https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TENURE_AVE. Consulté le 4 août 2023.

21. Voir ses analyses relayées dans « Quête de sens au travail : une préoccupation élitiste ? », *Usbek & Rica*, 20 novembre 2018. URL : <https://usbeketrica.com/fr/article/quete-de-sens-au-travail-une-pre-occupation-ELITISTE>. Consulté le 4 août 2023.

Graphique 7. Fréquence à laquelle les salariés interrogés se sentent concernés par les propositions formulées (en %)



Lecture : 29 % des salariés disent pouvoir « toujours » faire quelque chose d'utile aux autres dans leur travail.

Source : enquête CT-RPS 2016, salariés tous secteurs (hors intérimaires) ; in COUTROT Thomas et PEREZ Coralie, *op. cit.*, p. 24.

capacités. Chacune est étudiée grâce à quelques questions, par exemple : « je fais quelque chose d'utile aux autres », « je dois faire des choses que je désapprouve » ou encore « dans mon travail j'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles ».

L'analyse de ces dimensions détaillées dans le graphique 7 montre que tous les travailleurs ne sont pas logés à la même enseigne. Les réponses collectées et la finesse des croisements réalisés permettent aux auteurs de démonter quelques idées reçues ; notamment de montrer que l'interrogation sur le sens du travail dépasse la catégorie des cadres supérieurs.

Dans ce contexte d'interrogation, la notion de conflit éthique environnemental prend une importance croissante. À l'initiative de Thomas Coutrot, elle a été introduite dans l'enquête Conditions de travail de 2019 à travers la question : « Avez-vous l'impression que votre travail a des conséquences négatives pour l'environnement ? » Les résultats mettent en évidence une association entre le remords écologique et des conditions de travail dégradées (exposition à des risques chimiques, faible autonomie...). Les moins diplômés sont donc les plus concernés, les jeunes y sont également plus sensibles, mais les cols blancs n'y échappent pas ; ainsi environ 10 % des professionnels de la communication, des chercheurs, des ingénieurs du BTP (bâtiment-travaux publics) ou des cadres commerciaux sont concernés.

Au regard de ces résultats, les relations qu'entretiennent les Français au travail apparaissent effectivement soumises à des mutations, qui laissent entrevoir de nouvelles tendances, dont les différents acteurs du monde du travail vont devoir s'emparer.

Quelles évolutions pour les organisations du travail demain ?

Pour faire face à ces mutations, les entreprises et institutions publiques ont d'ores et déjà entamé une mue progressive de leur organisation. De nouvelles pratiques émergent et laissent entrevoir ce à quoi le monde du travail pourrait ressembler demain.

La semaine de quatre jours : une compensation pour les professionnels qui ne sont pas éligibles au télétravail ?

Mi-2022, nous rédigeons pour *Futuribles* une note de veille sur la semaine de quatre jours ²² afin de faire un point sur cette modalité émergente. Il nous semblait alors peu probable qu'elle se développe en France à court terme. La ministre du Travail avait en effet exclu, en février 2022, que cette nouvelle organisation du temps de travail puisse faire l'objet d'une mesure gouvernementale, bien que quelques entreprises françaises aient déjà adopté ce mode de fonctionnement, comme LDLC ou Welcome to the Jungle. Le fait qu'une partie de la population bénéficie déjà des 35 heures apparaissait également comme un frein.

Une élection présidentielle et une réforme des retraites plus tard, la situation paraît plus favorable aux évolutions. Gabriel Attal, alors ministre délégué aux Comptes publics, a ainsi annoncé, fin janvier 2023, un test de la semaine de 35 heures en quatre jours par les salariés de l'URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) de Picardie, en affirmant que « soutenir le travail, c'est aussi accepter que certains aspirent à travailler différemment ». L'essai n'a pourtant pas obtenu le résultat escompté puisque seuls trois salariés de l'organisme sur les 200 éligibles ont décidé de prendre part à l'expérience. Le fait de condenser les 35 heures hebdomadaires travaillées sur quatre jours conduisant à effectuer des journées de neuf heures a, semble-t-il, limité l'intérêt de la proposition, notamment chez les jeunes parents.

22. CLERTÉ Jennifer, « Semaine de quatre jours : un fait porteur d'avenir ? », *Futuribles*, n° 449, juillet-août 2022, p. 117-119.

Ce manque d'engouement peut paraître étonnant, au vu des expérimentations jugées très positives outre-Manche. Au Royaume-Uni, 61 entreprises ont testé ce nouveau mode d'organisation du travail durant six mois, à compter de juin 2022. À l'issue de cette période, les résultats sont éloquents : un taux de *burn-out* réduit de 71 %, une diminution des arrêts maladie de 65 % et un taux de départ inférieur de 57 %. Et 92 % de ces entreprises ont donc décidé de poursuivre l'expérience²³. Cependant, il est important de préciser que dans le cas britannique, le passage à la semaine de quatre jours s'est fait sans baisse de salaire ni augmentation du temps de travail journalier, et correspond *in fine* à une réduction significative du temps de travail (passage aux 32 heures). La réussite de cette mise en œuvre apparaît donc étroitement liée au fait d'avoir réduit le nombre hebdomadaire d'heures travaillées, ce qui est le cas aussi chez LDLC, fer de lance de l'expérience en France, qui est passé aux 32 heures depuis 2021.

Si la semaine de quatre jours est aujourd'hui envisagée comme une compensation pour les métiers non télétravaillables — qui sont aussi souvent les plus pénibles —, combien d'entreprises seront-elles prêtes à augmenter de la sorte le coût de leur main-d'œuvre ? Si au contraire, il est proposé, comme en Belgique, d'allonger les journées de travail pour bénéficier d'un jour de congés on peut craindre un effet contre-productif qui contribuerait encore plus à l'intensification du travail et à une dégradation de la santé des travailleurs²⁴.

Ressources humaines : l'approche individualisée prend le pas sur la gestion collective des équipes

Depuis la pandémie, le télétravail s'est imposé comme le meilleur moyen pour les travailleurs de concilier vie privée et vie professionnelle. À tel point que le retour en arrière souhaité par certaines entreprises n'a pas été possible. C'est le cas notamment chez Google et Apple qui ont voulu mettre progressivement fin au

23. « The 4 Day Week UK Results Are Here », 4 Day Week Global. URL : <https://www.4dayweek.com/uk-pilot-results>. Consulté le 4 août 2023.

24. Suzy Canivenc et Marie-Laure Cahier ont mis en évidence les limites de cette nouvelle forme d'organisation du temps de travail, notamment en termes d'intensification des tâches, de productivité du travail et de dilution des collectifs dans deux notes de la collection Repère éditée par la Chaire FIT2 (Futur de l'industrie et du travail - Mines Paris PSL) : « La semaine de 4 jours : un buzz à tempérer », Repère n° 14, mai 2023. URL : <https://www.chairefit2.org/publications/la-semaine-de-4-jours-un-buzz-a-tempere/> ; et « Les angles morts de la semaine de 4 jours : travailler moins, est-ce toujours travailler mieux ? », Repère n° 15, juin 2023. URL : <https://www.chairefit2.org/publications/les-angles-morts-de-la-semaine-de-4-jours-travailler-moins-est-ce-toujours-travailler-mieux/>. Consultés le 4 août 2023.

télétravail. Le retour au présentiel trois jours par semaine devait être effectif dès la fin du mois de mai 2022 chez Apple, mais il a été plusieurs fois reporté face à la réticence des collaborateurs. Finalement, le retour en présentiel a donc lieu deux jours par semaine, au lieu de trois. Chez Google, le protocole repose également sur un modèle hybride, et dépend des demandes et des postes des collaborateurs.

Parallèlement, le contexte de tensions sur le marché du travail, favorable aux salariés, conduit les entreprises à devoir s'adapter aux revendications des travailleurs, qui n'ont plus peur de s'enquérir des règles de télétravail en vigueur dans l'entreprise dès l'entretien d'embauche. Au-delà du télétravail, la souplesse de l'entreprise concernant la place faite à la vie privée devient peu à peu un argument de recrutement et de fidélisation de la main-d'œuvre. Dans certaines grandes entreprises, les congés parentaux sont allongés et ceux des aidants familiaux facilités. Certaines vont même jusqu'à proposer un congé sabbatique rémunéré²⁵. Face à ces modalités de plus en plus diverses et à la nécessité de s'adapter à une gestion d'équipe à distance, les missions de management deviennent particulièrement complexes, et la fonction d'encadrant de proximité s'en trouve, de ce fait, de moins en moins recherchée.

À la recherche du sens perdu

Si cette nouvelle souplesse tend à se confirmer, elle pourrait conduire les salariés à tenter de dépasser la problématique de la perte de sens qu'ils vivent au travail. La place faite à la vie personnelle au travers des différents aménagements proposés peut d'abord venir la compenser. La pratique du *full remote* (100 % télétravail) a ainsi permis le développement du travail nomade, qui peut être effectué aux quatre coins de la planète. La semaine de quatre jours, associée au télétravail, pourrait pour sa part faciliter le développement d'activités complémentaires (bénévoles ou rémunérées) donnant plus de sens à l'existence, à côté d'un travail devenu uniquement alimentaire. Bien que le phénomène de la pluri-activité ne soit pas nouveau (il est suivi par l'INSEE et la DARES depuis plusieurs années), il s'enrichit de nouveaux concepts

25. QUIGNON Catherine, « Des employeurs testent le congé sabbatique rémunéré pour fidéliser leurs salariés », *Le Monde*, 1^{er} juin 2022. URL : https://www.lemonde.fr/emploi/article/2022/06/01/des-employeurs-testent-le-conge-sabbatique-remunere-pour-fideliser-leurs-salaries_6128437_1698637.html. Consulté le 4 août 2023.

(*slashing, side projects, moonlighting* ²⁶) qui illustrent, *a minima*, une émergence. Pour l'instant les données statistiques officielles ne permettent pas de confirmer une augmentation du nombre de travailleurs pluriactifs, même si certaines études déclaratives prétendent en déceler les prémices ²⁷. Il faut aussi garder à l'esprit que dans la plupart des cas, la pluriactivité vient pallier une situation de précarité et n'intervient que dans une moindre mesure comme une réponse à une hypothétique quête de sens. Mais pour les plus favorisés, il est probable que le travail à distance pourra effectivement permettre de coupler des activités, notamment dans certains domaines du secteur tertiaire (informatique, édition, graphisme).

Parallèlement, comme indiqué dans le livre de Thomas Coutrot et Coralie Perez, le développement de nouveaux modèles d'organisation s'impose comme alternative à la trop grande verticalité et au manque de démocratie interne des entreprises traditionnelles. En fin d'ouvrage, les auteurs recensent des initiatives venues de la base, à travers lesquelles les travailleurs cherchent à reprendre la main sur le sens de leur activité professionnelle. En témoigne l'essor des différentes formes d'entreprises coopératives — Scop (société coopérative et participative), Scic (société d'intérêt collectif) ou CAE (coopérative d'activité et d'emploi) — qui est décrit comme la principale manifestation de cette volonté des travailleurs de gagner en pouvoir de décision. Ainsi entre 2005 et 2020, le nombre de coopératives a doublé en France (passant de 1 800 à 3 600). Certaines évolutions des pratiques syndicales sont également signalées, notamment des rapprochements avec des organisations non gouvernementales (ONG) environnementales qui marquent une rupture avec les incompatibilités historiques, ainsi que de nouvelles formes de mobilisation — comme au sein des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) où des collectifs de salariés et des lanceurs d'alerte parviennent à obtenir certaines inflexions des stratégies et modifications des pratiques, sur des questions tant environnementales que sociétales.

26. Un *slasher* occupe plusieurs emplois à la fois ; les *side projects* désignent des activités annexes à son emploi permettant d'avoir un complément de revenu ; et le *moonlighting* désigne le fait de cumuler plusieurs emplois (en général sans en informer l'employeur principal) (NDLR).

27. L'INSEE recense 8 % de pluriactifs en 2019, chiffre stable depuis plusieurs années. L'étude Createst de 2022 parle d'une croissance de deux millions du nombre de *slashers* entre 2016 et 2022 : ils seraient désormais six millions en France. Voir LEGUILLOUX Claude, « Selon une étude un quart des actifs français occupés seraient des... "slashers" ! », *Boursier.com*, 12 septembre 2022. URL : <https://www.boursier.com/actualites/economie/selon-une-etude-un-quart-des-actifs-francais-occupes-seraient-des-slashers-48476.html>. Consulté le 4 août 2023.

Ces constats rejoignent en partie ceux de Pierre-Yves Gomez qui affirme que les attentes de la société vis-à-vis du monde économique en matière environnementale ou sociale devraient conduire à une « sociétalisation » des entreprises²⁸, qui vont devoir proposer un projet à impact positif sur leur écosystème pour sauvegarder leur avantage concurrentiel, et s'appuyer pour cela sur une communauté de travail unie par le même élan.

Quels scénarios d'évolution du travail dans les 10 prochaines années ?

À la lecture de ces différentes analyses et sur la base des émergences identifiées précédemment, deux scénarios peuvent être proposés concernant le marché du travail français à moyen terme (2040).

Scénario 1. La poursuite de la polarisation du monde du travail

Pour toute une série d'emplois aux conditions de travail difficiles, laissant peu de place à la vie personnelle (secteurs des soins et de l'aide à la personne, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage ou du BTP), la seule piste de la revalorisation salariale ne suffira pas. Il est donc fort probable qu'ils continueront de subir une désaffectation des Français. Dans ce contexte, le recours à une immigration choisie pourrait se développer, comme évoqué ce printemps 2023 lors des discussions sur le projet de loi sur l'immigration, envisageant des dispositifs de régularisation des travailleurs sans papiers exerçant un « métier en tension »²⁹.

Parallèlement, l'ubérisation de ces secteurs pourrait s'accélérer, le développement de plates-formes de travail permettant de recourir en urgence à de la main-d'œuvre accessible rapidement et à peu de frais. Aujourd'hui, plusieurs secteurs comptent déjà un certain nombre de plates-formes de ce type : Extracadabra, Gofer et Job Minute dans la restauration, Hublo pour les hôpitaux ou encore Brigad, initialement destiné aux métiers de la restauration, qui

28. GOMEZ Pierre-Yves, « Quel sera l'effet de la "sociétalisation" des entreprises sur les organisations de travail ? », *Le Monde*, 7 février 2023. URL : https://www.lemonde.fr/emploi/article/2023/02/07/quel-sera-l-effet-de-la-societalisation-des-entreprises-sur-les-organisations-de-travail_6160815_1698637.html. Consulté le 4 août 2023.

29. JOURDA Muriel et BONNECARRÈRE Philippe, « Chapitre II. Favoriser le travail comme facteur d'intégration », *Projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration*, Paris : Sénat, rapport n° 433 (2022-2023), 15 mars 2023. URL : <https://www.senat.fr/rap/l22-433/l22-4339.html#toc82>. Consulté le 4 août 2023.

s'est positionné sur le secteur médico-social à l'occasion de la crise Covid...

Étant donné la précarité de leur statut d'emploi (intérim, auto-entrepreneurs, contrats courts...), ces travailleurs ne seront probablement pas les bénéficiaires des évolutions qui pourraient émerger des négociations sur les conditions de travail qui ont fait suite à la réforme des retraites. En effet, la semaine des quatre jours paraît difficile à instaurer dans des secteurs où le coût de la main-d'œuvre constitue la principale variable d'ajustement de la rentabilité. Si elle parvient cependant à être mise en place, il est peu probable que cette réforme s'accompagne d'une réduction du temps de travail hebdomadaire. Cela reviendrait alors à intensifier des journées de travail déjà pénibles.

Parallèlement, les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées pourraient bénéficier de nouveaux avantages : ajout de la semaine de quatre jours au télétravail induisant un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle plus favorable à la première, pouvoir de négociation individuelle accru, possibilité de participer aux décisions des entreprises, etc.

Scénario 2. Un monde de cumulards

Dans ce second scénario, compatible avec celui de la polarisation, la flexibilisation des organisations et du droit du travail qui s'opère depuis le début des années 1980 se poursuivrait et donnerait lieu à une diversification des statuts et des emplois occupés par les actifs, conduisant à une banalisation des situations de cumul.

Ces situations pourraient prendre des formes très variées selon les profils et les périodes de la vie. Du cumul études-emploi (avec une « plate-formisation » des *jobs* étudiants) au cumul emploi-retraite. Certaines situations pourraient être contraintes : CDD (contrat à durée déterminée) à temps partiel subi, complété par du travail à la tâche plate-formisé. D'autres seraient plus choisies : métier stable une partie de la semaine en CDI (contrat à durée indéterminée), complété par une activité indépendante à la mission, fluctuante mais rémunératrice, ou par une passion rétribuée. Quelles que soient les catégories professionnelles, les possibilités offertes par le télétravail, la semaine de quatre jours, de même que la facilité d'accéder au statut d'autoentrepreneur vont permettre aux actifs qui le souhaitent ou qui en ont la nécessité de pouvoir exercer plusieurs activités en parallèle sous différents statuts. Les deux activités cumulées pourraient être réalisées sous des statuts

RE-CONSIDÉRER LE TRAVAIL

Le 24 avril dernier, le Conseil national de la refondation a publié le rapport des garants des Assises du travail qui s'intitule « Re-considérer le travail ¹ ». Il prend acte des profonds bouleversements subis par le monde du travail ces dernières années et de la nécessité de le remettre au centre du débat public. Il émet un ensemble de 17 recommandations regroupées sous quatre axes principaux qui reflètent bien les préoccupations actuelles des travailleurs :

- Gagner la bataille de la confiance par une révolution des pratiques



managériales et en associant davantage les travailleurs.

- Adapter les organisations du travail, favoriser les équilibres des temps de vie et accompagner les transitions pour les travailleurs.

- Assurer aux travailleurs des droits effectifs et portables tout au long de leur parcours professionnel.

- Préserver la santé physique et mentale des travailleurs, un enjeu de performance et de responsabilité pour les organisations. ■

J.C. et M.M.

1. THIÉRY Sophie et SENARD Jean-Dominique, *Re-considérer le travail*, rapport des garants des Assises du travail au ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, 18 avril 2023. URL : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/assises_du_travail_-_rapport_des_garants.pdf. Consulté le 4 août 2023.

différents, le statut de salarié permettant notamment d'assurer une meilleure protection sociale à un travailleur ayant également une activité d'indépendant.

Facteurs de stabilité et rôle de la jeunesse

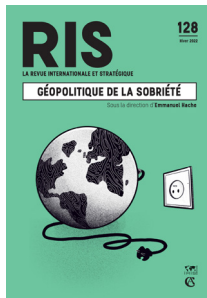
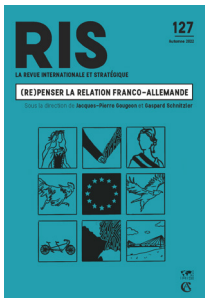
Au regard des évolutions observées, il semble difficile de proposer un troisième scénario qui irait dans le sens d'un monde du travail plus homogène et plus égalitaire. Cependant, il est important de rappeler que les bouleversements possibles du rapport au travail sont tout de même balisés par certaines limites socio-économiques qui nous semblent fortes, notamment :

— l'accès à une protection sociale de qualité à laquelle les Français sont très attachés ;

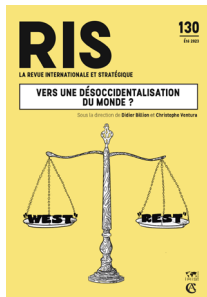
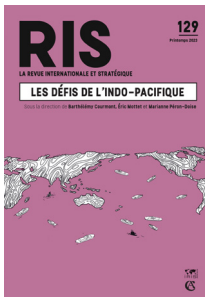
— l'accès au logement, qui est très contraint par les exigences des propriétaires (lorsqu'on souhaite louer son logement) et des banques (lorsqu'on souhaite l'acheter), qui dans un contexte de pénurie de logements, imposent de fournir des gages de stabilité et de ressources.

Les nouvelles formes de travail devront donc être compatibles avec ces fondamentaux, c'est notamment vrai pour une part importante de la population active, les 30-50 ans qui assument l'éducation de jeunes enfants.

Ceci nous amène également à interroger la médiatique évolution du rapport au travail de la jeunesse. De très nombreux articles ont souligné les évolutions de leurs attentes en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, de sens et de valeurs, comme une des variables majeures des évolutions à venir. En effet, il nous semble possible que la jeunesse joue ici le rôle de porte-étendard d'une aspiration à la mutation du rapport au travail qui serait plus intergénérationnelle. Venant interroger le fonctionnement des entreprises, les jeunes peuvent déstabiliser les responsables des ressources humaines et les *managers* de proximité. Mais un grand nombre des aspirations qu'ils portent (flexibilité autour du temps et du lieu de travail, sens du travail ou interrogation sur les conséquences environnementales de leur activité) semblent être de plus en plus partagées par les autres générations d'actifs. ■



**CHAQUE
TRIMESTRE,
L'INTERNATIONAL
EN DÉBAT**



DISPONIBLE SUR
IRIS-FRANCE.ORG
EN LIBRAIRIE ET
SUR CAIRN



SESSIONS DE FORMATION FUTURIBLES

La veille prospective. Pour quoi faire ? Comment faire ?

Animée par par Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles, avec la participation François de Jouvenel, Jérôme Bondu et Yohann Zermati

Mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2023 • Prix : 1716 euros TTC*

Introduction à la prospective

Animée par François de Jouvenel, délégué général de Futuribles International, et Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles

Vendredi 29 septembre 2023 • Prix : 1116 euros TTC*

La prospective pour les territoires

Animée par Frédéric Weill, directeur d'études à Futuribles spécialisé en prospective territoriale, et Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles, avec les interventions de Nicolas Duvic et Corentin Gallard

Jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023 • Prix : 1716 euros TTC*

Pratiques de la prospective stratégique

Animée par François Bourse, directeur d'études à Futuribles, Cécile Désaunay, directrice d'études à Futuribles, et Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles

Jeudi 12 et vendredi 13 octobre 2023 • Prix : 1716 euros TTC*

Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2024 • Prix : 1716 euros TTC*

Comment vivrons-nous demain ? Prospective des modes de vie et de la consommation

Animée par Hugues de Jouvenel, président d'honneur de Futuribles International et consultant en prospective et stratégie, avec les interventions de Laurence Allard, Bruno Héroult, Louis Maurin, Dominique Méda, Thibaut de Saint Pol et Irène Théry

Mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2023 • Prix : 1716 euros TTC*

Le design fiction et la narration au service de la prospective

Animée par Pierre-Antoine Marti, directeur d'études à Futuribles, avec la participation d'un grand témoin

Mardi 7 novembre 2023 • Prix : 1116 euros TTC*

Atelier de construction de scénarios prospectifs

Animée par François de Jouvenel, délégué général de Futuribles International, Marie Ségur, directrice d'études à Futuribles, et Quentin Bisalli, chargé d'études à Futuribles, avec la participation d'un grand témoin

Jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023 • Prix : 1716 euros TTC*

**Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième inscription ; dispense des frais d'inscription pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation dans la limite des places disponibles). Futuribles est un organisme de formation certifié Qualiopi.*

Informations complémentaires : Corinne Roëls • E-mail : croels@futuribles.com
Futuribles International - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 71
Site Internet : <https://www.futuribles.com/formations/calendrier-des-formations/>

Les conditions de travail en Europe

Disparités et convergences

Par Sarah Proust ¹

Après plusieurs mois de vives tensions sociales en France sur la réforme des retraites, le gouvernement a entrepris de rouvrir les débats sur la place et les conditions du travail dans le pays. Fin avril 2023, le Conseil national de la refondation a sorti son rapport issu des Assises du travail, intitulé « Re-considérer le travail » car, effectivement, la relation qu'entretiennent les salariés avec leur travail, leurs aspirations..., ont à voir avec la « considération » qui en découle à leur endroit. Or, depuis la pandémie et les confinements de 2020-2021, la situation a évolué, en France comme en Europe, en particulier pour celles et ceux dont le métier peut se pratiquer en télétravail. Quelle est l'ampleur de cette évolution des conditions de travail ? Comment est-elle appréhendée et appréciée par les travailleurs ?

Sarah Proust, qui a coordonné plusieurs études sur le sujet, notamment pour la Fondation Jean Jaurès, fait ici le point sur la façon dont les conditions et l'organisation du travail ont évolué ces dernières années, en France et dans cinq autres pays européens : fragmentation des lieux et horaires de travail, hybridation vie personnelle / vie professionnelle, individualisation du travail, rapport à l'employeur... Globalement perçu comme une avancée sociale obtenue sans combat, le télétravail semble vécu comme une amélioration des conditions de vie plus que des conditions de travail ; mais il ouvre aussi la voie à de nouveaux questionnements concernant l'organisation du travail, le management, l'aménagement ou la réduction du temps de travail. Et comme le souligne Sarah Proust en fin d'article, d'autres questions émergent ou se renforcent, qui vont considérablement renforcer la vision politique du travail, qu'il s'agisse de la diffusion de l'intelligence artificielle dans différents métiers ou des contraintes découlant de la lutte contre le changement climatique. S.D.

1. Experte associée de la Fondation Jean Jaurès, fondatrice du cabinet de conseil Selkis.

Lorsqu'en mars 2020, les salariés de bureau ont dû, en quelques heures, se mettre au travail à leur domicile, personne ne savait si cela serait même possible. Et dès les premiers jours, le travail a repris son cours ; ce sont les conditions du travail qui ont rendu l'expérience extrêmement pénible pour la plupart des salariés (domicile sans espace isolé pour travailler, fusion des vies privée et professionnelle, isolement et cloisonnement, etc.). Le travail en lui-même a pu passer du bureau au domicile, sans trop de difficulté.

Cet état de fait a eu pour conséquence que dès le premier confinement, des interrogations sont nées sur le devenir du bureau : s'il est si facile, en principe, de ne pas travailler au bureau, alors à quoi sert-il ?, pouvait-on lire et entendre en substance, dans la presse et les conversations. C'est à cette question, celle de l'utilité du bureau, que nous avons cherché à répondre dès le printemps 2020. Mais avant de penser à son avenir, nous avons voulu fouiller son passé.

Le bureau, lieu du quotidien, mot généralement prononcé avec l'accent de la lassitude (« Je suis au bureau », « Je dois repasser au bureau »), ne semble pas être, de prime abord, un objet d'étude intéressant. Mais dès la lecture de sa définition dans le dictionnaire, le bureau devient attirant ! C'est une table sur laquelle on travaille, une pièce où est installée la table de travail, le lieu de travail des employés, un service assuré dans un bureau (un bureau d'études)². L'étymologie et polysémie du terme sont instructives sur son histoire et sa portée symbolique. Le dictionnaire nous apprend en outre que le mot bureau naît au XIII^e siècle et vient de la bure, cette grosse étoffe de laine que l'on posait sur la table pour faire les comptes. Au fil des siècles, le bureau est devenu le meuble sur lequel on copie, puis l'on écrit. Incliné jusque dans les années 1960, il s'aplanit ensuite, nous apprend l'ethnologue français Pascal Dibie³. Le bureau est donc un lieu à plusieurs dimensions, un lieu concret et un lieu abstrait. Plus complexe qu'il n'y paraît, le bureau n'est pas seulement le lieu où l'on fabrique le travail. C'est aussi un lieu de socialisation, un lieu dans lequel on peut, dans une certaine mesure, laisser les pans privés de sa vie un peu de côté, montrer d'autres facettes de sa personnalité, un lieu où peuvent s'exprimer une culture commune du travail, un sentiment d'appartenance à une organisation. Le bureau est donc un lieu concret, un lieu abstrait et un lieu symbolique. Et il a toujours endossé ces trois dimensions, dès son origine.

2. Dictionnaire *Le Robert*.

3. DIBIE Pascal, *Ethnologie du bureau. Brève histoire d'une humanité assise*, Paris : Métailié, 2020.



© Ruslan Satsiuk / Shutterstock

En effet, le bureau que l'on connaît aujourd'hui est l'héritier des bâtiments administratifs, reflet du moment où l'État s'impose et cherche, par l'organisation du travail, à montrer sa puissance. Cette volonté politique est devenue très

forte au début du XIX^e siècle, avec un État qui s'organise selon une structure pyramidale hypercentralisée, de grands travaux urbains et un droit qui se codifie. Pour lancer, suivre et exécuter tous ces chantiers, la bureaucratie française se construit.

Lorsqu'en 2020, les salariés de bureau l'ont quitté pour poursuivre leur tâche à domicile, cela a été possible parce que 20 ans auparavant, la technologie a engagé un mouvement de dématérialisation d'une partie importante du travail. En effet, l'une des conséquences de l'arrivée massive du numérique dans nos vies est la possibilité de dissocier le travail de l'un des lieux du travail, le bureau : le téléphone mobile, la table d'un café, l'ordinateur portable, le domicile sont devenus des extensions de nos lieux de travail. Peu à peu, le numérique a fragmenté le lieu de travail des salariés qui ont des missions entièrement dématérialisables, salariés que l'on peut qualifier de salariés de bureau. Pour les autres, médecins, commerçants, enseignants, ouvriers, dont les métiers gardent une forte dimension réelle, la fragmentation est moins forte, même si les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier et l'avenir de leur profession ont de plus en plus à faire avec le numérique.

Donc le bureau est un lieu concret, abstrait, symbolique et fragmenté. En prédire la fin était peut-être méconnaître tous ses attributs, mais en tout état de cause, c'est bien cette complexité révélée du bureau qui nous a encouragés à mener, au printemps 2021, une première enquête sur le bureau ⁴. Celle-ci et la suivante ⁵, sur la-

4. PROUST Sarah, *Le Bureau fragmenté. Où allons-nous travailler demain ?*, Paris : Fondation Jean Jaurès, mai 2021. URL : <https://www.jean-jaurès.org/publication/le-bureau-fragmente-ou-allons-nous-travailler-demain/>. Consulté le 3 juillet 2023.

5. PROUST Sarah, *Travailler autrement. Comment la pandémie a changé les organisations du travail en Europe*, Friedrich-Ebert Stiftung, cabinet de conseil Selkis, Fondation Jean Jaurès, mars 2023. URL :

quelle nous reviendrons largement dans cet article, se concentrent essentiellement sur les salariés de bureau.

La première enquête visait à comprendre la perception que les salariés ont de ce lieu commun du travail, un an après la pandémie. Pour compléter cette enquête quantitative (1 000 salariés), nous avons mené de nombreux entretiens avec des salariés français et européens (près de 200 à ce jour). Ces entretiens ont fait émerger une autre question que celle de la fragmentation des lieux de travail et sa conséquence sur le bureau : celle de savoir si la pandémie allait gommer l'hétérogénéité des cultures de travail en Europe.

En effet, nous le savons, les cultures de travail sont largement imprégnées des cultures nationales et nous ne travaillons pas de la même manière en Espagne, en Allemagne, en France ou en Suède. Or, la pandémie a imposé aux salariés de bureau à peu près les mêmes règles, les mêmes rythmes et les mêmes modalités. Ainsi, puisque le télétravail semble s'ancrer dans les habitudes des organisations, nous avons cherché à savoir si un modèle européen unique d'organisation du travail était en train d'émerger et dans quelle mesure les attentes des salariés européens étaient semblables ou pas.

Ces réflexions sont à l'origine d'un projet d'enquête sur les nouvelles organisations du travail en Europe mené par la fondation allemande Friedrich-Ebert, la Fondation Jean Jaurès et le cabinet de conseil Selkis. Elle concerne six pays (la France, l'Allemagne, la Suède, la Finlande, l'Espagne et la Pologne) et un panel de 6 000 salariés.

Ce sont les principaux résultats de ces deux enquêtes et des entretiens avec des salariés que nous présentons dans cet article, ainsi que les réflexions qu'ils suscitent sur le devenir du travail.



https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2023/03/Rapport_travailler_autrement.pdf. Consulté le 3 juillet 2023.

Le bureau résiste (très) bien

Lorsque l'on interroge le panel européen des salariés de bureau sur la manière qu'ils ont de travailler habituellement, les réponses sont les suivantes : 38 % dans un bureau individuel, 35 % dans un bureau partagé, 21 % dans un *open space*, 9 % en *flex office*, 5 % exclusivement en télétravail ⁶.

Notons de ces résultats que le bureau (entendu comme une pièce), qu'il soit partagé ou individuel, reste le premier lieu du travail, sauf en Finlande où l'*open space* (27 %) est plus fréquent que le bureau partagé (24 %), et en Suède où le bureau partagé et l'*open space* font jeu égal (28 %).

Remarquons également que l'*open space* est globalement une pratique non négligeable mais ne concerne jamais plus qu'un peu plus d'un quart des salariés. C'est en Suède (28 %) et en Finlande (27 %) que cette pratique d'organisation des espaces est la plus fréquente. Le *flex office* se développe, surtout dans les grandes entreprises, mais reste à ce jour une organisation très minoritaire.

Nous nous sommes ensuite intéressés à la question de la réorganisation des espaces de travail depuis la pandémie. À la question : « Depuis la pandémie, votre entreprise / administration / association a-t-elle modifié durablement l'organisation de votre espace de travail ? », la réponse du panel est « oui » à 71 % (graphique 1, page suivante).

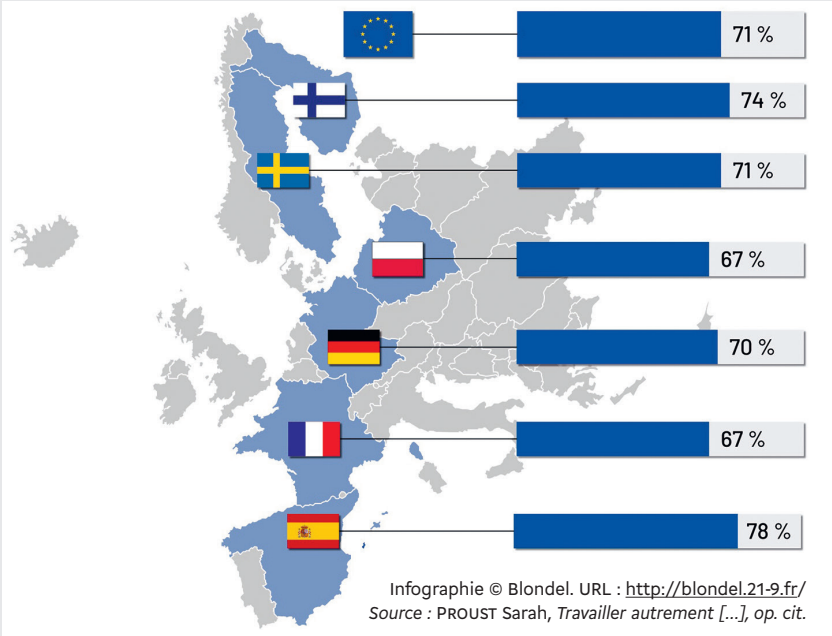
Il semble tout à fait intéressant de constater que, dans tous les pays du panel, au moins deux tiers des salariés ont vu leur espace de travail durablement modifié. Ce qui interroge davantage, c'est que les réponses montrent que les espaces se réorganisent selon toutes les possibilités : plus d'espaces individuels, plus de *flex office*, plus de tiers-lieux et d'espaces collectifs, à peu près dans les mêmes proportions. Il n'y aurait pas une forme majoritaire dans les évolutions d'organisation, mais une variété de types d'espace pour accueillir différentes modalités de travail. On assisterait à une forme de spatialisation des tâches au sein du lieu central du travail.

Il est en outre intéressant de noter que l'Espagne, qui est probablement le pays européen qui a connu, à l'occasion de la pandémie, le plus de bouleversements en termes d'organisation du travail — développement considérable du télétravail, expérimentation de

6. Le total est supérieur à 100 %, car plusieurs réponses étaient possibles.

Graphique 1. **Modification des espaces de travail depuis la pandémie**

Part de réponses positives à la question « Depuis la pandémie, votre entreprise / administration / association a-t-elle modifié durablement l'organisation de votre espace de travail ? » (en %)



la semaine de quatre jours, télétravail collectif par petites unités opérationnelles — est aussi le pays qui a le plus modifié les espaces de travail.

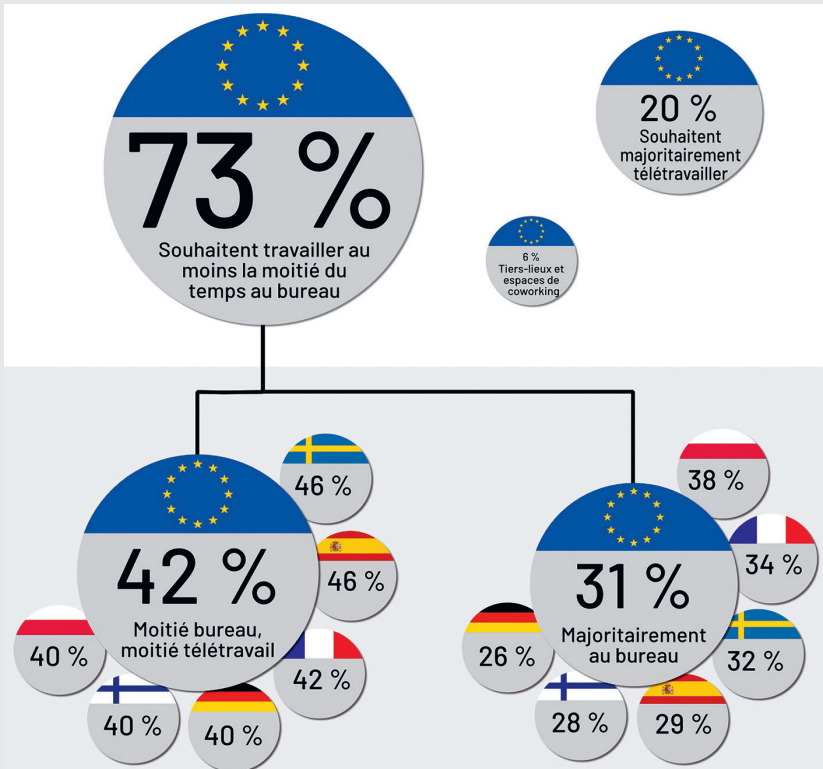
Un modèle européen d'organisation du travail émerge et s'installe

Une forte aspiration au travail hybride

Nous constatons, à travers les enquêtes, études, articles de presse publiés ou à travers les entretiens que nous menons, que les salariés comme les directions générales privilégient le mode de travail hybride : 73 % des Européens souhaitent travailler dans un bureau au moins la moitié du temps. Le panel, partout en Europe, confirme cela (graphique 2).

Plusieurs éléments intéressants découlent de ces résultats. Tout d'abord, dans des proportions similaires, tous les salariés européens souhaitent en premier lieu travailler la moitié du temps au

Graphique 2. Où les salariés souhaitent-ils travailler ?
(en % des personnes interrogées)



Infographie © Blondel. URL : <http://blondel.21-9.fr/> / Source : PROUST Sarah, *Travailler autrement [...]*, op. cit.

bureau et l'autre moitié du temps en télétravail à domicile. Cela signifie combien le bureau reste un lieu central du travail.

Ensuite, le télétravail semble moins être une fuite du bureau que le souhait de travailler à domicile. En effet, ce que nous constatons dans nos entretiens qualitatifs est confirmé par cette enquête : à cette heure, les salariés européens ne semblent pas massivement attirés par les tiers-lieux, espaces de *coworking*, etc.

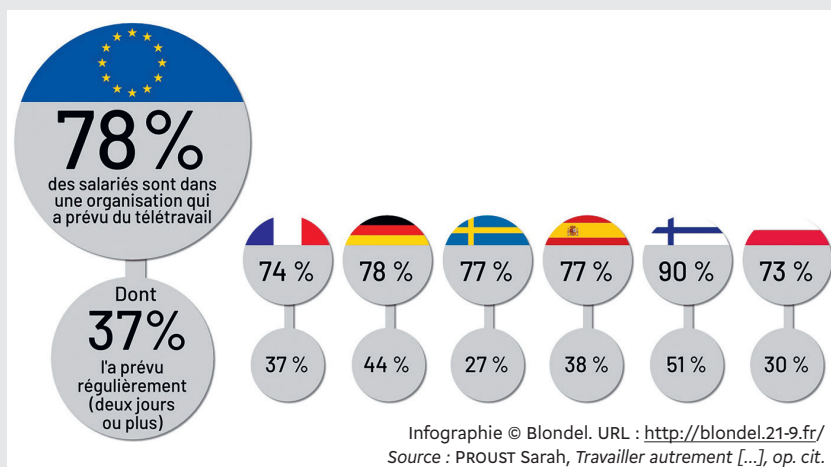
Enfin, troisième élément, le plus fondamental selon nous et qui répond au questionnement originel de cette enquête : un modèle européen d'organisation du travail se dessine, ce que confirment d'autres résultats de l'enquête.

Le télétravail s'installe

À la question « Actuellement, ou dans un futur proche, à quel rythme votre entreprise / administration / association a-t-elle

Graphique 3. Prévisions de recours au télétravail dans un futur proche

Réponse à la question « Actuellement, ou dans un futur proche, votre entreprise / administration / association a-t-elle prévu de recourir au télétravail, et à quel rythme ? » (en %)



prévu le télétravail ? », les salariés de bureau du panel européen répondent à 78 % que le télétravail est prévu et à 37 % de manière régulière (graphique 3). Notons donc que seuls 22 % des salariés travaillent dans des entreprises qui ne prévoient pas de télétravail.

Comparons ces données à celles d'Eurostat de 2019 sur le développement du télétravail avant et après la pandémie. Les disparités entre pays étaient très fortes : moins de 5 % des salariés espagnols télétravaillaient de manière régulière, contre plus de 10 % des salariés finlandais ; moins de 5 % des salariés espagnols télétravaillaient de manière occasionnelle, contre plus de 20 % des salariés suédois.

Avant la pandémie, la ligne de départ était donc très différente pour les uns et les autres ; en revanche, globalement tous se rejoignent sur la ligne d'arrivée en 2022. La Suède et l'Espagne semblent compter autant de télétravailleurs aujourd'hui.

Le télétravail, plébiscité par ceux qui télétravaillent et les autres

La question « Selon vous, la mise en place du télétravail est-elle une bonne chose pour les salariés, d'une part, et pour l'organisation, d'autre part ? » a été posée aux 6 000 salariés européens du

panel. Très majoritairement, ils répondent que le télétravail est une bonne chose pour les salariés (84 %) et pour les organisations (82 %).

Lorsqu'on observe les réponses de ceux dont l'entreprise a prévu du télétravail, alors les résultats sont plus positifs et plus importants encore lorsque l'entreprise prévoit un télétravail régulier (c'est-à-dire plus de deux jours par semaine). Autrement dit, plus le télétravail se pratique, plus il est considéré comme une bonne chose.

Parlons plus et mieux du travail

La question de la valeur des tâches télétravaillables

Nous avons beaucoup lu et entendu de choses sur le retour des cols bleus et des cols blancs dans les organisations avec le développement du télétravail. Les seconds en bénéficieraient davantage mais associeraient la présence au bureau à une fonction plus symbolique, quand les premiers occuperaient des fonctions moins télétravaillables mais auraient, pour des questions sociales (essentiellement salariales), un avantage certain à réduire temps de transport et coût de repas.

Au-delà de ces aspects concrets et matériels, la première enquête française réalisée par la Fondation Jean Jaurès et le cabinet de conseil Selkis portait, avec une approche quantitative et qualitative, sur la valeur symbolique accordée ou non aux fonctions les plus télétravaillables.

En 2021, dans l'enquête française sur le bureau ⁷, le panel considérait à 65 % que les fonctions télétravaillables étaient aussi importantes que les fonctions non télétravaillables. Notons néanmoins que 20 % des salariés considéraient que les postes qui peuvent se réaliser à distance étaient moins importants.

Dans notre enquête européenne, la même question a été posée un an plus tard, c'est-à-dire avec une année supplémentaire de télétravail dans un contexte de baisse de la pandémie, et, globalement, les Européens n'admettent pas de différence de valeur entre des activités qui peuvent être exercées en télétravail et celles qui ne le sont pas. Notons néanmoins qu'un tiers d'entre eux font cette différence, dont, parmi eux, une plus grande proportion estimant que les fonctions télétravaillables sont moins importantes que celles qui ne le sont pas.

7. PROUST Sarah, *Le Bureau fragmenté [...]*, op. cit.

Une individualisation du travail vue comme une avancée sociale, sans combat social

Le télétravail, même s'il est encadré par la loi, est partout, de manière opérationnelle, une démarche individuelle, souvent organisée par un avenant au contrat de travail et / ou par validation avec le supérieur hiérarchique immédiat. Si la possibilité de télétravailler est régie par des accords collectifs, elle s'organise donc de manière individuelle, en fonction des souhaits du salarié — même si la hiérarchie peut refuser un jour de télétravail pour des raisons d'organisation du travail.

Le télétravail induit donc une forme d'individualisation du travail. Est-ce sa nature même ou seulement en raison de la manière dont il est pratiqué ? La question reste ouverte. Néanmoins, un élément de réponse se trouve en Espagne, où des organisations tentent un télétravail collectif — une équipe est au bureau ou en télétravail les mêmes jours — et le fameux « délitement du collectif » semble moins se ressentir.

À de multiples égards, historiques et sociaux notamment, mais également concrets, la question de l'individualisation du travail est antithétique avec la notion même du travail. Or, l'un des objectifs de notre étude est de donner une tonalité politique au questionnement sur le télétravail. Ce dernier est salué par les salariés et les organisations, c'est entendu. Mais au-delà des avantages qu'on lui accorde, est-il en plus considéré comme une avancée sociale ? À cette question, 75 % du panel européen répond que c'est une avancée sociale et, mieux encore, plus les salariés sont dans une entreprise où le télétravail est régulier, plus ils le considèrent comme telle.

C'est en Espagne que le plébiscite est le plus important, 54 % des salariés répondant « oui, tout à fait » et 38 % « oui, plutôt », soit 90 % de « oui » ; c'est en Finlande et en Suède que le télétravail est le moins considéré comme une avancée sociale — mais tout de même respectivement 63 % et 66 %. Ceci est probablement dû au fait que ce sont les deux pays qui pratiquent le télétravail depuis le plus longtemps et qu'il est assez ancré dans les habitudes pour ne pas être considéré comme une avancée sociale.

En examinant les données par âge, genre et catégorie socioprofessionnelle, les nuances sont assez faibles. Les hommes et femmes espagnols répondent de la même manière : 92 % pour les hommes et 91 % pour les femmes. En outre, plus on est jeune, plus on considère le télétravail comme une avancée sociale. Le télétravail

serait donc envisagé comme une avancée sociale, sans qu'il soit le résultat d'un combat social. N'est-ce pas le premier exemple d'un tel phénomène dans l'Histoire récente ?

Le télétravail vu comme une amélioration des conditions de vie, plus que comme outil d'amélioration des conditions du travail

Depuis 2020, beaucoup d'enquêtes et d'études ont été menées sur les avantages et les inconvénients perçus du télétravail. Notre enquête européenne est convergente avec ce que l'on lit en général. Lorsque l'on demande à notre panel quelles sont les conséquences



© David Pereiras / Shutterstock

positives du télétravail (en proposant 11 réponses de nature diverse), les trois premières réponses européennes sont, dans l'ordre : faire des économies (39 %), passer moins de temps dans les transports (38 %), travailler plus efficacement (27 %). Lorsque l'on demande quelles sont les conséquences négatives, les premières réponses sont, dans l'ordre : la difficulté de séparer vie privée et vie professionnelle (24 %), le manque de la vie de bureau et la perte de vie sociale (20 % chacune) et l'augmentation du temps de travail (19 %).

Le plus intéressant réside dans les réponses qui n'ont pas recueilli beaucoup de suffrages : l'influence du télétravail sur le management, sur la créativité, sur l'autonomie au travail, bref sur tout ce qui concerne le travail en lui-même. L'observation précise de toutes ces réponses nous conduit donc à considérer que le télétravail est vu comme un objet d'amélioration ou de dégradation des conditions de vie, plus que comme un outil d'amélioration ou de dégradation du travail.

Cela montre qu'à ce jour le télétravail est simplement considéré comme une dématérialisation du travail et non comme une nouvelle forme du travail qui nécessite de nouvelles règles, un autre management, une manière différente d'envisager le travail, ses objectifs et son évaluation. S'il existe une prise de conscience que le management doit changer, cela tarde à se mettre en place, non

pas tant dans le nombre de formations « manager à distance » dispensées, mais dans l'émergence de pratiques réellement nouvelles, où seraient repensés le temps de travail, son asynchronisation, l'évaluation du travail et l'autonomie des collaborateurs, etc.

La place du travail dans la vie des salariés

Au-delà des avantages ou inconvénients du télétravail, nous avons souhaité interroger le panel sur le fait de savoir si, avec le télétravail, la place du travail dans la vie des salariés était plus ou moins importante ou s'il était sans impact. Ce débat a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois, entre ceux qui considèrent que les salariés ont pris beaucoup de distance avec le travail depuis la pandémie et ceux qui affirment au contraire travailler plus ; le panel est lui aussi ambivalent.

Les salariés de bureau répondent en effet, à 35 %, qu'avec le télétravail, le travail prend moins de place dans leur vie, à 37 % qu'il en a plus et à 27 % que c'est sans impact. Il est intéressant de noter que les pourcentages sont quasiment identiques lorsqu'on pose la question à tout le panel, c'est-à-dire y compris aux salariés qui ne télétravaillent pas.

Des attentes à l'égard des employeurs plus matérielles que managériales

À la question de savoir quelles sont les attentes des salariés à l'égard de leurs employeurs, alors que les questions étaient, là encore, de nature diverse, les réponses sont toutes liées à des sujets matériels : adapter l'organisation du temps de travail en fonction des besoins des salariés, 35 % ; acheter du matériel (informatique, siège, table...), 35 % ; payer une partie des charges, 28 %.

Les réponses liées au sujet du travail (management, collectif de travail, autonomie dans le travail) sont les moins citées et aucune ne recueille plus de pourcentages que les questions sur les sujets matériels, et ce, quelles que soient et quelles qu'aient été les règles dans chaque pays.

Où toutes ces évolutions projettent-elles le travail ?

Vers la semaine de quatre jours ?

Le nouveau grand sujet d'actualité dans les organisations est la semaine de quatre jours. À dire vrai, cette question n'est pas nouvelle en soi. Portée par des économistes, des responsables politiques

et même quelques chefs d'entreprise depuis des années 1990, elle revient dans les débats. Ce qui est intéressant, c'est qu'elle semble être aujourd'hui le remède à tous les maux du travail. Or, il nous semble que non seulement le sujet est mal posé et, surtout, que l'on ne parle pas tous de la même chose lorsque l'on promeut cette mesure.

Jusqu'à ces derniers mois, lorsque l'on évoquait la semaine de quatre jours, il était communément entendu que cette semaine de travail était de 32 heures. Il s'agissait d'une mesure de réduction du temps de travail, l'étape logique après celle des 35 heures. Or, dans les expérimentations récentes comme dans les débats de ces dernières semaines, l'on comprend qu'il s'agit d'une semaine de quatre jours à volume horaire constant à 35 heures, voire plus.

La semaine de quatre jours, telle qu'elle est promue ou du moins évoquée aujourd'hui, n'est donc pas une mesure de réduction du temps de travail, mais une mesure de répartition du temps de travail. Autrement dit, c'est une mesure d'organisation du travail, plus qu'une mesure qui concerne la place que l'on entend accorder au travail dans la société.

Au-delà de cette confusion possible dans le débat contemporain lorsque nous débattons de la semaine de quatre jours, nous avons relevé diverses manières dont la semaine de quatre jours est évoquée, qui sont autant de fonctions qu'on lui assigne :

— La semaine de quatre jours pourrait être une compensation pour les salariés qui ne peuvent pas télétravailler. En effet, le télétravail a induit une inégalité de fait au sein des organisations entre ceux qui peuvent télétravailler et les autres. Cette mesure sur la semaine de quatre jours servirait, dans les premières expérimentations menées, à gommer cette inégalité.

— La semaine de quatre jours pourrait être un levier d'attractivité pour des administrations ou des entreprises publiques qui, n'étant pas compétitives d'un point de vue salarial, doivent l'être sur d'autres champs, celui des conditions de travail, par exemple.

— La semaine de quatre jours pourrait être un moyen de trouver un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle en consacrant trois jours entiers à sa vie privée ; les contraintes et les loisirs seraient plus étalés dans le temps.

— Enfin, la semaine de quatre jours serait une mesure en faveur de la productivité et de l'emploi. C'est probablement ce sujet qui a le plus occupé les débats sur les 35 heures en France et qui se pose

sur la semaine de quatre jours. Les expérimentations menées dans le monde montrent que la semaine de quatre jours est bénéfique pour la productivité et l'emploi lorsqu'elle s'accompagne d'une réduction du temps de travail hebdomadaire ⁸.

La semaine de quatre jours avec une réduction du temps de travail est certainement une mesure utile pour les salariés, mais aussi pour les entreprises si l'on en croit toutes les expérimentations récentes. Néanmoins, une mesure ne peut résoudre à elle seule tous les maux du travail, ne demandons pas à la semaine de quatre jours d'être une solution refuge à des problèmes que l'on ne souhaite pas aborder ou résoudre : la répartition du travail, le montant des salaires, les conditions dans lesquelles le travail s'exerce.

L'intelligence artificielle au service du travail ?

L'intelligence artificielle (IA) bouleverse en profondeur notre société et le travail sera lui-même fortement transformé dans les années à venir (comme l'ordinateur et Internet ont aussi transformé le travail en leur temps). Nous sommes encore loin d'imaginer ce que l'IA va générer et induire : disparition de métiers, nécessité d'en créer d'autres, mais surtout, la plupart des métiers vont devoir faire avec. Au-delà des fantasmes et des craintes qui pourraient nous téjaniser, l'enjeu est aujourd'hui d'anticiper, de comprendre, de réguler les effets de l'IA sur le travail. En effet, l'IA est là, déjà, partout et ses progrès seront de plus en plus fulgurants, chaque jour. L'enjeu est donc d'abord de décider de la manière dont elle doit être déployée, de mesurer les risques sociaux qui pèseront sur les salariés et d'envisager la manière dont l'IA peut améliorer les conditions du travail.

En novembre 2021, le ministère français du Travail, en partenariat avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA), a lancé le LaborIA qui a pour objectif d'analyser les effets de l'IA sur le travail, l'emploi, les compétences. Dans un rapport publié en mars 2023 ⁹, les auteurs montrent que dans les entreprises ayant participé à leur étude, l'écart entre les impacts vécus par les utilisateurs et les impacts projetés par les

8. PROUST Sarah, *La Semaine de quatre jours : ni remède, ni solution magique, mais un outil possible du commun au travail ?*, Paris : Fondation Jean Jaurès, juin 2023. URL : <https://www.jean-jaures.org/publication/la-semaine-de-quatre-jours-ni-remede-ni-solution-magique-mais-un-outil-possible-du-commun-au-travail/>. Consulté le 3 juillet 2023.

9. CONDÉ Jean et FERGUSON Yann, *Usages et impacts de l'IA sur le travail, au prisme des décideurs. Rapport d'enquête*, LaborIA Explorer, 13 mars 2023. URL : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/enquete_laboria.pdf. Consulté le 3 juillet 2023.

non-utilisateurs est majeur. « Une fois l'outil technique incorporé dans le travail, il ne s'agit plus pour le travailleur d'une innovation, d'une expérimentation ou même d'une intelligence artificielle ¹⁰. » L'appropriation d'un nouvel outil, d'une nouvelle technologie, sa maîtrise par l'humain et par l'organisation sont toujours une garantie de son intégration et de son adaptation dans le quotidien professionnel ou domestique, relèvent encore les auteurs.

Comment intégrer l'intelligence artificielle au travail, comment progresser avec elle, comment la rendre utile au travail et aux travailleurs ? Au fond, l'enjeu est donc de décider maintenant d'une stratégie politique, économique, sociale, pour dessiner les contours d'une alliance positive entre l'humain et l'IA au bénéfice du travail.

Le travail change, faisons du travail un sujet politique

Nous venons de l'évoquer, l'IA bouleverse le travail et nous avons conclu sur la nécessité d'élaborer une stratégie globale. Le télétravail concerne aujourd'hui la majorité des salariés et l'on comprend combien l'hybridation du travail a des conséquences en termes de déplacements et de transports publics, de politique de logement, de développement territorial, de diffusion du numérique dans les territoires et, globalement, d'aménagement du territoire.

Le changement climatique à l'œuvre nous contraint à tout repenser, y compris le travail, à la fois les lieux et la manière dont les biens sont produits, transportés et distribués, mais également les conditions dans lesquelles les salariés vont exercer le travail dans un contexte climatique extrême. Tout indique que le travail évolue et va devoir poursuivre sa transformation. Cet état de fait doit encourager la société à se saisir de ce sujet pour débattre de ce qu'est le travail, de sa place dans la vie de chacun, de la société du temps libre, du rapport entre travail et salaire, des conditions dans lesquelles le travail doit s'exercer, de la formation tout au long de la vie, etc. Le travail est un enjeu collectif et politique, tous, nous devons nous engager pour en faire un sujet de débat, de réflexion et de transformation. ■

10. *Ibidem*, p. 28.

DEVENEZ MEMBRE PARTENAIRE DE FUTURIBLES INTERNATIONAL ET ACCÉDEZ À DES CONTENUS EXCLUSIFS

PARUTIONS QUOTIDIENNES SUR LES ENJEUX D'AVENIR

- « Les jeunes et l'environnement : entre fatalisme et mal-information », par Cécile Désaunay, 1^{er} août 2023
- « La fermentation, de nouvelles visions pour améliorer notre alimentation », par Véronique Lamblin, 25 juillet 2023

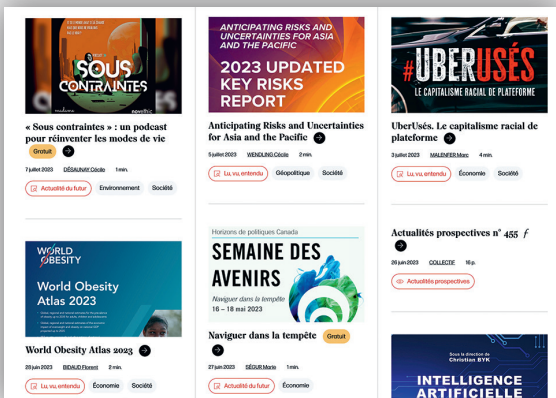
OBSERVATOIRES, GROUPES DE TRAVAIL

- Groupes de travail « Géopolitique » (Ukraine, Chine), « Intelligence artificielle »
- « Forum prospectif Santé 2040 »
- « Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest »
- Vigie alimentation
- « Forum prospectif des territoires »...

ANALYSES PROSPECTIVES

- « Prospective du Sahel, retour sur un exercice récent », par Thierry Hommel, *Analyse prospective*, n° 288, 15 juin 2023, 15 p.
- « Vers une nouvelle vague de désindustrialisation en Europe ? », par Antoine Le Bec, *Analyse prospective*, n° 286, 15 mai 2023, 15 p.

NOUVEAUTÉ RAPPORT VIGIE 2023 (EXCLUSIVITÉ MEMBRES)



*Futuribles International est un centre de réflexion sur l'avenir.
Ses travaux visent à comprendre les grandes transformations en cours.
Ils intègrent la dimension du temps long en insistant sur les marges
de manœuvre des acteurs et les stratégies possibles.*

Adhésions - informations : Aude Houguenague • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73 • ahouguenague@futuribles.com
<https://www.futuribles.com/qui-sommes-nous/association-futuribles/presentation/>

L'évolution des valeurs en Europe

Individualisation croissante, individualisme en baisse, clivages Est / Ouest

Par Pierre Bréchon ¹

Depuis plus de 40 ans, l'European Values Study (EVS) réalise des enquêtes très approfondies, à intervalles réguliers (9-10 ans), dans plus d'une trentaine de pays européens afin d'étudier l'évolution de leurs systèmes de valeurs. La revue Futuribles y fait écho à chaque nouvelle vague, comme nous le rappelions en 2021, lorsque Pierre Bréchon dévoilait les premiers enseignements de la dernière vague (réalisée en 2017) ².

À l'occasion de la parution de l'ouvrage présentant les tendances et résultats de la vague 2017 ³, Pierre Bréchon approfondit la réflexion, et souligne en particulier les évolutions observées en matière d'individualisation (volonté d'autonomie) et d'individualisme (recherche de son strict intérêt personnel) dans les différents domaines de la vie. Ainsi la tendance à l'individualisation se poursuit, notamment dans la sphère familiale et les comportements politiques, tandis que l'individualisme tend à régresser (altruisme et solidarité se renforçant). Mais ces évolutions sont très spécifiques à l'Europe du Nord, de l'Ouest, voire du Sud ; alors que l'Europe de l'Est et la Russie affichent au contraire une moindre individualisation et un individualisme nettement plus marqué. Pierre Bréchon détaille ici les caractéristiques des évolutions selon les générations, la religiosité, les vagues d'enquêtes et les aires géographiques étudiées. Et il propose une typologie croisée de l'individualisme et de l'individualisation, qu'il recoupe ensuite avec diverses variables sociales, démographiques,

1. Spécialiste des valeurs politiques et religieuses, professeur émérite de science politique, chercheur au laboratoire de sciences sociales PACTE (Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires) — IEPG (Sciences Po Grenoble) / CNRS (Centre national de la recherche scientifique) / UGA (université Grenoble Alpes).

2. BRÉCHON Pierre, « Europe : des valeurs en évolution mais toujours aussi clivées », *Futuribles*, n° 443, juillet-août 2021, p. 5-23.

3. BRÉCHON Pierre (sous la dir. de), *Les Européens et leurs valeurs. Entre individualisme et individualisation*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, juin 2023, 310 p.

politiques, donnant ainsi de nouvelles clefs de lecture et compréhension de ces deux dimensions. Si la baisse de l'individualisme dans une grande partie de l'Europe porte à l'optimisme en matière de cohésion sociale, les forts clivages culturels persistant entre Est et Ouest relativisent considérablement la perspective d'une réelle convergence des valeurs au sein du continent européen entendu au sens large — de l'Atlantique à la Russie. S.D.

Peut-on sérieusement étudier les valeurs des habitants d'un pays, et même d'un continent tel que l'Europe, pour aboutir à des conclusions éprouvées, au-delà des stéréotypes qui sont parfois justes mais aussi parfois faux, sur ce qui fait l'identité des différents pays et sur le sens des évolutions de valeurs au cours des dernières décennies ? L'expérience des équipes de sociologues et de politologues qui travaillent dans chaque pays sur l'enquête *European Values Study* (EVS) amène à répondre positivement à cette interrogation. Le questionnaire en face-à-face avec l'interviewé dure environ une heure. Celui-ci est invité à répondre à beaucoup de questions sur le sens qu'il donne à sa vie, notamment dans les grands domaines qui la constituent : la famille, le travail, les loisirs, les relations à autrui, la politique, la religion... L'analyse approfondie des réponses permet de dégager des conclusions à la fois très solides et qui peuvent être particulièrement utiles aux acteurs sociaux et aux gouvernants.

L'enquête remonte à 1981, juste quelques années après la fin des Trente Glorieuses, à un moment où les espoirs générés par le progrès économique commençaient à être déçus, notamment du fait de l'augmentation du chômage. Une nouvelle vague a été mise en chantier tous les neuf ans avec un questionnaire en partie identique ⁴. On a donc fait la cinquième vague entre 2017 et 2020 selon les pays. L'équipe française qui travaille sur ces données vient de publier, sous ma direction, *Les Européens*



4. BRÉCHON Pierre, « What Do Changes in the EVS Questionnaire Reveal? », in Ruud LUIJKX, Tim REESKENS et Inge SIEBEN (sous la dir. de), *Reflections on European Values: Honouring Loek Halman's Contribution to the European Values Study*, Tilbourg : Open Press TiU (Tilburg University), 2022. URL : <https://openpressti.u.pugpub.org/pub/what-do-changes/release/1?readingCollection=afbc560e>. Consulté le 3 juillet 2023.

INDIVIDUALISME ET INDIVIDUALISATION : DEUX NOTIONS DISTINCTES

► **L'individualisme** désigne une tendance à agir toujours en fonction de ses intérêts personnels, à se replier sur sa vie privée et à privilégier le « chacun pour soi ». On peut identifier individualisme et égoïsme si on veut employer un terme moralement connoté.

► **L'individualisation** désigne une orientation de valeurs très différente. Celui qui est individualisé veut faire des choix autonomes, personnels et non pas simplement agir en fonction de ce que

lui imposent les autorités, qu'il s'agisse de l'État, d'une religion, de son chef d'entreprise ou de ses collègues de travail, des médias, de maîtres à penser qu'il faudrait suivre ou d'un *leader* charismatique dans un parti ou une association.

L'individualisation s'oppose aux valeurs traditionnelles basées sur les devoirs, le conformisme et le respect des autorités. Alors que l'individualisme s'oppose à l'altruisme et aux valeurs de solidarité. ■

P.B.

Sur cette dichotomie entre individualisation et individualisme, voir :

BRÉCHON Pierre et GALLAND Olivier (sous la dir. de), *L'Individualisation des valeurs*, Paris : Armand Colin, 2010.

BRÉCHON Pierre « L'individualisation des sociétés européennes », *Futuribles*, n° 395, juillet-août 2013, p. 119-136.

BRÉCHON Pierre, « Individualisation et individualisme dans les sociétés européennes », in Pierre BRÉCHON et Frédéric GONTHIER (sous la dir. de), *Les Valeurs des Européens. Évolutions et clivages*, Paris : Armand Colin, 2014, p. 221-239.

BRÉCHON Pierre, « Individualisation Rising and Individualism Declining in France: How Can this Be Explained? », *French Politics*, vol. 19, n° 2-3, septembre 2021, p. 114-138.

et leurs valeurs. Entre individualisme et individualisation, aux Presses universitaires de Grenoble. L'ouvrage compare les résultats par pays et grandes aires géographiques, mais il montre aussi comment, sur chaque thématique, l'Europe a évolué au fil des décennies. Dans un contexte socio-économique très différent de celui des années 1980, les valeurs ont-elles beaucoup changé ? Comment peut-on caractériser les systèmes de valeurs dominants en Europe aujourd'hui ?

Le sous-titre de l'ouvrage exprime sa problématique centrale. Deux grandes dimensions nous semblent résumer le système de valeurs des Européens : l'individualisme et l'individualisation. Ces deux dimensions sont très souvent confondues par les observateurs qui assèment, sur la base d'impressions pessimistes — car l'opinion est, en Europe, fortement pessimiste — un verdict définitif : l'individualisme se développerait sans que l'on sache très bien ce que recouvre cette notion.

Au contraire, selon moi et beaucoup de collègues travaillant sur cette enquête, il faut soigneusement distinguer l'individualisme et l'individualisation qui correspondent à deux grandes orientations très différentes, et même en partie opposées, très structurantes des systèmes de valeurs ⁵.

Individualisation et individualisme dans les différents domaines de la vie

Des familles plus individualisées, des relations plus égalitaires entre hommes et femmes, une liberté des mœurs en forte progression

Dans la première partie du livre, consacrée aux liens sociaux, on a montré que les relations familiales étaient aujourd'hui beaucoup moins contraintes qu'autrefois. La famille n'est plus une structure uniforme dans laquelle chacun se coulerait sans discussion. Elle se construit largement sur les relations des conjoints ou des compagnons. Il y a donc une forte diversification des modèles familiaux mis en œuvre, notamment au nord et à l'ouest de l'Europe. On se marie beaucoup moins souvent qu'avant et pourtant le mariage garde une aura, comme s'il constituait un bel idéal d'amour et de stabilité familiale. On peut y avoir recours si on le sent, mais surtout, beaucoup souhaitent ne pas figer l'avenir, ils veulent que leur structure familiale puisse s'ajuster à l'évolution de leurs sentiments. Ils sont donc favorables à un divorce facile (tableau 1). Par ailleurs, l'homoparentalité est devenue légitime dans les pays nordiques et en Europe de l'Ouest, alors qu'elle reste très réprouvée à l'est de l'Europe, tout comme les relations homosexuelles. La famille s'est donc individualisée, mais beaucoup plus fortement à l'ouest du continent qu'à l'est, demeuré traditionnel. Les mœurs se sont libéralisées selon les mêmes logiques géographiques ⁶ : on est très permissif à l'ouest et très peu à l'est où les mœurs contraintes se maintiennent.

Les rapports entre hommes et femmes ont aussi beaucoup évolué, aussi bien dans la famille que dans la société ⁷. Le modèle de rela-

5. Voir dans l'encadré précédent les nuances entre ces deux notions, ainsi que les publications traitant de cette dichotomie entre individualisation et individualisme.

6. L'enquête mesure si différents comportements (homosexualité, avortement, divorce, euthanasie, suicide) touchant à la sexualité et au rapport au corps sont ou non justifiés, avec une échelle allant de 1 (jamais) à 10 (toujours).

7. Un indice a été construit à partir de huit indicateurs. Quatre portent sur le partage des rôles dans la famille : est-on favorable ou opposé au modèle de la mère au foyer s'occupant des enfants et d'un

Tableau 1. Valeurs familiales et rapports entre les sexes selon les zones géographiques (en %)

	Pays nordiques	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est UE*	Europe de l'Est hors UE	Russie	Ensemble
Divorce justifié (7 à 10)	79	64	59	37	28	45	53
Les couples homosexuels font de bons parents	69	65	45	19	7	11	40
Hommes-femmes : égalité	88	74	62	41	28	20	54
Permissivité des mœurs	85	73	57	31	12	27	51

*Pays d'Europe de l'Est membres de l'Union européenne (UE).

Lecture : les chiffres en **gras bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

tions inégalitaires, avec des rôles spécifiques des hommes et des femmes, est beaucoup moins soutenu qu'avant. La volonté d'égalité avec partage des rôles est aujourd'hui dominante, mais avec des écarts qui restent très forts selon les parties de l'Europe.

Plus d'attention aux autres, donc un moindre individualisme et repli sur soi

Au-delà des relations hommes-femmes, du domaine familial et de la permissivité des mœurs, la valorisation du « souci des autres » est aussi très liée à l'individualisme et à l'individualisation. Elle est mesurée par des indicateurs d'altruisme identitaire (se sentir concerné par les conditions de vie des gens du voisinage, de ses concitoyens, des habitants de la région, des Européens, de toute l'humanité) et d'altruisme social / compassionnel (se sentir concerné par les conditions de vie des personnes âgées, des malades ou handicapés, des chômeurs, des immigrés). Ce qui a permis de construire une même échelle d'altruisme de 1999 à aujourd'hui pour 22 pays où l'enquête a été répétée lors de chaque vague. On montre ainsi que ceux qui valorisent beaucoup l'altruisme » sont passés de 40 % en 1999-2001 à 43 % en 2008-2010, mais à 53 % en 2017-2020. C'est un résultat très important qui montre que le pessimisme en vogue sur la disparition des liens sociaux et l'indi-

père gagnant l'argent pour sa famille ? Les quatre autres concernent l'égalité des sexes évaluée à travers l'importance des études universitaires pour les filles, la possibilité pour les femmes d'accéder à des positions de responsabilité (en politique et dans les entreprises), le droit au travail des femmes.

vidualisme de chacun qui n'aurait plus d'intérêt pour les autres est totalement erroné. Bien sûr, on peut estimer qu'il y a encore beaucoup trop d'individualisme et pas assez de solidarités, mais il est important de repérer cette tendance qui montre que nos sociétés ont de nombreuses potentialités positives. Il faut aussi noter qu'il y a d'assez fortes disparités selon les zones géographiques, avec un altruisme très conséquent en Europe du Sud (68 %), de l'Ouest (62 %) et dans les pays nordiques (60 %), mais plus faible à l'est de l'Europe, tout particulièrement en Russie (29 %).

Quand on est altruiste, on est beaucoup plus favorable aux valeurs d'individualisation. Alors que les individualistes sont davantage repliés sur eux-mêmes et peu sociables, la valorisation de l'autonomie des choix individuels va de pair avec une forte sociabilité, plus de participation associative, une plus forte politisation et participation politique, une orientation politique de gauche, une ouverture et une confiance envers autrui, une tolérance et un respect des autres plus développés, davantage d'implication dans les solidarités collectives. Elle se traduit aussi par une meilleure acceptation des immigrés et un plus faible nationalisme.

L'altruisme n'est pas plus valorisé par les femmes que par les hommes, comme on aurait pu le penser. Il y a en revanche des différences par âge : les jeunes sont moins altruistes que les personnes âgées, alors qu'ils sont plus individualisés et plus diplômés. Les relations sont donc complexes, le niveau d'altruisme étant le plus fort chez les personnes âgées à haut niveau de diplôme (60 %) et le plus bas chez les jeunes faiblement diplômés (38 %). La religiosité joue aussi un rôle important, les valeurs altruistes étant les plus élevées chez les pratiquants protestants (68 %), catholiques (62 %) et musulmans (59 %). Il est en revanche plus bas chez les orthodoxes pratiquants (45 %). Mais les cultures nationales jouent aussi un rôle : ainsi 93 % des orthodoxes arméniens pratiquants font preuve d'un altruisme élevé et seulement 33 % des orthodoxes russes pratiquants. Selon une analyse statistique en composantes principales, les variables les plus déterminantes sont le degré de politisation, la religiosité, la zone géographique.

Implication politique et valeurs démocratiques

Dans la deuxième partie, consacrée aux valeurs politiques, Bernard Denni a construit une échelle globale composée de sous-dimensions autour de la permissivité des mœurs, de la confiance interpersonnelle et du rapport entre hommes et femmes, proche

Tableau 2. Les attentes démocratiques selon le niveau d'individualisation (en %)

Que le pays soit gouverné démocratiquement	Très important	Moyen	Pas important	Ensemble
Individualisation forte	59	52	44	53
Individualisation faible	41	48	56	47
Systèmes politiques légitimes	Démocrate exclusif	Une réponse non démocratique	Deux à trois réponses non démocratiques	Ensemble
Individualisation forte	58	54	35	53
Individualisation faible	42	46	65	47
Définition de la démocratie par l'illibéralisme	N'accepte pas	Hésite	Accepte	Ensemble
Individualisation forte	71	59	37	53
Individualisation faible	29	41	64	47

Lecture : les chiffres en **gras bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

de mon indice d'individualisation. Il montre que lorsqu'on soutient des valeurs d'individualisation, d'autonomie et d'émancipation, on est aussi plus politisé, on participe davantage aux élections et on dispose d'un potentiel protestataire plus important ; alors que les adeptes des valeurs traditionnelles sont moins impliqués dans la vie sociale et politique, et donc plus repliés sur eux-mêmes et plus individualistes.

L'individualisation implique égalité entre citoyens, libertés individuelles et aspirations démocratiques. La montée des valeurs d'autonomie des individus s'accompagne donc d'un développement des attentes démocratiques (tableau 2).

Un très grand nombre d'Européens estiment que la démocratie est un bon système et pensent qu'il est important que le pays soit gouverné démocratiquement. Néanmoins ces jugements sont très liés au niveau d'individualisation : plus on est individualisé, plus on valorise la démocratie. L'enquête demande aussi si la démocratie, un régime d'experts, un *leader* autoritaire et un gouvernement de l'armée sont de bons systèmes politiques. Les réponses à cette question sont très intéressantes car, selon les logiques de la raison, si on est démocrate, on ne saurait trouver bon un gouvernement dans lequel ce sont les experts qui décident ce qui est bon pour le pays et non pas les représentants du peuple. Et de la même façon, si on est démocrate, on ne saurait soutenir un système avec « un *leader* autoritaire qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des

élections ». Et on ne devrait pas accepter un régime de gouvernance militaire. Les réponses montrent que beaucoup d'Européens trouvent bons des régimes politiques qu'on aurait pu croire incompatibles. Seulement environ 40 % de démocrates « exclusifs » trouvent bon le système démocratique et mauvais tous les autres. Mais, là encore, il y a beaucoup plus de démocrates exclusifs chez les fortement individualisés que chez ceux qui ne le sont pas.

Enfin, une autre question porte sur les définitions de la démocratie, qui est plurielle entre notamment les définitions classiques d'une démocratie politique⁸ et des orientations « illibérales » ou « hybrides » dans lesquelles des formes d'autoritarisme apparaissent justifiées⁹. Le bas du tableau 2 montre que ceux qui ne valorisent pas les traits d'une démocratie illibérale sont souvent des personnes fortement individualisées alors que ceux qui les jugent essentiels revendiquent peu leur autonomie individuelle.

Selon les générations et la religiosité

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux différences de valeurs entre groupes sociaux. À l'aide d'une analyse en composantes principales sur 19 dimensions de valeurs sur les données agrégées de 1990-1991 à 2017-2020, Olivier Galland dégage une structure générale de valeurs, très pérenne, avec un premier axe allant du libéralisme culturel aux valeurs religieuses et familiales traditionnelles, et un second axe allant des valeurs d'implication sociopolitique et de confiance dans les autres, à des positions de retrait sociopolitique et de défiance. Ces deux dimensions sont aussi proches de ce que j'appelle l'individualisation distinguée de l'individualisme.

Le libéralisme culturel est sensiblement plus développé chez les jeunes mais l'écart générationnel tend plutôt à se réduire au fil des vagues d'enquêtes, l'ensemble des générations évoluant — peu ou prou — vers ce libéralisme. Les valeurs de confiance et d'intégration (la seconde grande dimension) sont aussi plutôt en progression. Ce qui est congruent avec la montée de l'individualisation et la régression de l'individualisme. Mais il est aussi clairement montré que ces différences dans les systèmes de valeurs sont nettement

8. Trois caractéristiques d'une démocratie politique sont testées : l'existence d'élections libres, un état de droit protégeant les individus contre des abus du pouvoir, une égalité entre les hommes et les femmes.

9. Deux traits d'illibéralisme — sur trois testés dans l'enquête — sont ici retenus : les individus obéissent aux gouvernants et l'armée peut gouverner à la place d'un système incompetent.

plus fortes selon les zones géographiques que selon les différences générationnelles.

L'importance du premier axe de valeurs — du libéralisme culturel aux valeurs traditionnelles — est confirmée par le chapitre consacré aux positionnements religieux. En effet, Claude Dargent y montre que le système de valeurs des groupes religieux et non religieux est très différent, notamment concernant le libéralisme des mœurs, l'égalité entre les sexes et le familialisme. On devrait donc observer un fort niveau d'individualisation des athées et des sans-religion. Mais les données montrent également que les protestants sont aussi souvent porteurs de valeurs d'individualisation, ce qui correspond bien à l'image d'un protestantisme comme religion de la modernité.

Analyse plus systématique des relations entre individualisation et individualisme

Ce que ces différents chapitres annoncent déjà sur les attitudes d'individualisation et d'individualisme est développé de manière plus systématique dans le chapitre conclusif de l'ouvrage. J'y explique comment j'ai opérationnalisé la mesure de l'individualisme et de l'individualisation en retenant un nombre assez important de questions. L'indice d'individualisme comporte 17 indicateurs. Neuf sont issus d'une batterie de questions mesurant le manque de solidarité avec différentes catégories de population : ne pas se sentir concerné par les conditions de vie des gens du voisinage, de la région, des concitoyens, des Européens, de l'humanité tout entière, mais aussi des personnes âgées, des chômeurs, des immigrés, des malades ou handicapés (donc toutes les variables inversées de l'altruisme). Deux sont des indicateurs de dépolitisation : ne pas trouver la politique importante dans sa vie, ne pas s'intéresser à la politique. Quatre concernent la faible participation protestataire (ne jamais ou rarement signer des pétitions, manifester, faire grève, boycotter des produits). Enfin, l'indice inclut l'absence d'adhésion associative et le souhait de ne pas soutenir financièrement des actions contre la pollution de l'environnement. Tous ces indicateurs permettent de mesurer une attitude de retrait, à la fois dans la relation à autrui et dans l'implication politique.

L'indice d'individualisation est construit avec 15 indicateurs. Cinq portent sur le libéralisme des mœurs : trouver justifié(s) l'homosexualité, l'avortement, le divorce, l'euthanasie, le suicide. Trois concernent le sens du travail : trouver important d'avoir de l'initia-

tive dans son travail, de pouvoir réussir quelque chose, d'avoir des responsabilités. Cinq ont trait aux qualités à encourager chez les enfants : l'indépendance, le sens des responsabilités, l'imagination, la tolérance et le respect des autres, la détermination et la persévérance. Enfin, une question porte sur la valorisation de la liberté d'expression et une sur le souhait de participer aux décisions publiques. Tous ces indicateurs permettent de mesurer globalement le désir d'autonomie des individus, sans suivre mécaniquement les normes édictées par les différentes autorités (religions, État, médias, familles...) ¹⁰.

L'analyse des données EVS montre que ces deux grandes dimensions attitudinales sont en fait orthogonales et que plus on est individualisé, moins on tend à être individualiste. Le coefficient de Pearson est de $-0,36$ pour l'ensemble du fichier ¹¹. Les pays où la tension est forte entre ces deux dimensions sont principalement à l'ouest, au nord et au sud de l'Europe, alors qu'à l'est la relation est quasi nulle. En tout cas, on n'observe aucun pays avec une relation positive significative. Donc l'idée répandue selon laquelle l'individualisation entraînerait l'individualisme ne s'observe dans aucun pays — ce qui ne veut pas dire que cela n'existe pas chez certains individus, comme va le montrer la typologie présentée plus loin.

Selon les vagues de l'enquête

Les mêmes indices ont été construits sur les données des vagues antérieures, ce qui permet d'objectiver les évolutions de ces deux grandes dimensions (tableau 3). Le niveau d'individualisme était assez stable dans la première décennie des années 2000, mais il s'est restreint sensiblement entre les deux dernières vagues. Cette évolution montre que l'affirmation constante, mais sans aucune objectivation sérieuse, de la croissance de l'individualisme est

10. Christian Welzel a proposé un indice de valeurs d'émancipation, proche de mon indice d'individualisation. Cf. WELZEL Christian et MORENO ALVAREZ Alejandro, « Enlightening People: The Spark of Emancipative Values », in Russell J. DALTON et Christian WELZEL (sous la dir. de), *The Civic Culture Transformed: From Allegiant to Assertive Citizens*, Cambridge : Cambridge University Press, 2014, p. 59-88. Dans leur livre *Modernization, Cultural Change and Democracy: The Human Development Sequence* (New York : Cambridge University Press, 2005), Ronald Inglehart et Christian Welzel ont proposé une superdimension attitudinale allant des valeurs de survie et d'appartenance au groupe, dominantes dans les pays pauvres, aux valeurs d'expression de soi, d'individualisation et d'autonomie des pays riches. Cette superdimension est aussi proche de mon indice d'individualisation.

11. Le coefficient de Pearson est un indice reflétant une relation linéaire entre deux variables. Il varie entre -1 et $+1$; la valeur 0 reflète une relation nulle entre les deux variables, une valeur négative signifie que lorsqu'une variable augmente, l'autre diminue, et une valeur positive indique que les deux variables varient ensemble dans le même sens (NDLR).

fausse. Cette croyance est probablement due à une ambiance socio-politique très pessimiste, où pour certains tout décline et où l'apocalypse nous menace tous les jours. Évidemment, on ne mesure pas si les comportements évoluent exactement comme les valeurs. Mais le recul de l'individualisme revendiqué (toujours essayer de faire prévaloir mes intérêts) est très important. Il montre que l'esprit de convivialité et de solidarité, loin de s'effiloche, progresse.

Tableau 3. Évolution de l'individualisme et de l'individualisation en Europe (en %, 22 mêmes pays*)

	Individualisme fort	Individualisation forte
1990-1991	–	26
1999-2001	55	32
2008-2010	52	37
2017-2020	44	53

* Les 22 pays où l'enquête a été mise en œuvre aux dates considérées.

Lecture : les chiffres en **gras bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS.

L'évolution de l'individualisation est encore beaucoup plus spectaculaire que la régression de l'individualisme. La volonté d'autonomie et de choix libre a considérablement augmenté, tout particulièrement dans la dernière décennie. C'est une évolution majeure qui a de nombreuses conséquences sur l'ensemble du système de valeurs des Européens.

La moyenne européenne sur ces deux grandes dimensions est cependant à relativiser, tant les différences observées par grandes zones géographiques sont importantes. L'individualisation a crû très fortement dans les pays nordiques, en Europe de l'Ouest et du Sud, mais de manière plus modeste à l'est du continent. Quant à l'individualisme, il est resté stable à l'est de l'Europe alors qu'il s'est restreint partout ailleurs, très fortement au nord, moyennement à l'ouest, un peu moins au sud. L'écart est donc croissant entre pays européens sur ces grandes dimensions de valeurs.

Selon les aires géographiques et le pays

Aujourd'hui (tableau 4), l'individualisme est massif en Russie et en Europe de l'Est intégrée à l'UE, mais faible dans les pays nordiques, en Europe de l'Ouest et du Sud. De façon assez symétrique, la culture de l'individualisation est très développée dans les pays nordiques et en Europe de l'Ouest, l'Europe du Sud est proche de la moyenne européenne, et tous les pays de l'est de l'Europe, aussi bien dans l'UE qu'en dehors, restent très traditionnels.

Tableau 4. Individualisme et individualisation selon les zones géographiques (en %)

	Pays nordiques	Europe de l'Ouest	Europe du Sud	Europe de l'Est UE	Europe de l'Est hors UE	Russie	Ensemble
Individualisme fort	28	34	38	62	52	79	49
Individualisation forte	88	75	56	34	17	19	53

Lecture : les chiffres en **gras bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

Mais on peut aussi considérer la situation de chaque pays (tableau 5). Nous avons choisi de le faire en calculant l'écart entre individualisation et individualisme par pays à l'intérieur de chaque aire de l'Europe, pour estimer si la culture d'un pays penche vers l'individualisation ou vers l'individualisme. La dernière ligne du tableau met bien en relief les énormes différences de culture que connaît l'Europe. L'individualisation couplée à un faible individualisme imprègne aujourd'hui toute la culture des pays nordiques. L'Europe de l'Ouest obéit au même modèle, mais de manière un peu moins marquée, alors qu'en Europe de l'Est, les chiffres sont négatifs du fait d'un fort individualisme et d'une faible individualisation, surtout dans les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne, situés globalement plus à l'est du continent. L'axe ouest-est est à la fois géographique et culturel. Il y a cependant des spécificités dans chaque aire géographique.

Ainsi la Finlande partage très largement avec les autres pays nordiques une culture de l'individualisation, mais son niveau d'individualisme y est sensiblement plus élevé, en raison d'un altruisme moins développé, et d'une moindre politisation et participation protestataire. Cette relative spécificité de la Finlande parmi les pays nordiques a souvent été notée : elle a une langue très différente des autres et une longue tradition agraire ; elle a été une colonie de la Suède pendant une longue période, suivie d'une présence russe pendant tout le XIX^e siècle. Ces spécificités font que certains auteurs estiment que si elle est bien un pays nordique, elle ne serait pas culturellement un pays scandinave.

L'Europe de l'Ouest est moins homogène que les pays nordiques. On peut opposer trois pays fortement individualisés et faiblement individualistes (Allemagne, Suisse, Autriche) à trois pays un peu moins individualisés mais un peu plus individualistes (Pays-Bas, Royaume-Uni, France). Les Pays-Bas, autrefois proches des pays nordiques, s'en distinguent aujourd'hui davantage. Ils ont toujours

Tableau 5. Écart entre forte individualisation et fort individualisme par zones géographiques et pays de résidence (en points de pourcentage)

Pays nordiques		Europe de l'Ouest		Europe du Sud		Europe de l'Est UE		Europe de l'Est hors UE	
Suède	69	Allemagne	66	Espagne	42	Slovénie	27	Monténégro	- 14
Danemark	67	Suisse	53	Portugal	5	Rép. tchèque	14	Arménie	- 16
Norvège	62	Autriche	47	Italie	4	Croatie	- 19	Géorgie	- 16
Islande	59	Royaume-Uni	29			Bulgarie	- 20	Macédoine du Nord	- 29
Finlande	33	Pays-Bas	29			Lituanie	- 23	Bosnie	- 33
		France	23			Pologne	- 29	Albanie	- 38
						Slovaquie	- 34	Biélorussie	- 41
						Estonie	- 36	Serbie	- 42
						Hongrie	- 37	Russie	- 60
						Roumanie	- 45	Azerbaïdjan	- 66
Moyenne	60		41		18		- 28		- 55

Lecture : les chiffres en **gris bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

un fort niveau d'individualisation, mais leur individualisme augmente aujourd'hui fortement.

L'Europe du Sud est nettement plus diversifiée qu'autrefois du fait de la très forte évolution culturelle de l'Espagne, devenue assez individualisée mais peu individualiste, alors que l'Italie et le Portugal ne présentent que des niveaux d'individualisation et d'individualisme un peu inférieurs à la moyenne européenne. Les deux pays sont restés assez traditionnels et le catholicisme y a beaucoup mieux résisté à la sécularisation que l'Espagne.

L'Europe de l'Est intégrée dans l'UE est globalement caractérisée par une assez faible individualisation mais un assez fort individualisme, à deux exceptions près : la Slovénie et la République tchèque, dont le chiffre des écarts est positif. Les deux pays sont assez individualisés mais moyennement individualistes. Ils ont donc un profil culturel assez proche de celui de l'Europe de l'Ouest. Tous les autres pays de l'UE autrefois membres du bloc soviétique ont un résultat négatif. Le cas le plus extrême est celui de la Roumanie, très individualiste et très faiblement individualisée.

L'Europe de l'Est hors UE affiche aussi de la diversité mais tous les pays y ont un résultat négatif, allant de - 14 au Monténégro à - 60 en

Tableau 6. **Typologie de l'individualisation et de l'individualisme en 2017** (en %)

		Forte individualisation	Faible individualisation	Moyenne
Individualisme	Faible	Humaniste individualisé 33 %	Traditionnel ouvert 18 %	51 %
	Fort	Autocentré individualisé 19 %	Traditionnel individualiste 30 %	49 %
Moyenne		52 %	48 %	100 %

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

Russie et – 66 en Azerbaïdjan. Les trois pays avec le plus faible écart (Monténégro, Géorgie et Arménie) partagent un même modèle avec à la fois une faible individualisation et un faible individualisme, donc à la fois traditionnels mais ouverts aux autres et au monde.

Typologie croisée de l'individualisme et de l'individualisation

La relation inversement proportionnelle entre individualisme et individualisation est forte mais pas totale, comme les commentaires précédents sur certains pays le montrent. On peut aussi le voir à l'aide d'une typologie croisée des deux grandes dimensions (tableau 6). Conformément à la relation, près de deux Européens sur trois sont sur la diagonale de ce tableau, opposant donc un groupe de personnes à la fois très individualistes mais à faible individualisation, que l'on nomme « traditionnel individualiste » (30 %), à un type fortement individualisé et faiblement individualiste, baptisé « humaniste individualisé » (33 %). Mais un gros tiers des Européens peut être situé dans deux modèles dissidents : celui des « traditionnels ouverts » (18 %) et celui des « autocentrés individualisés » (19 %). Comme attendu, le modèle humaniste individualisé domine dans les pays nordiques et en Europe de l'Ouest, et le modèle traditionnel individualiste à l'est.

Ces quatre groupes ont des caractéristiques sociodémographiques et de valeurs en général fortes (tableau 7), ce qui justifie le nom qui leur a été attribué. On n'observe en fait aucun lien entre ces quatre groupes et le fait d'être homme ou femme, les jeunes sont seulement un peu plus individualisés. En revanche, les catégories favorisées sont beaucoup plus souvent humanistes individualisées et les défavorisées, traditionnelles individualistes.

Le degré de religiosité est aussi un élément important. Les individualisés sont très peu religieux, la culture de l'autonomie individuelle ne faisant pas bon ménage avec les fortes prescriptions des

Tableau 7. Typologie de l'individualisation et de l'individualisme croisée avec un ensemble de variables sociodémographiques, sociales et politiques (% horizontaux)

		Humaniste individualisé	Autocentré individualisé	Traditionnel ouvert	Traditionnel individualiste
	Ensemble	33	19	18	30
Position sociale	Très basse	20	18	21	41
	Assez basse	25	19	19	37
	Assez haute	44	20	16	21
	Très haute	55	18	14	13
Religiosité	Quasi nulle	43	28	9	20
	Faible	36	21	11	32
	Moyenne	28	14	21	37
	Forte	24	8	34	34
Confiance aux autres	Très forte	55	16	17	13
	Assez forte	37	18	20	25
	Assez faible	26	19	20	35
	Très faible	13	21	16	50
Rejet des étrangers	0 catégorie	42	17	17	23
	Une seule	31	22	17	30
	2 à 5	16	18	20	46
Nationalisme	Fort	25	18	21	35
	Faible	46	20	12	22
Rôles des hommes et des femmes	Spécifiques ++	15	14	26	44
	Spécifiques +	39	23	16	22
	Semblables +	57	24	9	10
	Semblables ++	70	20	6	5
Matérialiste / post-matérialiste	Ordre + maintien des prix	11	12	24	54
	Mixte	33	21	19	27
	Participation + expression	64	21	7	9
Sentiment de devoirs sociaux	Très fort	16	10	33	41
	Assez fort	26	15	23	37
	Assez faible	39	21	13	27
	Très faible	46	26	9	20
Démocrate	Exclusif	41	19	14	26
	Une réponse anti	36	20	16	29
	Deux réponses anti ou +	20	17	27	37
Implication politique	Très forte	72	7	17	4
	Assez forte	39	20	24	17
	Assez faible	17	25	18	41
	Très faible	7	22	12	59
Orientation politique	Gauche	55	14	15	16
	Centre	33	21	17	28
	Droite	28	19	24	29
	NSP / SR	14	19	15	52
Zone géographique	Pays nordiques	66	23	6	6
	Europe de l'Ouest	54	22	12	12
	Europe du Sud	40	18	22	20
	Europe de l'Est	12	17	23	47

NSP : ne se prononce pas ; SR : sans réponse.

Lecture : les chiffres en **gris bordeaux** signalent les plus fortes surreprésentations pour la dimension concernée.

Source : EVS 2017 ; champ : 34 pays.

religions. En revanche, la forte religiosité est surreprésentée chez les individualistes, tout particulièrement chez les traditionnels ouverts.

La valorisation de la sociabilité est un trait fort des individualisés humanistes, alors que les individualistes traditionnels se méfient des autres, privilégiant les relations avec les gens connus, les seuls à qui l'on puisse faire confiance. Ce qui se traduit aussi par un écart sensible dans le rapport aux immigrés et par un nationalisme différencié, les individualistes étant beaucoup plus attachés aux valeurs nationales, alors que les individualisés sont plus universalistes.

L'égalité entre les sexes dans la famille et la société est un trait très fort des individualisés, alors que les deux groupes individualistes sont en faveur de rôles différenciés, voire inégalitaires. Les deux groupes individualistes partagent une culture du devoir, alors que les individualisés rejettent les obligations, voulant agir selon leur rationalité propre.

Les individualisés sont favorables à des valeurs démocratiques d'expression de soi et de participation aux décisions collectives, alors que les individualistes sont beaucoup plus défenseurs de l'ordre public et plutôt apathiques sur les enjeux sociétaux et les engagements civiques. Les premiers défendent davantage le système politique démocratique, alors que les seconds sont plus enclins à soutenir des modes de gouvernement hybrides.

Les analyses de régression permettent de montrer que les systèmes de valeurs articulant individualisation et individualisme sont très dépendants de la zone géographique de résidence, qui évidemment dépend en large partie du développement économique et du niveau scolaire des populations. Mais le système de valeurs des Européens est aussi très dépendant du niveau de religiosité et de la matrice religieuse des cultures nationales. La sécularisation va de pair avec une forte individualisation. Et les pays de matrice religieuse protestante sont très individualisés mais faiblement individualistes, à la différence des orthodoxes qui appartiennent très souvent à l'univers individualiste traditionnel. La forte religiosité se marque par un moindre individualisme, les valeurs de charité et de compassion poussant probablement à plus d'engagement solidaire.

La forte montée de l'individualisation, particulièrement dans la dernière décennie, laisse augurer la continuation de la tendance. L'évolution est moins prévisible pour l'individualisme. Cela dépendra probablement beaucoup de la capacité des acteurs socio-

politiques à donner le goût des autres et de l'implication dans le devenir collectif, dans un contexte socio-économique souvent difficile, qui peut stimuler les solidarités mais aussi le chacun pour soi. ■

PUBLICATIONS DANS LA REVUE FUTURIBLES

Sur les valeurs des Européens

- BRÉCHON Pierre et DÉSSERT Myriam, « Les Russes sont-ils adeptes de valeurs illibérales et autoritaires ? », n° 446, janvier-février 2022, p. 37-52.
- Dossier spécial « L'évolution des valeurs des Européens », n° 443, juillet-août 2021, p. 5-50.
- GALLAND Olivier, « Les générations au prisme des valeurs », n° 441, mars-avril 2021, p. 51-64.
- Numéro spécial « Les valeurs des Européens », n° 395, juillet-août 2013, 176 p.
- BRÉCHON Pierre, « Religion et valeurs en Europe. Effets sociopolitiques de la dimension religieuse chez les Européens », n° 393, mars-avril 2013, p. 75-87.
- Numéro spécial « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme », n° 277, juillet-août 2002, 216 p.

- BRÉCHON Pierre, « L'évolution du religieux », n° 260, janvier 2001, p. 39-48.
- LAMBERT Yves, « Le devenir de la religion en Occident. Réflexion sociologique sur les croyances et les pratiques », n° 260, janvier 2001, p. 23-38.
- Numéro spécial « L'évolution des valeurs des Européens », n° 200, juillet-août 1995, 230 p.

Sur les valeurs des Français

- BRÉCHON Pierre, « Les valeurs des Français en tendances. Plus de liberté pour soi, plus d'exigences dans la sphère collective », n° 431, juillet-août 2019, p. 55-71.
- BRÉCHON Pierre et TCHERNIA Jean-François, « L'évolution des valeurs des Français », n° 253, mai 2000, p. 5-20. ■

Futuribles

COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?

PROSPECTIVE DES MODES DE VIE ET DE LA CONSOMMATION

FORMATION FUTURIBLES INTERNATIONAL | 18-19 OCTOBRE 2023 | PARIS

Intervenants

Animée par **Hugues de Jouvenel**, président d'honneur de Futuribles International. Avec la participation **Laurence Allard**, maîtresse de conférences en sciences de la communication (IRCAV-Paris Sorbonne nouvelle), sociologue des usages numériques ; **Bruno Hérault**, sociologue, chef du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; **Louis Maurin**, directeur de l'Observatoire des inégalités ; **Dominique Méda**, directrice de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales à l'université Dauphine-PSL ; **Thibaut de Saint Pol**, sociologue, administrateur de l'INSEE ; et **Irène Théry**, sociologue, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Cette session vise à éclairer certains aspects importants de l'évolution des modes de vie par l'étude des tendances lourdes et émergentes d'évolution à moyen et long termes, ainsi que des éventuelles discontinuités et ruptures. Elle doit permettre aux participants de discerner, au-delà des fluctuations conjoncturelles, quels sont les facteurs de pérennité et de changement à partir desquels peut se construire une prospective des modes de vie, en tenant compte de leur diversité et des inégalités.

Programme

- Quelle prospective ? Quels modes de vie ?
- Les tendances et mutations de la société française : évolutions des rapports sociaux | des rapports aux temps | des rapports à l'espace
- Prospective de la famille : les liens entre genres et générations
- Les évolutions de la consommation des Français
- L'évolution des revenus et du pouvoir d'achat en France
- La diffusion des outils numériques, leurs usages et leurs impacts sur la vie sociale
- L'avenir du travail et de l'emploi

Prix

Les frais d'inscription sont de 1 430 euros HT (1 716 euros TTC, TVA à 20 % incluse)*. Ils comprennent la participation à la formation et les supports. Les déjeuners sont offerts aux participants.

Futuribles International est un organisme de formation certifié Qualiopi.

Renseignements complémentaires

Programme détaillé consultable à l'adresse <https://www.futuribles.com/formation/comment-vivrons-nous-demain-prospective-des-modes-de-vie-et-de-la-consommation-2/> ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls - Futuribles International - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 71
E-mail : croels@futuribles.com

**Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième inscription ; dispense des frais d'inscription pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation dans la limite des places disponibles).*

Les réseaux sociaux, 20 ans plus tard

Par Caroline Faillet ¹

Qu'il s'agisse des « printemps arabes », de la crise dite des « gilets jaunes », des manifestations suscitées en France par la réforme des retraites, a fortiori des mouvements sociaux violents intervenus cet été en France, les services en charge de l'ordre public remettent en cause les réseaux sociaux qui seraient instrumentalisés par les manifestants au service de leurs actions. En même temps, sans les mêmes réseaux, d'autres actions comme #MeToo ou #BlackLives Matter, nombre de mouvements en faveur de l'écologie et contre les violences commises à l'encontre des femmes n'auraient sans doute pas bénéficié du même écho.

Mais que sont ces réseaux sociaux qu'utilisent aujourd'hui près de cinq milliards de personnes dans le monde pour exprimer leurs points de vue et leurs passions, communiquer entre eux, alors qu'ils s'ignoraient auparavant ? Les plates-formes, comme toutes les nouvelles technologies, sont devenues des espaces pouvant conduire au meilleur comme au pire des usages. Caroline Faillet, qui suit cette question depuis bientôt 20 ans, nous en explique les vertus et les défauts, et présente leurs perspectives. H.J.

Bien qu'ayant eu quelques prédécesseurs comme Friendster et que ce soit Facebook qui en ait démocratisé l'usage avec l'invention du « mur Facebook », c'est LinkedIn qui ouvre la marche des réseaux sociaux modernes en 2003. Quel bilan peut-on en tirer, 20 ans plus tard sur le plan social, politique et économique ?

En 2023, environ 4,8 milliards de personnes dans le monde utilisent les médias sociaux, et 83 % en sont des utilisateurs actifs, passant

1. Entrepreneuse dans le numérique depuis plus de 20 ans ; fondatrice d'Opinion Act, entreprise pionnière de l'analyse des opinions et des comportements sur les réseaux, et aujourd'hui directrice générale de Jin-Opinion Act ; professeur de stratégie numérique à HEC (École des hautes études commerciales) et à l'École militaire ; autrice notamment de *Web3, la nouvelle guerre digitale. Reprendre le pouvoir aux géants du numérique* (Paris : Dunod, 2022).

en moyenne 2 heures 24 minutes par jour sur leurs applications ². Relier les humains les uns avec les autres, sans considération de frontières, favoriser l'interpénétration des communautés, des sujets, des passions, donner une voix aux marginalisés, permettre aux scientifiques et chercheurs de partager des connaissances, ou aux artistes d'interagir directement avec leur public : telle reste, en substance, la promesse fondamentale des réseaux sociaux.

La nécessité de trouver un modèle économique pour financer le développement de ces plates-formes a conduit à l'adoption de stratégies qui ont perverti un modèle idéalisé. La collecte et la valorisation des données des utilisateurs, ainsi que la stimulation des interactions sociales et des émotions par le biais d'algorithmes ont un nombre considérable d'externalités négatives.

Manipulation de masse, désinformation, montée de la haine en ligne, du cyberharcèlement, et du *trolling* ³, addiction des adolescents aux écrans sont régulièrement dénoncées sans que cela ait d'effet sur leur taux d'utilisation. Mais la perception change, selon le dernier Baromètre de la confiance politique du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) : les réseaux sociaux sont ce en quoi les Français ont le moins confiance (16 %). Existe-t-il pour autant des solutions, voire des alternatives crédibles et moins délétères ?

Les réseaux sociaux fascinent autant qu'ils effraient

Les réseaux sociaux sont devenus des outils incontournables de la vie moderne, offrant des espaces virtuels persistants et omniprésents où les individus peuvent se connecter, partager des informations et collaborer. Facebook, YouTube, Instagram, TikTok, etc., si chaque plate-forme a eu, à sa création, des spécificités d'usage (par exemple, le réseautage professionnel pour LinkedIn ou le partage de chorégraphies pour TikTok), elles permettent toutes aujourd'hui à leurs utilisateurs d'interagir avec leur environnement familial, amical, professionnel, et même de tisser de nouveaux liens nativement numériques. Grâce à des algorithmes parfois complexes et des formats de contenu spécifiques, ces plates-formes ont réussi à attirer une audience diversifiée, composée de personnes aux profils,

2. Source : Meltwater, avril 2023, in CHAFFEY Dave, « Global Social Media Statistics Research Summary 2023 », *Smart Insights*, 7 juin 2023. URL : <https://www.smartinsights.com/social-media-marketing/social-media-strategy/new-global-social-media-research/>. Consulté le 31 juillet 2023.

3. Comportement d'un utilisateur des réseaux sociaux et forums de discussion qui consiste à polémiquer et à monter les internautes les uns contre les autres.

Tableau 1. Typologie des principaux réseaux sociaux

Réseau social	Utilisateurs (milliards)	Spécificité	Principaux moyens de monétisation
Facebook <i>Meta Platforms</i>	2,9	Plate-forme universelle	Publicités, plate-forme marketplace
YouTube <i>Alphabet Inc.</i>	2,5	Partage de vidéos	Publicités, abonnements premium, Super Chat
WhatsApp <i>Meta Platforms</i>	2	Messagerie instantanée	Actuellement gratuit, possibilité de services payants futurs
Instagram <i>Meta Platforms</i>	2	Partage de photos / vidéos	Publicités, shopping intégré
WeChat <i>Tencent</i>	1,3	Plate-forme universelle	Publicités, jeux, services payants, transactions entre utilisateurs
TikTok <i>ByteDance</i>	1	Partage de courtes vidéos	Publicités, transactions de monnaie virtuelle
Messenger <i>Meta Platforms</i>	0,931	Messagerie instantanée	Publicités
DouYin <i>ByteDance</i>	0,715	Partage de courtes vidéos (version chinoise de TikTok)	Publicités, transactions de monnaie virtuelle
Telegram <i>Telegram Messenger</i>	0,7	Messagerie instantanée sécurisée	Actuellement gratuit, possibilité de services payants futurs
Snapchat <i>Snap Inc.</i>	0,635	Partage de photos / vidéos éphémères	Publicités, transactions de monnaie virtuelle

Source : auteur, 2023.

aux habitudes et aux intérêts variés. Ces réseaux sociaux ont ainsi profondément transformé la manière dont les individus communiquent, partagent des expériences et construisent des relations sociales à l'ère numérique.

Une adoption aussi rapide qu'addictive qui fait oublier le monde d'avant

L'adoption rapide d'une nouvelle technologie peut parfois faire oublier le monde et les coutumes qui préexistaient à son émergence. C'est le cas de la téléphonie mobile : rappelez-vous ces moments où nous rations des rendez-vous, alors que nous étions à quelques centaines de mètres de la personne sans pouvoir la prévenir. C'est également le cas des réseaux sociaux : une discussion entre universitaires du monde entier sur un projet de recherche, des passionnés de photographie partageant leurs techniques et expériences sur la luminosité, ou un enseignant souhaitant prolonger son cours au-delà des heures de classe et partager des documents. Une jeune personne née après 2010, appartenant à la génération

Alpha, se demanderait comment ces interactions étaient possibles avant, quelle était la méthode utilisée pour ces échanges ?

La révolution des réseaux sociaux est d'une telle ampleur qu'il est difficile de penser le monde qui les a précédés. Les interactions sociales existaient bien avant, mais elles étaient confinées à des communautés locales. Les voyages, les événements professionnels, les bars, les clubs et autres lieux publics permettaient des formes de socialisation structurées. Bien qu'elles puissent être sincères et durables, elles manquaient d'émulation et étaient soumises à une logique centralisée. Ces interactions étaient limitées par les contraintes physiques du temps et de l'espace, similaires au théâtre classique où les événements se déroulent sur une période et en un lieu précis, conformément aux règles d'Aristote sur l'unité de temps, de lieu et d'action.

Aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, ces contraintes physiques ont été levées. L'agora, autrefois délimitée par la place du marché de la ville, ne connaît plus de frontières. Il est théoriquement possible de réunir et d'engager des personnes de toute origine sur une thématique précise de manière décentralisée, en tout lieu et à tout moment.

Des bénéfices pour le plus grand nombre avec l'émergence de « supercommunautés »

La communauté locale a ainsi changé de dimension. On peut parler de l'émergence de « supercommunautés » qui ont la capacité de transcender les contraintes de temps et d'espace. Ces supercommunautés créent et diffusent l'information de manière décentralisée. Cela a pour conséquence majeure de redistribuer les cartes du pouvoir entre les émetteurs et les destinataires de l'information. Grâce aux réseaux sociaux, n'importe qui peut facilement diffuser des informations, quels que soient leur forme ou leur contenu. Et cette propension affaiblit alors l'élite, elle qui détenait traditionnellement ce pouvoir d'expression. Les « printemps arabes » en sont des exemples, avec des internautes tels que Wael Ghonim contournant les médias d'État. Les personnalités politiques et les gouvernements français utilisent désormais les réseaux sociaux pour communiquer directement avec les citoyens. Cela rend l'information politique plus accessible et renforce la transparence et la responsabilité des gouvernements.

Ces supercommunautés offrent également aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur des sujets locaux ou publics. Au niveau

des citoyens, le mouvement des « gilets jaunes » est un exemple concret de cette utilisation des réseaux sociaux. Émergeant sur Facebook, il a permis aux citoyens de s'impliquer activement dans le processus politique. Ces derniers exprimaient leurs opinions, partageaient des informations, participaient à des débats en ligne ou encore coordonnaient leurs actions sur le terrain. Ce mouvement hétérogène et granulaire exprime également la logique de décentralisation du pouvoir puisque aucun *leader* n'a émergé. Ces communautés utilisent les plates-formes sociales pour renforcer l'engagement politique, comme le montre l'élue démocrate américaine Alexandria Ocasio-Cortez, utilisant Twitch pour discuter de l'importance du vote.

Les réseaux sociaux jouent un rôle majeur en matière d'inclusion et d'équité en amplifiant des voix marginalisées. Des mouvements comme #MeToo et #BlackLivesMatter ont gagné en visibilité, générant des débats politiques et sociaux forts sur le harcèlement sexuel et les violences faites aux femmes.

Les supercommunautés contribuent à la recherche scientifique, en permettant la collaboration internationale. L'exemple du partage de la séquence génétique du SARS-CoV-2 (le virus de la Covid) en est une preuve. L'équipe de recherche était composée de chercheurs de plusieurs pays qui se sont connectés et ont collaboré principalement via le réseau social ResearchGate. La publication rapide de ces résultats a permis aux scientifiques du monde entier de commencer à travailler sur des tests de dépistage, des traitements et des vaccins contre la Covid, beaucoup plus rapidement que lors des précédentes épidémies.

Ces communautés ont permis l'explosion de la créativité artistique, avec la naissance d'une véritable culture numérique. Ainsi, Charli d'Amelio, une danseuse et personnalité américaine de médias sociaux, est devenue la personne la plus suivie sur TikTok en 2020, avec plus de 150 millions de *followers*, grâce à ses vidéos de danse créatives.

Le monde professionnel est aussi transformé, facilitant le réseautage et la promotion des produits et services B2B (*business to business*), et la collecte d'avis des clients. En 2023, 26 millions de personnes ou d'entreprises en France possédaient un profil LinkedIn.

Ces supercommunautés offrent donc un accès rapide à une quantité massive d'informations, renforcent la connectivité et donnent la parole à tous, y compris aux minorités et aux exclus.

Les aspect économiques des réseaux sociaux et leurs travers

Le modèle économique des réseaux sociaux repose sur la monétisation de l'attention des utilisateurs. Nous offrons notre attention en passant du temps sur ces plates-formes, ce qui permet à celles-ci de collecter des données précieuses à notre sujet. Ces données sont ensuite utilisées pour personnaliser les publicités. Ainsi, plus nous passons de temps sur les réseaux sociaux, plus les plates-formes génèrent des revenus.

Ce modèle engendre plusieurs externalités négatives, dont une diminution de la qualité de l'expérience utilisateur. Les plates-formes sont incitées à maximiser notre temps d'attention plutôt qu'à nous offrir une expérience enrichissante et épanouissante.

L'un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme sur le sujet fut Tristan Harris en 2013 ⁴, ex-éthicien de Google. Il a décrit comment les plates-formes sociales cherchent à maximiser le temps passé de leurs utilisateurs en leur sein. Pour ce faire, elles exploitent — nous dit-il — nos vulnérabilités à travers l'art de la « captologie », en développant des fonctionnalités (le *scroll*, le *swipe*... ⁵) qui exploitent nos biais cognitifs et émotionnels. Ces « *lower-level vulnerabilities* [vulnérabilités de moindre importance] » désignent selon lui les faiblesses cognitives et comportementales qui sont utilisées par les plates-formes pour capter notre attention, et nous maintenir pris dans une addiction qui est bénéfique pour elles sur le plan économique, mais dangereuse pour les individus et la société. Elles incluent notre propension à être facilement distraits, notre besoin de validation sociale, notre tendance à procrastiner, et notre désir de nouveauté et de stimulation.

L'affaire Cambridge Analytica, médiatisée en 2018, a mis en lumière de façon flagrante cette réalité troublante. Elle a révélé les pratiques de collecte excessive de données personnelles et l'exploitation systématique de nos faiblesses comportementales. Par le biais d'une application de *quiz* psychologique, la société a illégalement obtenu les données de près de 87 millions d'utilisateurs de Facebook. Ces informations ont ensuite été utilisées pour créer des

4. HASELTON Todd, « Google Employee Warned in 2013 about Five Psychological Vulnerabilities that Could Be Used to Hook Users », CNBC (Consumer News and Business Channel), 10 mai 2018. URL : <https://www.cnbc.com/2018/05/10/google-employee-tristan-harris-internal-2013-presentation-warnings.html>. Consulté le 31 juillet 2023.

5. Le *scroll* désigne le fait de faire défiler verticalement, manuellement, une page Web ; le *swipe* désigne le fait de balayer les pages Web ou les items avec le doigt (NDLR).



© Primakov / Shutterstock

profils psychologiques détaillés, permettant à Cambridge Analytica de cibler et d'influencer efficacement des campagnes politiques, comme lors des élections présidentielles américaines de 2016 et du référendum sur le Brexit. En s'appuyant

sur ces profils psychologiques élaborés, la société a manipulé les individus, exploitant souvent leurs instincts les plus bas. En substance, si vous étiez enclin à percevoir l'Europe comme une institution peu utile, des contenus vidéo ou textuels, souvent basés sur de fausses informations, étaient spécifiquement ciblés pour vous et pouvaient vous inciter à adopter une position pro-Brexit.

Les aspects sociétaux des réseaux sociaux et leurs travers

Les réseaux sociaux ont incontestablement contribué au basculement de nos sociétés verticales vers un monde plus horizontal. Tout un chacun peut s'exprimer dans le débat public comme un journaliste ou un expert, sans le privilège de l'accès au média ou à la revue scientifique. Et puisque la voix du quidam a d'autant plus de pouvoir qu'elle a d'audience et de viralité, celle du sachant, pas forcément maître des codes des plates-formes sociales, porte moins. Si l'on peut saluer les effets de la plus grande transparence qu'imposent les réseaux sociaux aux élites politiques et économiques, la déstabilisation de l'autorité scientifique pose question.

Nous sommes entrés dans une ère de la post-vérité, celle où la vérité est l'opinion qui fait loi dans les conversations. Envahis par les photos et les vidéos, les réseaux sociaux privilégient les opinions à forte dimension émotionnelle. Rumeurs et désinformation prolifèrent. *Bashing, bad buzz, fake news* : tous ces anglicismes⁶ évoquent les travers d'une information qui ne circule vite et fort que si elle est insultante, choquante ou moqueuse.

6. *Bashing* : dénigrement ; *bad buzz* : mauvais échos ; *fake news* : informations fallacieuses (NDLR).

Pour capter l'attention, l'algorithme de la plate-forme sociale nourrit et enferme l'utilisateur dans une bulle informationnelle devenant une dangereuse tribune pour les idéologies nocives. Pour retenir l'utilisateur et susciter les émotions génératrices de données, l'algorithme propose des contenus de plus en plus radicaux. De troll on devient *hater* (haïneux), de sceptique on devient comploteur, de sensible à sa silhouette on devient anorexique...

En prolongement de ces enjeux de la généralisation de la désinformation, un autre aspect préoccupant concerne l'impact sur la santé mentale. Un article publié en septembre 2021 dans le *Wall Street Journal*⁷ a révélé des documents internes montrant que la plate-forme était consciente des effets néfastes d'Instagram sur les adolescentes, bien qu'elle ait minimisé publiquement ces effets. Cette situation a suscité des inquiétudes quant à la façon dont les grandes entreprises technologiques gèrent les problèmes de santé mentale de leurs jeunes utilisateurs. Elle a également souligné le besoin impératif d'une plus grande transparence et responsabilité dans la gouvernance des réseaux sociaux.

Quelles solutions pour pallier les impacts négatifs des réseaux sociaux ?

La prise de conscience collective des dommages collatéraux des réseaux sociaux pour la société nous oblige à trouver des solutions. Le péché originel des plates-formes sociales réside dans le choix d'un modèle économique fondé sur la monétisation des données. Certains comme LinkedIn ont plutôt opté pour du *freemium*, en proposant des fonctionnalités enrichies aux utilisateurs payants. Vétéran et longtemps peu critiqué, désormais, LinkedIn se « facebookise » selon certains, dans le sens où il se voit envahi par des contenus plus émotionnels, poussés par les algorithmes parce qu'ils favorisent l'engagement. Meta aurait pu décider d'un modèle payant, où le produit n'est pas l'utilisateur mais le lien. Ainsi un abonnement payant aurait pu être proposé aux commerçants pour disposer d'une plate-forme d'animation et de relation client avec leur communauté locale. Le contrat aurait été plus clair pour tout le monde, mais sans aucun doute moins rentable pour Meta.

7. WELLS Georgia, HORWITZ Jeff et SEETHARAMAN Deepa, « Facebook Knows Instagram Is Toxic for Teen Girls, Company Documents Show », *The Wall Street Journal*, 14 septembre 2021. URL : <https://www.wsj.com/articles/facebook-knows-instagram-is-toxic-for-teen-girls-company-documents-show-11631620739>. Consulté le 31 juillet 2023.

Cory Doctorow, un écrivain et militant des droits numériques, propose une solution appelée « l'interopérabilité antagoniste » pour mettre fin à la domination des grands réseaux sociaux. Cela désigne la situation d'un fabricant qui crée un produit qui interagit avec le produit d'un autre fabricant (il est alors interopérable avec l'autre fabricant), mais contre la volonté de ce dernier et en contournant un système de sécurité conçu pour empêcher l'interopérabilité. Vous reconnaîtrez la situation des cartouches d'encre Hewlett-Packard (HP) ou des capsules Nespresso qui sont compatibles avec la machine éponyme malgré les recommandations contraires du fabricant. Cory Doctorow milite pour que l'on éclaircisse le cadre légal qui empêche aujourd'hui l'interopérabilité antagoniste et verrouille les utilisateurs. Ainsi, en autorisant des tiers à développer des produits ou services qui se connectent aux réseaux sociaux existants, seraient offerts aux utilisateurs des options supplémentaires et des choix plus diversifiés. C'est selon lui la clef pour éviter la concentration des pouvoirs, stimuler la concurrence et permettre l'émergence des alternatives de demain.

Alors que s'éloigne la perspective d'un démantèlement de Meta — solution régulièrement brandie par la FTC (Federal Trade Commission) aux États-Unis pour stopper le développement exponentiel des GAFAM (Google Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), mais dépriorisée dans l'agenda politique —, les Européens ont décidé de prendre les devants. Des règles européennes comme le *Digital Services Act* (DSA) et le *Digital Markets Act* (DMA) sont mises en place pour renforcer la transparence, la responsabilité et la concurrence en ligne. Ces règles sont applicables depuis 2023 aux très grandes plates-formes et aux très grands moteurs de recherche. Le DSA impose des obligations aux plates-formes pour lutter contre les contenus illicites et garantir la transparence des algorithmes.

Par exemple, les réseaux sociaux devront justifier leur politique de modération et de suspension de compte. Qu'elles soient pour ou contre la vaccination, pour ou contre Donald



© Billion Photos / Shutterstock

Trump, les populations européennes se sont émues des décisions unilatérales et non motivées de censure de la part de Twitter, Facebook ou Youtube à l'égard des contenus « antivax » et des propos de l'ancien président. À partir de 2024, grâce au DSA, les associations devraient pouvoir signaler des contenus illicites et disposer d'un suivi de leurs réclamations. En outre, le DSA obligera les plateformes à proposer un mécanisme de recommandation de contenu, alternatif à celui fondé sur le profilage de l'utilisateur par ces données. Les interfaces trompeuses « pièges à clic » seront interdites et des registres de publicités forçant les entreprises à plus de transparence sur le ciblage seront mis à disposition.

En résumé, pour améliorer les réseaux sociaux, réguler leurs acteurs est nécessaire mais pas suffisant, tant que leur modèle économique les conduira à tirer profit de nos failles cognitives et comportementales.

Au-delà de la régulation, décentraliser les réseaux sociaux avec le Web3

Un réseau social géré par les pouvoirs publics peut sembler irréalisable en France vu l'état actuel des services publics. Toutefois, les projets en source ouverte (*open-source*) et décentralisés offrent une alternative montante pour résoudre les fléaux des réseaux sociaux. Ces initiatives, centrées sur le bien commun, encouragent la coopération et l'engagement pour créer des solutions transparentes, équitables et respectant la vie privée. Par opposition aux réseaux sociaux traditionnels centralisés, ces projets *open-source* misent sur la décentralisation, la gouvernance démocratique et la responsabilité partagée.

Mastodon, un réseau social décentralisé, illustre cette alternative. Ces communautés décentralisées augmentent la sécurité et la confidentialité, en laissant aux utilisateurs le contrôle de leurs données. À l'inverse des plateformes centralisées où les données sont contrôlées par une entité unique, ces réseaux sont gérés par des organisations autonomes décentralisées. Ces réseaux offrent aussi aux créateurs de contenu de nouvelles options de monétisation et une résistance à la censure.

Les dysfonctionnements des réseaux sociaux révèlent au grand jour la grande oubliée de la révolution Internet : la notion d'identité numérique. Le fonctionnement actuel de l'identité numérique ne permet pas de protéger les données des individus, ni contre l'appé-

Tableau 2. Caractéristiques des trois générations de Web

	Web 1.0	Web 2.0	Web 3.0
Principales caractéristiques	Web statique, contenu uni-directionnel	Interaction et collaboration accrues entre utilisateurs	Décentralisation, gouvernance partagée, rémunération des communautés pour leur contribution
Économie associée	Économie de l'information	Économie des plates-formes	Économie de la propriété
Exemples de réseaux sociaux	-	Réseaux sociaux (Facebook, Twitter)	Réseaux sociaux décentralisés (basés sur une <i>blockchain</i>)
Participation des utilisateurs	Consommation passive de contenu	Création et partage de contenu généré par les utilisateurs	Cocréation de contenu, autonomie des utilisateurs
Communication	Principalement unidirectionnelle (de l'entreprise vers les utilisateurs)	Bidirectionnelle, communication entre utilisateurs	Multidirectionnelle et décentralisée
Contenu	Principalement textuel et statique	Texte, images, vidéos, médias interactifs	Contenu multimédia avancé, réalité virtuelle, NFT, univers immersifs
Monétisation	Publicités et modèles d'abonnement	Publicités ciblées, partenariats avec les marques	Modèles économiques décentralisés, crypto-monnaies
Intégration physique / virtuel	-	Mobilité via les applications	Intégration du métavers et réalité virtuelle

Source : auteur.

tit des plates-formes ni davantage contre les pirates informatiques. Un futur souhaitable des réseaux sociaux repose donc sur la mise en place d'une identité numérique autosouveraine, c'est-à-dire gérée par l'utilisateur lui-même. Selon ce principe, les contacts, les photos et commentaires partagés sur les réseaux appartiendraient à l'utilisateur et bénéficieraient d'un mécanisme de consentement et de portabilité. Ainsi, il pourrait migrer d'Instagram à TikTok en emportant l'ensemble de ses données. C'est une nouvelle ère dans l'histoire du *Web*, une troisième vague d'usage et de maturité.

Le *Web 1.0* a donné accès à l'information, le *Web 2.0* a permis l'interaction des utilisateurs, et maintenant, le *Web 3.0* offre à l'utilisateur la propriété partielle du monde numérique grâce à la *blockchain*, aux *tokens*⁸, aux NFT⁹ et aux univers immersifs. Le *Web3* veut corriger au moins trois défauts des réseaux sociaux actuels : les données d'une part, dont il veut rendre le contrôle à

8. Les *tokens* sont des actifs numériques qui facilitent les échanges sur une *blockchain* (NDLR).

9. *Non-Fungible Tokens* : *tokens* associés le plus souvent à un fichier (image, son, vidéo...), auquel est rattaché un identifiant numérique, ce qui les rend uniques et non interchangeables (NDLR).

l'utilisateur ; l'opacité des algorithmes d'autre part, qu'il remplace par la transparence avec des technologies de confiance, comme la *blockchain* ; la prédation économique enfin, qu'il veut substituer par des modèles économiques fondés sur la rémunération des contributions des communautés.



La technologie n'est jamais neutre, comme nous l'a rappelé le philosophe Jacques Ellul ¹⁰. Elle possède un pouvoir au-delà de son utilisation. Cependant, la réflexion proposée dans cet article nous a permis de comprendre que pour remédier aux dérives des réseaux sociaux et des services technologiques, il est essentiel de réguler les acteurs impliqués et d'adopter les technologies qui rendent à l'utilisateur le pouvoir sur ses données personnelles.

Si la Silicon Valley a connu une croissance fulgurante dans les années 1950 et 1960, les entreprises qui manipulent aujourd'hui notre esprit et ses vulnérabilités ont à peine 15 ans d'existence. Elles sont encore des adolescentes en apprentissage de comportements sociaux. Depuis 2018 et l'affaire Cambridge Analytica, depuis le documentaire *Derrière nos écrans de fumée* ¹¹, le livre *Zucked: Waking Up to the Facebook Catastrophe* de Roger McNamee ¹² et les dénonciations de toute forme de manipulation allant de Tristan Harris à Jonathan Taplin ¹³, l'alarme a été sonnée et la demande de responsabilisation des propriétaires de ces plates-formes a été exprimée. Il est temps que tous ces grands acteurs de l'interaction sociale adoptent une approche plus durable et responsable. Cependant, ces plates-formes aussi puissantes que des États effraient et fascinent à la fois, ce qui n'est pas sans générer des contradictions fréquentes dans l'attitude des décideurs. Les politiciens menacent ces acteurs de régulation mais nouent des partenariats avec eux. Ils brandissent la nécessité de la souveraineté numérique mais publient des vidéos sur TikTok pour toucher la jeunesse. Les annonceurs exigent le respect des données personnelles dans le ciblage des consommateurs ou la lutte contre la désinformation, mais sont aussi ceux qui contribuent à financer la collecte de ces mêmes

10. ELLUL Jacques, *Le Bluff technologique*, Paris : Hachette, 1988.

11. Titre original : *The Social Dilemma*, réalisé par Jeff Orlowski et sorti sur Netflix en septembre 2020.

12. New York : Penguin Press, 2019.

13. Auteur de *Move Fast and Break Things: How Facebook, Google, and Amazon Cornered Culture and Undermined Democracy* (New York : Little Brown, 2017), et *The End of Reality: How Four Billionaires are Selling a Fantasy Future of the Metaverse, Mars, and Crypto* (New York : Public Affairs, 2023).

données qui nourrissent les algorithmes, grâce aux centaines de milliards de revenus publicitaires de ces plates-formes.

Il est difficile de changer un écosystème, d'autant plus lorsque celui-ci compte déjà des centaines de millions voire des milliards d'utilisateurs. C'est un jeu de dupes qui ne transforme les réseaux sociaux qu'à la marge. Tout ce monde se fréquente et rares sont les critiques ouvertes ou directes, nombreuses sont en revanche les promesses.

Pour que le futur des réseaux sociaux se concrétise, il faudra du temps. L'évolution des technologies du *Web3* et la promesse d'une décentralisation de l'identité numérique ont besoin de maturité, tant juridique que technique. De même, les technologies de confiance auront besoin de plusieurs années pour se stabiliser et s'intégrer pleinement dans les habitudes des utilisateurs. La réappropriation des réseaux sociaux par les citoyens, dans une approche décentralisée voire *open-source*, sera un processus graduel.

La véritable alternative, l'application phare du *Web3* qui déstabilisera les plates-formes sociales actuelles n'existe pas encore. Mais l'Histoire nous a appris que les communautés sauront migrer vers les solutions qui outillent leur autonomisation (*empowerment*). Les plates-formes sociales actuelles, colosses aux pieds d'argile qui ont libéré le pouvoir des communautés, pourraient donc voir ce même pouvoir se retourner contre elles. ■

TABLE RONDE FUTURIBLES INTERNATIONAL

Droit(s) des générations futures

Mercredi 13 septembre 2023 • 17h30-19h

Avec **Sonya Djemni-Wagner**, magistrate, inspectrice de la Justice, déléguée générale au développement stratégique de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ), autrice de l'étude *Droit(s) des générations futures* (IERDJ, 2023).

Participation sur place réservée aux membres de Futuribles International, ou à distance pour tout public.
Inscription obligatoire sur notre site <https://www.futuribles.com/evenements/tables-rondes/>

Informations / contact : Aude Houguenague • E-mail : ahouguenague@futuribles.com
Futuribles International - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73 • Site Internet : <https://www.futuribles.com/evenements/tables-rondes/>

Les transferts internationaux d'armement

Par Matthieu Anquez ¹

Le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) a publié en mars 2023 ses dernières données sur les transferts d'armement de la période 2018-2022 ². Les chiffres et analyses qui y sont produits servent de manière utile à mesurer les fluctuations en termes de volume par rapport à la période précédente (2013-2017), ainsi qu'à observer les grandes tendances par zone géographique.

Il convient de préciser que les chiffres concernent les transferts d'armement, et non les acquisitions d'un pays — s'il dispose de capacités de production locales — ni des budgets de défense.

Des transferts en baisse au niveau mondial, mais qui augmentent très sensiblement dans certaines régions

Le SIPRI relève que si les transferts d'armement au niveau mondial ont baissé de 5,1 % sur la période 2018-2022 par rapport à 2013-2017, ils ont en revanche fortement augmenté dans au moins deux régions : l'Europe et l'Asie de l'Est.

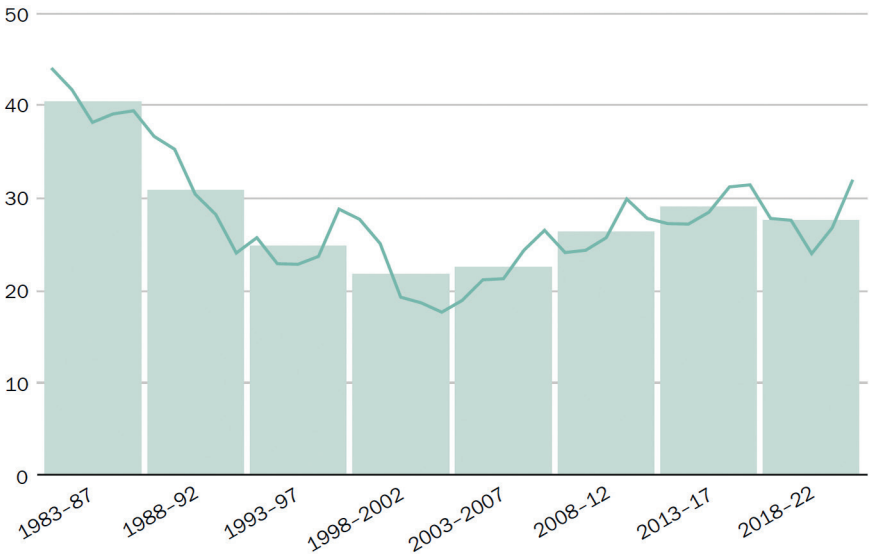
Ainsi, ils ont progressé de 47 % en Europe sur la dernière année de la période considérée, la raison étant évidemment le conflit russo-ukrainien. Ce dernier a provoqué deux effets qui expliquent cette tendance : d'une part les transferts des Occidentaux vers l'Ukraine pour soutenir son effort de guerre, et d'autre part les acquisitions — et notamment les importations — annoncées dès l'année 2022 par les pays européens de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) pour renforcer leur outil de défense face à une menace russe maintenant perçue comme tout à fait crédible du fait de la guerre et des menaces du Kremlin à l'égard de l'Occident.

L'autre zone du monde où les transferts d'armement ont augmenté de manière significative est l'Asie de l'Est, avec une progression de 21 %,

1. Président d'ARES Stratégie, conseiller scientifique de Futuribles International sur les questions de géopolitique et de défense. La rédaction de ce texte a été achevée en juin 2023 ; il s'agit d'une version légèrement complétée d'une note de veille publiée par Futuribles International le 22 juin 2023. URL : <https://www.futuribles.com/focus-sur-les-transferts-darmement/>. Consulté le 2 août 2023.

2. WEZEMAN Pieter D., GADON Justine et WEZEMAN Siemon T., « Trends in International Arms Transfers, 2022 », SIPRI Fact Sheet, mars 2023. URL : https://www.sipri.org/sites/default/files/2023-03/2303_at_fact_sheet_2022_v2.pdf. Consulté le 2 août 2023.

Graphique 1. Évolution des transferts internationaux des principaux armements 1983-2022 (volume en milliards de TIV*)



*TIV = Trend-Indicator Value ; c'est la valeur indicative de tendance, indicateur élaboré par le SIPRI pour mesurer le volume des transferts internationaux des principaux armements.

Lecture : les histogrammes représentent le volume annuel moyen des transferts par période de cinq ans ; la courbe indique les totaux annuels.

Source : base de données du SIPRI, mars 2023.

avant tout portée par le Japon (+ 171 %), la Corée du Sud (+ 61 %) et l'Australie (+ 23 %), les trois principaux alliés historiques des États-Unis dans la zone Asie-Pacifique. La perception de la menace chinoise et nord-coréenne pour les cas sud-coréen et japonais, explique largement ces chiffres. En revanche, la région d'Asie du Sud-Est a fortement diminué ses achats d'armement, avec une chute de 42 %. Cela est en partie provoqué par l'effet d'absorption des équipements acquis au cours des cinq années précédentes.

Les transferts d'armement diminuent aussi fortement en Afrique (- 40 %) et dans les Amériques (- 21 %). Il s'agit peut-être des effets liés à la lutte contre la pandémie de Covid-19, qui a fortement mobilisé des budgets nationaux déjà fragiles dans la plupart des cas, la priorité des dépenses publiques allant vers la gestion de cette crise plutôt que vers les acquisitions d'armement.

Le Moyen-Orient, région pourtant historiquement fortement importatrice d'armement, voit les transferts reculer de 8,8 %, peut-être ici aussi suite aux conséquences de la crise sanitaire, mais également en raison d'un niveau de menace perçue peut-être plus faible.

Dans les zones où les transferts ont diminué, le processus ne semble pas lié à un développement des capacités de production locale qui

se substitueraient aux importations. En Afrique comme en Amérique latine ou au Moyen-Orient, les industries de défense locales sont, au mieux, réduites, au pire, inexistantes.

Importateurs et exportateurs principaux, peu de changements

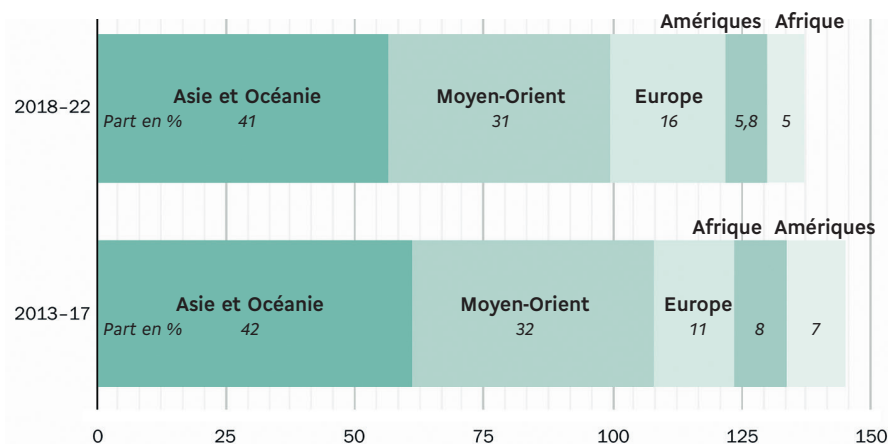
Les deux principaux importateurs d'armement sur la période 2018-2022 sont de grands clients historiques : le Qatar et l'Inde. L'Ukraine est le troisième importateur mondial, mais cela s'explique bien entendu par le conflit en cours et ne saurait donc constituer une surprise. Notons que contrairement au Qatar et à l'Inde, qui acquièrent leurs équipements de manière classique, par achat, les importations ukrainiennes relèvent largement de dons.

Les cinq principaux exportateurs sont les fournisseurs classiques d'armement, mais les tendances sur la période 2018-2022 sont à l'avantage des Occidentaux. Les États-Unis représentent ainsi 40 % des transferts d'armement — contre 33 % sur la période précédente —, la Russie chute en passant de 22 % du marché mondial à 16 %. La France est en troisième position avec 11 % (contre 7,1 % sur 2013-2017). Les deux autres exportateurs du top 5 sont la Chine et l'Allemagne.

Notons qu'en page 4 du rapport du SIPRI figure un *focus* prospectif sur les futures livraisons d'armement anticipées après 2022. Certains chiffres attirent l'attention. Ainsi, la France, avec la livraison prévue de 210 aéronaves, serait alors le deuxième exportateur d'équipements aéronautiques après les États-Unis (1 371 aéronaves !). Il convient de rappeler le succès à l'export de l'avion de combat *Rafale*, dont le carnet de commandes fin 2022 s'élevait à 164 unités. Le secteur naval européen se porte bien aussi, les chantiers britanniques, français et allemands ayant des commandes en bâtiments de combat de respectivement 26, 21 et 29 unités. Cela place les chantiers navals européens loin devant les États-Unis (5 unités) ou la Russie (5 unités), seule la Chine rivalisant avec eux (22 unités). Cela reflète peut-être l'intérêt des États pour le développement de leur outil naval, indispensable pour protéger les routes maritimes et les approvisionnements, ainsi que leurs zones économiques exclusives. Le savoir-faire technologique des chantiers européens semble par ailleurs largement reconnu.

Enfin, la Corée du Sud semble devenir un acteur majeur du marché mondial de l'armement, avec une percée notable dans le domaine des armements terrestres. Il s'agit essentiellement d'un très important contrat signé en 2022 avec la Pologne, pays qui augmente substantiellement ses dépenses militaires — objectif de 4 % du produit intérieur brut en 2023 — et donne la priorité à l'armée de terre. Varsovie a ainsi

Graphique 2. **Importateurs d'armements principaux par régions, 2018-2022 et 2013-2017** (volume en milliards de TIV)



Source : base de données du SIPRI, mars 2023.

commandé à Séoul une première série de 180 chars de combat K2 et 48 obusiers K9, chiffres qui devraient être complétés par 800 chars et 600 obusiers.

Ambition et perception de la menace, les moteurs des acquisitions d'armement

Ces chiffres révèlent les principales motivations qui poussent les États à acquérir des équipements militaires en les important : lorsque le pays se sent menacé et / ou lorsqu'il affiche une ambition internationale ou régionale. Bien entendu, il faut qu'il dispose des moyens budgétaires nécessaires — sauf dans le cas de l'Ukraine où les transferts s'effectuent principalement sous forme de dons. On peut ajouter à cette équation qu'un pays acquiert des armements lorsqu'il ne dispose pas d'une base industrielle et technologique de défense lui permettant de produire localement les équipements nécessaires à ses forces armées, ou bien lorsque ses capacités sont sous-dimensionnées — cas des munitions actuellement en Europe —, qu'il y a un besoin urgent ou encore que l'importation est moins onéreuse que la production locale.

Toutefois, c'est bien la perception de la menace et l'ambition régionale ou internationale qui demeurent les principaux moteurs des acquisitions d'armement. Le fait que l'Europe occidentale et l'Asie de l'Est soient les deux zones où ces acquisitions progressent le plus s'explique par le contexte géopolitique de ces deux régions. Dans le cas de l'Europe, la menace russe n'est plus une vision de l'esprit mais une réalité qui inquiète, notamment dans les pays limitrophes de la Russie

(Pologne, États baltes...). Ces pays ont historiquement de quoi craindre l'agressivité russe pour l'avoir vécue. La guerre en Ukraine réveille des inquiétudes bien réelles, beaucoup plus vives que ce que l'opinion publique française, par exemple, perçoit.

En Asie de l'Est, c'est la confrontation entre les ambitions chinoises et la menace que cela représente pour les autres pays de la région qui explique l'augmentation des acquisitions. Cela peut paraître dangereux dans le sens où les rapports entre les différents pays de la région se tendent et où ils entrent dans une logique psychologique dans laquelle l'affrontement militaire demeure sinon inévitable, du moins fortement probable. La question taiwanaise semble se placer au cœur des interrogations et des risques de conflit futur.

Ces évolutions sont-elles conjoncturelles ou sont-elles appelées à durer ?

Ces tendances observées sont probablement appelées à s'inscrire dans le temps long. Concernant l'Europe, quelle que soit l'issue du conflit en Ukraine, la Russie sera perçue comme une menace tant que le régime à la tête du pays usera d'une rhétorique agressive à l'égard de son voisinage et de l'Occident. La guerre en Ukraine a surpris la plupart des États d'Europe de l'Ouest qui ont ainsi constaté, avec une certaine stupeur, que le Kremlin était passé des paroles menaçantes aux actes. Or, la plupart de ces pays avaient largement réduit leurs outils militaires depuis la fin de la guerre froide, en quête des « dividendes de la paix ».

Le retour de la guerre conventionnelle de haute intensité inquiète donc, car le format des armées qui ont privilégié la qualité sur la masse se révèle peu adapté dans le cas d'un conflit de haute intensité, notamment marqué par un fort taux d'attrition des équipements. Inverser la tendance, et donc augmenter le format des armées, requiert du temps et des moyens. Il est ainsi légitime de penser que la tendance observée pour la période 2018-2022 va se poursuivre.

Il en est de même en Asie de l'Est, qui se perçoit de plus en plus comme un futur champ de bataille étant donné les ambitions — et déclarations belliqueuses — de la Chine. Tous les pays de cette région s'arment, surtout à mesure que la perspective d'une réunification pacifique entre la République populaire de Chine et Taïwan s'éloigne, et donc que l'option militaire, toujours rappelée par Pékin, devient la seule réellement envisageable. Encore une fois, la perception de la menace chinoise et l'ambition de Pékin de devenir la première puissance mondiale pour le centenaire de la proclamation de la République populaire en 2049, aiguillonnent les acquisitions, et donc les transferts d'armement. ■

Les catastrophes colossales au Japon

Comment limiter le risque de déclin national ?

Par Jean-François Heimbürger ¹

Ce mois de septembre 2023 marque, au Japon, le centenaire de la pire catastrophe naturelle qu'ait connue le pays : les séismes du Kantō. Archipel volcanique, le Japon se situe dans une zone où se rencontrent quatre plaques tectoniques, dont le mouvement est à l'origine de séismes pouvant être particulièrement violents et entraîner des tsunamis. Habitué à faire face à des séismes d'intensité variable (Iwate en 2008, Tōhoku en 2011 qui provoqua le tsunami à l'origine de l'accident nucléaire de Fukushima, Kumamoto en 2016...), le pays s'y est adapté ; en revanche, il n'est peut-être pas suffisamment préparé à un « Big One », c'est-à-dire une catastrophe colossale exceptionnelle, à probabilité très faible mais aux conséquences monumentales pouvant aller jusqu'à l'effondrement total du pays.

Dans cet article, Jean-François Heimbürger souligne pourquoi et dans quelle mesure le Japon n'est pas à l'abri de la survenue d'un tel mégaséisme, précisant les enjeux et vulnérabilités associés. Il rappelle quelques antécédents de moindre ampleur permettant d'envisager l'impact que pourrait avoir une telle catastrophe et d'évaluer une part des dommages qui en découleraient. Enfin, ne cédant pas à la résignation ou au sentiment de fatalité qu'éprouvent de nombreux habitants de l'archipel, il liste une série de mesures de prévention à mettre en œuvre pour être en capacité d'y faire face et améliorer la résilience : en matière de construction, d'habitat, d'infrastructures..., mais aussi s'agissant de l'information et de la planification des réponses (évacuation, protection des populations...) en cas de risque imminent ou dans les minutes suivant le début de la catastrophe. Le pire n'est jamais certain, mais le propre de la prospective est aussi de s'y préparer ; cet article y contribue. S.D.

1. Historien et géographe, chercheur associé au CRESAT (Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques, université de Haute-Alsace). Ses travaux portent sur les catastrophes naturelles au Japon (risques, prévention, gestion, culture). La rédaction de cet article a été achevée en juillet 2023.

Le Japon commémore cette année le centenaire des séismes du Kantō du 1^{er} septembre 1923, qui ont été à l'origine de la pire catastrophe naturelle de son histoire. Parmi les plus de 105 000 morts et disparus, concentrés dans les villes de Tokyo et Yokohama, la grande majorité ont péri dans des incendies, les autres ayant été ensevelis sous des bâtiments effondrés, emportés par un *tsunami* ou encore pris dans des mouvements de terrain ². Plus de 290 000 maisons ont été complètement détruites. Les dommages économiques ont atteint entre 4,5 et 6,5 milliards de yens, soit plus du triple des dépenses du budget général de l'État à cette époque ³. Un plan de reconstruction de la capitale impériale, qui a privilégié un réaménagement urbain, a été rapidement présenté puis mis en œuvre jusqu'à l'achèvement des travaux en 1930. Cette grande catastrophe de 1923 a été l'occasion d'améliorer la prévention des catastrophes de grande ampleur, y compris par l'introduction des premières véritables normes parasismiques en 1924.

Aujourd'hui, on peut s'attendre à ce qu'une telle catastrophe colossale exceptionnelle, c'est-à-dire très rare mais dont les dégâts et les impacts sont extrêmement importants au niveau régional et national, resurgisse au Japon, à la suite de séismes dans la fosse de Nankai, d'un séisme sous la capitale et ses environs, ou encore d'une inondation fluviale ou marine de grande envergure. Si ces catastrophes s'enchaînaient dans un intervalle court, le Japon pourrait subir un fort déclin, voire sombrer ⁴.

Contrairement au sentiment de fatalité face aux catastrophes naturelles encore largement répandu dans la population japonaise ⁵, il est possible de limiter l'ampleur des catastrophes colossales à venir en renforçant les actions de prévention-atténuation. Après une présentation des risques de catastrophes naturelles colossales au Japon, il est proposé de faire un *focus* sur les conséquences de futures catastrophes, avant d'en arriver aux mesures à mettre en œuvre.

2. TAKEMURA Masayuki, KITAHARA Itoko et MOROI Takafumi, « 1923 Kantō daishinsai [1923 : la grande catastrophe sismique du Kantō] », in Itoko KITAHARA, Ritsuko Segawa MATSUURA et Reo KIMURA (sous la dir. de), *Nihon rekishi saigai jiten [Encyclopédie d'histoire des catastrophes au Japon]*, Tokyo : Yoshikawa Kōbunkan, 2012, p. 423-437.

3. MEGURO Kimirō, « Kantō daishinsai kara no kyōkun [Leçons de la grande catastrophe sismique du Kantō] », in NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI (Société japonaise des catastrophes naturelles), *Shizen saigai kagaku bōsai no hyakkajiten [Encyclopédie de science et de prévention des catastrophes naturelles]*, Tokyo : Maruzen Shuppan, 2022, p. 642-645.

4. KAWATA Yoshiaki, *Nihon suibotsu [La Submersion du Japon]*, Tokyo : Asahi Shimbun Shuppan, 2016, p. 217.

5. NAKAMURA Isao, *Saigai jōhō to hinan — Sono riron to jissai [Informations relatives aux catastrophes et évacuation — Théorie et pratique]*, Kyoto : Kōyō Shobō, 2021, p. 87.

Risque élevé de catastrophes colossales

Au Japon, la probabilité que des individus ou des communautés subissent de grands dégâts lorsque des phénomènes naturels majeurs se produisent est importante et dépend de trois facteurs : la fréquence des aléas naturels colossaux, l'exposition des enjeux ainsi que les vulnérabilités.

Aléas naturels colossaux

Plusieurs phénomènes naturels majeurs, qui ont le potentiel de nuire considérablement aux habitants et aux biens, se répètent au Japon. Situé sur la ceinture péripacifique, où l'activité sismique et volcanique est très intense, l'archipel japonais se trouve dans une zone où se rencontrent quatre plaques tectoniques, dont le mouvement est à l'origine de séismes interplaques et intraplaques (voir carte page suivante). Les puissants séismes de subduction, susceptibles d'entraîner des *tsunamis* (« tsunamigènes »), se produisent à des intervalles plus ou moins rapprochés. Concernant la région du Kantō, autour de Tokyo, si un séisme de magnitude 8 ou plus le long de la fosse de Sagami, tel que celui de 1923, ne devrait pas se reproduire avant une centaine d'années, un séisme de magnitude 7 ou plus pourrait survenir à n'importe quel moment ⁶. En outre, au large des côtes pacifiques de l'ouest du Japon, des séismes apparaissent le long de la fosse de Nankai environ une fois tous les 100 à 150 ans, le dernier datant d'il y a près de 80 ans ⁷. Il ne serait donc pas surprenant qu'un violent tremblement de terre suivi d'un énorme *tsunami* frappe un jour ou l'autre les régions autour d'Osaka et de Nagoya.

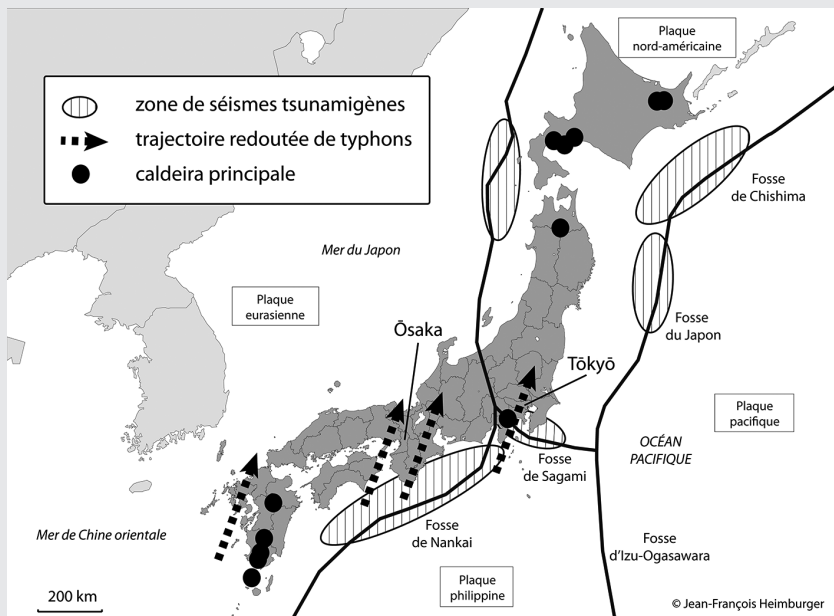
Le phénomène d'enfoncement d'une plaque sous une autre facilite également la formation de magma, à l'origine des volcans. Le Japon compte ainsi de nombreux volcans actifs et caldeiras ⁸. Les aléas volcaniques ont provoqué un nombre très limité de catastrophes au cours des deux derniers millénaires. Il convient cependant de prendre en compte une échelle de temps plus longue pour étudier les éruptions volcaniques colossales. Plus la taille, donnée par exemple par l'indice d'explosivité volcanique (VEI), d'une éruption est grande, plus elle est rare. Au Japon, si des éruptions de VEI 4 à 5

6. MEGURO Kimirō, *op. cit.*

7. FUKUWA Nobuo, « Kako no jishin o furikaeru [Regard sur les séismes du passé] », in NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI, *op. cit.*, p. 100-101.

8. Une caldeira est une vaste dépression (cratère large de plus d'un kilomètre) formée par l'effondrement de la partie supérieure du cône d'un volcan à la suite d'éruptions intenses et rapides (NDLR).

Aléas naturels colossaux au Japon



Source : auteur.

se reproduisent une fois tous les 15 à 80 ans⁹, les dernières éruptions de VEI 6 à 7, libérant un volume d'une dizaine à plusieurs centaines de kilomètres cubes de matériaux volcaniques recouvrant une très large partie du territoire, remontent à plus de 7 000 ans, qui correspond aussi à l'intervalle moyen entre chacune de ces éruptions colossales et supercolossales¹⁰.

En raison du climat de mousson et de caractéristiques géologiques et topographiques particulières, le Japon est frappé par des aléas météorologiques, hydrologiques et sédimentaires, qui s'intensifient avec le changement climatique. Les typhons et les fronts stationnaires peuvent être à l'origine d'inondations de grande envergure causées par le débordement de cours d'eau et la saturation des réseaux d'évacuation du fait d'abondantes précipitations ; ou par l'arrivée d'une marée de tempête, caractérisée par une élévation du niveau de la mer en raison des phénomènes d'aspiration et de poussée par les vents associés à un typhon.

9. NAKAMURA Yôichi, KÔNO Yûki et TANADA Toshikazu, « Kazan saigai no risuku hyôka o katsuyô shita kasan bôsai [Prévention des catastrophes volcaniques à l'aide de l'évaluation des risques de catastrophes volcaniques] », *Bôsai Kagaku Gijutsu Kenkyûsho kenkyû hokoku*, vol. 85, 2021, p. 39-58.

10. KOGI Kimio, *Kazan to genpatsu — Saiaku no shinario o kangaeru [Volcans et nucléaire. Penser aux pires scénarios]*, Tokyo : Iwanami Shoten, 2015, p. 18.

Exposition des enjeux

L'exposition des enjeux fait référence au nombre d'habitants, de biens, d'infrastructures ou encore de réseaux situés dans des lieux où pourront se produire ou se sont produits des aléas naturels. Les agglomérations urbaines telles que Tokyo et Osaka se sont développées sur des plaines alluviales littorales de basse altitude sujettes aux inondations fluviales, aux submersions marines ainsi qu'aux fortes secousses sismiques et à la liquéfaction. En raison de l'intensification du développement urbain depuis les années 1950, de nombreux habitants résident désormais sur d'anciens champs, dans des zones au bas de pentes, et sont ainsi exposés aux risques d'écroulement de pente et d'inondation par saturation du réseau d'évacuation. En dépit de la baisse de la population japonaise, la part des habitants implantés dans des zones à risques de catastrophes hydrologiques, sédimentaires et / ou sismiques devrait continuer à croître dans les prochaines décennies ¹¹. Par ailleurs, une grande partie de la population, y compris dans les régions ne comptant aucun volcan, pourra être affectée en cas d'éruption de très grande ampleur.

Plus concrètement, il a été calculé qu'en cas de séisme de magnitude 9,1 le long de la fosse de Nankai, le tiers de la population nationale serait exposé à des secousses sismiques de très forte intensité, et que plus de 1,6 million de personnes se trouveraient dans les zones inondées par la série de *tsunamis* qui suivraient, en supposant que les ouvrages de protection fonctionnent comme prévu ¹². À Tokyo, il a été estimé que jusqu'à 3,78 millions de personnes pourraient se trouver dans les zones submergées par une marée de tempête ou un *tsunami* et par le débordement de cours d'eau ¹³. En outre, plus des trois quarts des habitants de l'archipel vivent dans des régions pouvant être recouvertes par une couche de plus de 20 centimètres de produits volcaniques en cas d'éruption mégacolossale dans le sud du pays ¹⁴.

11. « Todōfuku betsu no saigai risuku eria ni kyojū suru jinkō ni tsuite [À propos de la population résidant dans les zones à risques de catastrophes par département] », ministère japonais du Territoire, 2020, p. 6.

12. Selon l'Institut national de recherche sur les sciences et techniques pour la prévention des catastrophes et les services du Cabinet.

13. KAWATA Yoshiaki, *op. cit.*, p. 128.

14. TATSUMI Yoshiyuki et SUZUKI-KAMATA Keiko, « Cause and Risk of Catastrophic Eruptions in the Japanese Archipelago », *Proceedings of the Japan Academy. Series B, Physical and Biological Sciences*, vol. 90, n° 9, novembre 2014, p. 347-352.

Vulnérabilités

Les enjeux exposés subissent plus ou moins de dommages en fonction de leur degré de vulnérabilité, c'est-à-dire de caractéristiques qui influent sur leur capacité à échapper à l'impact des aléas. Les vulnérabilités sont multiples : humaines, techniques et organisationnelles.

Les personnes vulnérables aux catastrophes ont été définies dès la fin des années 1980 au Japon comme les personnes qui ne sont pas capables ou qui ont du mal à pressentir l'imminence d'un danger les menaçant ou à recevoir des informations les informant d'un danger, ou qui, même si elles en sont capables et y parviennent, ne peuvent pas ou ont des difficultés à en faire part à des secours ou à agir¹⁵. Il est par exemple question des personnes physiquement et / ou mentalement affaiblies, des nourrissons ou encore des personnes avec des connaissances limitées ou erronées en matière de prévention des catastrophes, soit plusieurs dizaines de millions de personnes.

Dans le domaine technique, le degré de dommages dépend surtout de la qualité du bâti et des réseaux vitaux. S'agissant des tremblements de terre, la nécessité d'assurer une performance parasismique aux bâtiments a été reconnue après les dommages causés par le séisme de Nōbi (1891)¹⁶. Les normes parasismiques, apparues en 1924, ont été ensuite révisées à la suite de catastrophes sismiques. Depuis le séisme de 1995 dans le sud de Hyōgo, l'accent est mis sur le diagnostic et le renforcement parasismiques des maisons. Aujourd'hui, le taux d'habitations résistantes aux secousses dépasse 87 %, mais l'augmentation est plus lente que prévu et plusieurs millions de maisons ne respectent toujours pas les normes. S'agissant des réseaux vitaux, la situation est contrastée. Si le renforcement parasismique des conduites est plutôt élevé pour le gaz, il reste très faible pour l'eau¹⁷. En outre, puisque la durée de vie utile moyenne des infrastructures, qui ont été construites en nombre durant la période de haute croissance dans les années 1960, est estimée à une cinquantaine d'années, le risque d'endommagement augmente pour les structures vétustes n'ayant pas été remplacées ou fait l'objet de travaux de réfection.

15. *Shōwa 62 nenban bōsai hakusho* [Livre blanc de 1987 sur la prévention des catastrophes], Kokudochō (Agence du territoire national), mai 1987, p. 28.

16. NISHIZAWA Yasuhiko, « Saigai to kenchiku [Catastrophes et architecture] », in Itoko KITAHARA, Ritsuko Segawa MATSUURA et Reo KIMURA (sous la dir. de), *op. cit.*, p. 97-105.

17. NOJIMA Nobuoto, « Toshi no zeijakusei no takamari [Augmentation des vulnérabilités urbaines] », in NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI, *op. cit.*, p. 454-455.



Photo prise lors du séisme de juin 2008 à Iwate - © yankane / Shutterstock

Les conséquences de la survenue d'aléas colossaux dépendent également de la capacité de réponse et de coordination entre les différents acteurs. La loi fondamentale sur les mesures face aux catastrophes, approuvée en 1961, définit

les responsabilités de l'État, des collectivités territoriales, des organismes publics et des habitants en matière de prévention des catastrophes, et promeut la rédaction de plans. Des dispositions sont en outre relatives aux mesures d'urgence à appliquer lors de catastrophes majeures. Cependant, le Japon n'est toujours pas doté d'un ministère de la Prévention des catastrophes, et les activités d'organisations locales et volontaires de prévention des catastrophes déclinent ces dernières années, en raison du vieillissement de la population ¹⁸.

Hypothèses de catastrophes colossales et évaluation des dommages

Une centaine de séismes, tsunamis, marées de tempête, débordements de cours d'eau et éruptions volcaniques ayant fait chacun plus d'un millier de victimes ont été recensés au Japon depuis le VI^e siècle ¹⁹. L'ampleur de certaines de ces catastrophes était telle qu'elles auraient influencé le cours de l'Histoire ²⁰, une série de catastrophes de 1854 à 1856 ayant même pu constituer un facteur décisif de l'effondrement du bakufu (gouvernement militaire) d'Edo ²¹. Des catastrophes extrêmement grandes qui se produiraient aujourd'hui ou dans un avenir proche auraient des impacts

18. KURODA Yōji, « Shōbōdan/suibōdan [Équipes de lutte contre l'incendie et équipes de prévention des inondations] », in NIHON SAIGAI JŌHŌ GAKKAI (Société japonaise d'études de l'information sur les catastrophes) (sous la dir. de), *Saigai jōhō-gaku jiten [Encyclopédie des sciences de l'information sur les catastrophes]*, Tokyo : Asakura Shoten, 2016, p. 222-223 ; TAKANASHI Naruko, « Chiiki komyuniti [Communautés locales] », *ibidem*, p. 230-231.

19. KAWATA Yoshiaki, *op. cit.*, p. 249.

20. KITAHARA Itoko, « Nihonshi ni eikyō o ataeta saigai [Catastrophes ayant eu des conséquences sur l'histoire du Japon] », in NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI, *op. cit.*, p. 552-555.

21. KAWATA Yoshiaki, *op. cit.*, p. 214-220.

humains et économiques considérables, qui seraient encore plus importants si elles se succédaient dans de mêmes zones et dans un intervalle de temps limité, avant l'achèvement des travaux de reconstruction, formant ainsi des catastrophes combinées ou enchaînées colossales ²².

Il est important d'estimer les risques de catastrophes colossales et de supposer les types et l'ampleur des dommages engendrés afin d'être en capacité de prendre des mesures efficaces permettant de les atténuer. Ce travail est mené activement au Japon depuis la grande catastrophe sismique de Hanshin-Awaji / Kobe (1995), notamment par l'État, les départements et des organismes de recherche.

Il a par exemple été estimé en 2012 qu'un mégaséisme le long de la fosse de Nankai, dont la probabilité est de 70 % à 80 % dans les 30 prochaines années ²³ et dont les dégâts seraient concentrés dans la région du Tōkai (autour de Nagoya), pourrait faire jusqu'à 323 000 morts s'il se produisait en hiver et en pleine nuit, principalement en raison du tsunami (71 %) et de l'effondrement de bâtiments (25 %) dans 30 départements, et jusqu'à 2,382 millions de bâtiments complètement détruits, y compris par le feu, s'il se produisait en hiver et en soirée ²⁴. Ces chiffres ont été moins élevés dans les hypothèses publiées en 2019, à hauteur de 230 000 morts (- 29 %) et 2,084 millions de bâtiments complètement détruits (- 13 %), notamment grâce à un taux d'évacuation supposé plus élevé ²⁵. En plus de cela, compte tenu des millions de personnes sinistrées qui vivraient dans des conditions difficiles après le séisme, le nombre maximal de décès indirects a été estimé à 76 000 personnes ²⁶. Les dégâts économiques et financiers quant à eux ont été évalués à 1 371 000 mil-

22. KAWATA Yoshiaki, « "Kokunan" to naru fukugō saigai to gensai taisaku [Catastrophes combinées devenant une "catastrophe nationale" et mesures d'atténuation des catastrophes] », in FACULTÉ DE SCIENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIÉTALE DE L'UNIVERSITÉ DU KANSAI, *Bōsai-gensai no tame no shakai anzen gaku [Études en sécurité sociétale pour la prévention-atténuation des catastrophes]*, Kyoto : Minerva Shobō, 2014, p. 41-62 ; NAKABAYASHI Itsuki, « National Crisis and Resilience Planning — How to Measure Huge and Compound Disaster that Causes National Crisis », *Journal of Disaster Research*, vol. 11, n° 5, 2016, p. 911-925.

23. Selon le Siège pour la promotion de la recherche sismique.

24. *Nankai torafu kyodai jishin no higai sōtei ni tsuite (daichiji hōkoku) [Premier rapport sur les hypothèses des dommages en cas de séisme colossal dans la fosse de Nankai]*, Groupe de travail sur les mesures face à un séisme colossal dans la fosse de Nankai, août 2012.

25. « Nankai torafu kyodai jishin no higai sōtei ni tsuite (tatemono higai, jinteki higai) [À propos des hypothèses des dommages en cas de séisme colossal dans la fosse de Nankai (dégâts aux bâtiments, dégâts humains)] », Services du Cabinet, juin 2019.

26. « Nankai torafu jishin kanrenshi 7 man 6000 nin kanōsei [Possibilité de 76 000 décès indirects en cas de séisme de Nankai] », *NHK News Web*, 4 mars 2023.

liards de yens (environ 8 800 milliards d'euros) sur 20 ans ²⁷, somme équivalant à plus de 12 fois le budget général de l'État en 2022.

Il est cependant à noter que ces estimations s'appuient sur un nombre limité de scénarios, en sachant que l'ampleur des dégâts dépend fortement de données difficiles à prévoir, telles que le taux d'évacuation précoce en cas de *tsunami* et les caractéristiques du vent en cas d'incendie sismique.

Les dégâts qui seraient engendrés par des catastrophes colossales combinées n'ont par ailleurs pas fait l'objet de telles évaluations. Il est cependant possible d'envisager la succession, sur une courte période, de plusieurs aléas catastrophiques : un mégaséisme dans la fosse de Nankai accompagné d'un énorme *tsunami*, puis un séisme majeur le long de la fosse de Sagami, sous la capitale et ses environs ; une éruption du mont Fuji, du mont Asama ou du mont Haruna provoquant une accumulation de cendres ou des coulées boueuses dans l'aire de la capitale ; un puissant typhon entraînant une marée de tempête majeure dans la baie de Tokyo et des crues exceptionnelles avant la restauration des digues côtières et fluviales endommagées et l'enlèvement des cendres. Un enchaînement de catastrophes colossales aboutirait à une catastrophe nationale risquant d'entraîner un fort déclin voire l'anéantissement du Japon ²⁸. Ce type de scénario n'est en rien irréaliste, dans la mesure où de telles catastrophes combinées se sont produites à plusieurs reprises au Japon, que les enjeux exposés sont aujourd'hui bien plus importants et que les aléas météorologiques s'intensifient avec le changement climatique.

Un autre aléa serait encore plus dévastateur, à lui seul. En cas d'éruption volcanique super- ou mégacolossale, dont la probabilité d'occurrence est de 0,25 % à 1 % dans les 100 prochaines années — très faible mais proche des taux de probabilité de séismes au sud de Hyōgo et à Kumamoto juste avant qu'ils ne se produisent respectivement en 1995 et 2016 —, la vie de la plupart des habitants serait dans une situation critique, les infrastructures seraient détruites, les terres ne pourraient plus être cultivées et le Japon pourrait être en grande partie inhabitable durant plusieurs siècles ²⁹.

27. « Kokunan » o motarasu kyodai saigai taisaku ni tsuite no gijutsu kentō hōkokusho [Rapport d'examen technique sur les mesures face à des catastrophes colossales causant des catastrophes nationales], Société des ingénieurs du génie civil du Japon, juin 2018.

28. KAWATA Yoshiaki, « Gurōbaruka shita toshi ni motomerareru "shukusai" [Une "résilience face aux catastrophes" nécessaire pour les villes mondialisées] », *Toshi mondai*, vol. 106, novembre 2015, p. 71-79.

29. SOCIÉTÉ VOLCANOLOGIQUE DU JAPON, Q&A Kazanfunka 127 no gimon (127 questions-réponses sur les éruptions volcaniques), Tokyo : Kōdansha, 2015, p. 67-69.

En cas de fusion et d'explosion de réacteurs nucléaires dans la zone de retombée de produits volcaniques, il faudrait attendre des milliers voire des dizaines de milliers d'années avant que la nature soit restaurée et que les êtres humains puissent espérer y revivre ³⁰.



Effondrement d'une route suite à la série de séismes de Kumamoto en avril 2016 © amata90 / Shutterstock

Mesures à mettre en œuvre

Il est néanmoins possible de limiter l'ampleur des catastrophes colossales à venir, en prenant et renforçant les mesures à plusieurs niveaux. Des centaines de communes ont pour cela été désignées par le gouvernement en tant que zones de promotion de mesures de prévention des catastrophes en prévision d'un séisme dans la fosse de Nankai, d'un séisme sous la capitale et ses environs, et d'un séisme le long des fosses du Japon et de Chishima.

Mesures structurelles

La priorité consiste à poursuivre les diagnostics de résistance aux secousses sismiques des bâtiments et infrastructures vitales, de procéder si besoin au renforcement parasismique et de fixer solidement les meubles dans les habitations, ce qui aura pour effet de réduire les dégâts directement dus au tremblement de terre, mais aussi de limiter les départs de feu, de réduire les obstacles à l'évacuation face à des incendies ou en prévision d'un *tsunami*, et de faciliter les opérations de secours. Afin d'accélérer le renforcement parasismique des logements, qui progresse plus lentement que prévu, principalement en raison du coût trop élevé que cela représente pour les particuliers et du manque d'informations, malgré l'existence de subventions accordées par de nombreuses municipalités, il est notamment préconisé de réduire les frais des travaux de

30. KOGI Kimio, *op. cit.*, p. 58.

mise aux normes, et de fournir des explications simples aux habitants sur le choix d'entreprises et les techniques utilisées³¹.

Pour mettre les habitants à l'abri des *tsunamis* et des inondations, la construction de superdigues, consistant à surélever les terrains face à la mer et le long de fleuves, et à les aménager en longue pente douce de manière à ce que les habitations qui s'y trouvent ne soient pas détruites si l'eau passait au-dessus de ces ouvrages, est très efficace, mais ces projets de très grande ampleur peuvent mettre une centaine d'années avant d'être achevés³². Les autres mesures structurelles, relatives à l'écoulement et au stockage, sont importantes mais insuffisantes et doivent être complétées par des mesures non structurelles. En suivant ce principe, après la grande catastrophe sismique de l'est du Japon du 11 mars 2011, il a été décidé de concevoir des digues côtières pour parer aux *tsunamis* fréquents, mais de donner la priorité aux mesures d'évacuation face à des *tsunamis* de classe maximale³³. Par ailleurs, face à la progression de la vétusté des infrastructures et compte tenu du coût énorme que les travaux de réfection représentent, il s'agit en parallèle de mettre en œuvre une conservation préventive consistant à entretenir et réparer systématiquement les équipements, et à prolonger leur durée de vie, en s'occupant dans un premier temps des parties d'ouvrages pour lesquelles le risque d'endommagement est le plus élevé.

Mesures non structurelles

Sur le plan de l'information et de l'évacuation, grâce à l'amélioration des prévisions basées sur un réseau d'observation des phénomènes naturels qui s'est densifié au fil des décennies au Japon, il est possible de réduire les dégâts humains en rejoignant un endroit sûr quelque temps avant ou pendant la survenue de ces aléas. En plus d'informations météorologiques, l'Agence météorologique diffuse des *flashes* sismiques d'urgence au grand public depuis 2007, ce qui permettrait par exemple de prévenir les habitants d'Osaka quelques secondes avant l'arrivée des secousses lors d'un séisme le long de la fosse de Nankai, ou encore des avertissements et alertes au *tsunami* deux ou trois minutes après un séisme.

31. ISHIKAWA Eiko, « Jūtaku taishinka » (Renforcement parasismique des habitations) », in NIHON SAIGAI JŌHŌ GAKKAI, *op. cit.*, p. 218-219.

32. KAWATA Yoshiaki, *Nihon suibotsu*, *op. cit.*, p. 101-102.

33. Les *tsunamis* fréquents (niveau 1) se produisent une fois toutes les quelques dizaines d'années ou tous les cent ans et quelques dizaines d'années ; les *tsunamis* de classe maximale (niveau 2) se produisent une fois toutes les quelques centaines d'années ou tous les milliers d'années.

Pour agir correctement en cas de danger imminent, une préparation est toutefois indispensable, consistant à consulter en avance les cartes des aléas, à définir des itinéraires et des lieux d'évacuation, et à réaliser régulièrement des exercices. Or les enquêtes indiquent globalement qu'une part insuffisante de la population se prépare et agit de manière adéquate en situation de crise, ce qui montre l'importance d'améliorer l'éducation en matière de prévention des catastrophes. Concernant le soutien nécessaire aux personnes vulnérables, les municipalités sont obligées, depuis 2013, de créer des listes de personnes ayant besoin d'aide pour évacuer et sont tenues, depuis 2021, de faire des efforts pour créer des plans individuels d'évacuation, qui précisent pour chaque habitant concerné le lieu vers lequel évacuer et les aidants. Or, aujourd'hui, aucun plan individuel n'a encore été créé dans un tiers des municipalités et moins de 10 % de plans ont été rédigés³⁴. Pour améliorer cette situation, il s'agit de renforcer la capacité d'entraide entre voisins, de revitaliser les communautés locales, et d'améliorer les conditions de vie et l'aide fournie dans les centres d'évacuation. Par ailleurs, la planification devrait aussi être accélérée au sein des entreprises, puisqu'à ce jour, un grand nombre d'entre elles, surtout celles de taille modeste, sont toujours dépourvues de plans de continuité de l'activité³⁵.

Pour résoudre le problème de concentration excessive des habitants et des biens dans les agglomérations urbaines, notamment dans la métropole de Tokyo, il a notamment été préconisé dans le plan fondamental de résilience nationale, établi en 2014 et révisé en 2018, de renforcer le dynamisme régional et d'« encourager la réalisation d'une structure territoriale nationale "autonome, décentralisée et coordonnée" »³⁶. Cependant, compte tenu de l'insuffisance des résultats, notamment en matière de transfert des fonctions de la capitale en région³⁷, il est urgent de développer davantage les mesures et d'inciter la société à évoluer en faisant en sorte que les habitants puissent vivre confortablement sans avoir à se concentrer, y compris en encourageant le télétravail³⁸.

34. « (Shasetsu) Saigai jakusha no hinan / kobetsu keikaku no sakusei isogitai [(Éditorial) Évacuation des personnes vulnérables : accélérer la création de plans individuels] », *Kōbe Shimbun*, 20 avril 2022.

35. *Reiwa 4 nenban* — *Bōsai hakusho* [Livre blanc de la prévention des catastrophes], Services du Cabinet, édition 2022, p. 73.

36. « Kokudo kyōjinka kihon keikaku [Plan fondamental de résilience nationale] », Secrétariat du Cabinet, 14 décembre 2018.

37. ŌNISHI Takashi, « Kokudo kyōjinka seisaku to sono zeijakusei [La politique de résilience nationale et ses faiblesses] », *Toshi mondai*, vol. 112, août 2021, p. 38-47.

38. SAKAI Shinichi, « Shuto chokka jishin taisaku [Mesures face à un séisme dans la capitale] », in *NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI*, op. cit., p. 704-705.



Éruption du Sakurajima, un des volcans les plus actifs au Japon, dans la ville de Kagoshima, février 2011. © wdeon / Shutterstock

Le niveau de résilience face aux catastrophes dépend à la fois de la vitesse à laquelle se rétablissent les communautés et de la capacité de ces dernières à se transformer après une catastrophe.

Pour pouvoir reconstruire rapidement

et de manière à réduire les risques de prochaines catastrophes, il s'agit par exemple de définir des plans de reconstruction anticipée, c'est-à-dire établis avant la survenue des catastrophes. De tels projets ont commencé à être élaborés après la grande catastrophe sismique de Hanshin-Awaji (1995) et des directives ont été présentées par le ministère du Territoire en 2018, dans le but d'inciter les collectivités territoriales à prendre des mesures proactives qui seront utiles pour la reconstruction. Il reste désormais à accélérer ce mouvement afin que l'ensemble du territoire soit couvert par de tels plans, à coconstruire avec les habitants. Il est en outre nécessaire de trouver une solution à la pénurie de main-d'œuvre dans les travaux publics, y compris pour traiter l'énorme quantité de gravats générés, et au manque de fonds pour la reconstruction en cas de catastrophe colossale, en offrant aussi aux collectivités territoriales une visibilité quant aux budgets qui seraient disponibles pour la reconstruction ³⁹.

En plus de la poursuite de la formation de personnels spécialisés au sein du gouvernement et des collectivités territoriales, il est également préconisé, en particulier par Kawata Yoshiaki, la création d'un ministère spécifique dédié à la prévention des catastrophes, pour être en mesure de promouvoir au quotidien ces mesures de résilience et de répondre efficacement à des catastrophes colossales ⁴⁰. Or, les Premiers ministres du Parti libéral démocrate en poste ces dernières années n'ont pas trouvé cette mesure perti-

39. KAWATA Yoshiaki, « Gurōbaruka shita toshi ni motomerareru [...] », *op. cit.* ; KAWATA Yoshiaki, « Tokyo no daisuigai to shukusai [Grandes catastrophes hydrologiques à Tokyo et résilience face aux catastrophes] », *Toshi mondai*, vol. 111, janvier 2020, p. 37-42.

40. KAWATA Yoshiaki, « Policies of Disaster Management in Japan for Preparation for Nankai Megathrust Earthquake », *Journal of Disaster Research*, vol. 17, n° 2, 2022, p. 164-182.

nente, convaincus que le système en place était suffisant, probablement par absence d'expérience puisque que le Japon n'a jusqu'à présent jamais fait face à une catastrophe mettant la nation en péril ⁴¹.

Face au risque d'éruption super- ou mégacolossale, en supposant que des signes précurseurs puissent être détectés suffisamment à l'avance, il serait utile de réfléchir à une évacuation massive et une relocalisation permanente dans des départements non ou peu touchés, mais aussi en dehors de l'archipel, dont le bon déroulement dépendra dans ce dernier cas de la qualité des relations que le Japon entretient avec les autres pays. ■

41. KAWATA Yoshiaki, « Kokunan saigai o norikoeru [Surmonter les catastrophes nationales] », in NIHON SHIZEN SAIGAI GAKKAI, *op. cit.*, p. 700-701.

La Turquie et l'Union européenne

Pour une politique apaisée

Par Jean-François Drevet ¹

En dépit d'une politique contestable et contestée dans bien des domaines (à commencer par l'économie), le président Recep Tayyip Erdoğan a été réélu à la tête de la Turquie, fin mai 2023, pour un troisième mandat. Bien des dirigeants européens souhaitaient sans doute un changement, nourrissant l'espoir de voir se détendre les relations entre Ankara et l'Union européenne, voire l'Alliance atlantique. Mais le peuple turc en a décidé autrement ; il va donc falloir s'en accommoder.

Dans ce contexte, Jean-François Drevet fait ici le point sur la nature et l'état actuel des relations entre la Turquie – pays pivot entre l'Europe, l'Asie, la Russie et le Moyen-Orient –, l'Union européenne et les États-Unis – de nouveau incontournables pour la défense européenne au travers de l'OTAN. Il revient tout d'abord sur les postures d'Ankara en matière économique et sur son jeu diplomatique, en particulier avec Moscou. Il pointe ensuite les évolutions qui se font jour dans la façon dont Washington et Bruxelles appréhendent la Turquie sur la scène internationale, soulignant que celle-ci n'est « plus aussi indispensable » qu'on le croit. Il précise enfin les éléments qui pourraient conduire à une nouvelle grammaire dans les relations entre Ankara, Bruxelles et Washington, favorisant une forme d'apaisement ; mais pour ce faire, les Occidentaux devront convaincre Recep Erdoğan de « renoncer au néo-ottomanisme » qui l'anime et sans doute afficher une plus grande fermeté à son égard. S.D.

Dans une démocratie classique, l'alternance des équipes au pouvoir permet de réviser des choix politiques. Quand un

gouvernement trop dépensier a vidé les caisses, il est battu aux élections et une nouvelle majorité s'installe, inaugure une phase

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

d'austérité qui lui fera perdre à son tour le pouvoir et ainsi de suite. Rien de tel en Turquie, où les sortants ont conservé leur majorité lors des élections de mai 2023, précisément pour avoir commis ce que nous avons la prétention de considérer comme des fautes :

- des atteintes multiples et répétées aux droits fondamentaux, un processus électoral qualifié de « *free but not fair* [libre mais pas équitable] » ;
- une gestion économique aberrante qui a généré une inflation galopante ;
- une politique étrangère agressive et improductive qui a isolé la Turquie et l'a distancée de ses partenaires.

Il se trouve que Recep Tayyip Erdoğan a gagné précisément grâce à tout cela. Même les évidentes carences révélées dans la gestion du séisme de février 2023 n'ont pas trop affecté sa popularité. Il est donc tenté de continuer dans cette voie, pour autant qu'il en ait les moyens économiques et financiers. Comme dans le passé, le nationalisme est un bon produit électoral, y compris chez les Turcs de l'étranger.

Les Européens sont donc invités à prendre en compte cette réalité, qui a nécessairement une forte influence sur la conduite de la politique étrangère d'Ankara. En l'absence d'une politique turque à Bruxelles, comment faire pour gé-

rer ce voisinage difficile, compte tenu de la guerre en Ukraine et des incertitudes des élections américaines de 2024 ?

Une prééminence solidement établie ?

S'il n'a été réélu qu'avec 52 % des voix, le président Erdoğan dispose d'une solide majorité parlementaire. Avec les prérogatives obtenues lors de la révision constitutionnelle de 2018, il peut mener la politique de son choix, notamment à l'international où il peut compter sur le soutien de l'opinion.

Structurellement faible, l'opposition n'a pas convaincu. Les victimes des purges anti-gülenistes², de la répression antikurde, de la crise économique et du séisme n'ont pas été assez nombreuses ou suffisamment motivées pour chasser l'équipe au pouvoir. Dans un monde affecté par le populisme, la Turquie n'est pas un cas isolé.

L'Union européenne (UE) n'a pas seulement à redouter Vladimir Poutine ou la réélection de Donald Trump. L'émergence d'un groupe de dirigeants islamo-nationalistes solidement implantés, durablement populaires en dépit de performances assez médiocres, cadre assez bien avec l'état actuel des sociétés du monde musulman (dans un style plus élaboré, le Pakistan a eu Imran Khan). Leur prolifération aux périphéries européennes n'est

2. Le mouvement Gülen est un mouvement interculturel et interreligieux turc basé sur un islam modéré, dirigé par l'imam Fethullah Gülen, exilé aux États-Unis et banni par le président Erdoğan, qui a inscrit son mouvement sur la liste des organisations terroristes (NDLR).



R.T. Erdoğan © Sasa Dzambic Photography / Shutterstock

plus une hypothèse improbable. Les Européens doivent aussi s'interroger sur le sens des votes massifs des Turcs de la *diaspora* pour Recep T. Erdoğan et ne pas sous-estimer le niveau de radicalité et d'emprise des partisans de l'islam politique en Europe ³.

Anciennement une pseudo-démocratie régulée par une caste militaire, elle-même contrôlée par Washington, la Turquie n'a jamais connu un système politique de type occidental, sinon en apparence. Et contrairement à ce qu'espère une bonne partie de l'administration américaine, elle n'est pas près de revenir au bon vieux temps de l'alignement sur les États-Unis.

Dans les années 2000, l'UE a préconisé l'élimination du rôle dirigeant des militaires, qui a convergé avec le projet des islamistes qui savaient à quel point l'armée leur avait fait obstacle dans le passé. En 2016, la tentative ratée de coup d'État a permis à l'AKP (Parti de la justice et du développement) de se libérer de leur tutelle.

Mais ce n'était pas pour développer l'état de droit. Comme l'avait déclaré Recep T. Erdoğan dès 1996, « la démocratie est un tramway, vous l'utilisez jusqu'à votre destination et vous en descendez ».

En le prenant pour un « démocrate-islamiste » comme il y a des démo-

crates-chrétiens, une assez grande partie de la classe politique occidentale a fait preuve d'une étonnante naïveté et n'a pas voulu changer d'avis, même quand il est devenu évident que la Turquie était en train de régresser (*back-sliding*) comme l'ont souligné la Commission européenne puis le SEAE (Service européen pour l'action extérieure) dans leurs rapports annuels. Mais ces critiques n'ont pas eu de suites politiques : l'UE a distribué moins de bons points, mais la posture d'apaisement du Conseil européen n'a pas été remise en cause, sous la pression des milieux économiques et des marchands d'armes.

Le désordre économique

Les experts, pour une fois unanimes, ont souligné les aspects aberrants de la politique économique du président Erdoğan. Les effets redoutés n'ont pas tardé à se faire sentir, avec le retour d'une forte inflation dont la Turquie a une longue expérience. En 1999, la gestion défectueuse du séisme avait été âprement critiquée par

3. Voir les controverses sur la doctrine et le rôle des Frères musulmans qui agitent les chercheurs en France.

l'AKP, alors dans l'opposition. Il semble qu'il n'ait pas vraiment fait mieux en 2023, en invitant les promoteurs immobiliers ayant violé les règles antisismiques à payer des amendes pour être amnistiés de leurs fautes.

Si elle lui ménage des opportunités, la poursuite de la guerre en Ukraine est de nature à accroître la vulnérabilité de l'économie turque : les perturbations monétaires, l'instabilité des échanges, l'augmentation du prix des hydrocarbures ne manqueront pas d'avoir un impact négatif. Le maintien d'une pseudo-neutralité ne sera pas facile. Du fait de ses postures agressives, en mauvais termes avec le camp occidental, la Turquie est isolée. Elle pourrait bien être acculée à des choix difficiles, notamment si elle persiste dans son refus d'appliquer les sanctions contre la Russie.

Pour l'UE, il est temps de se poser quelques questions, peut-être gênantes pour les multinationales qui opèrent en Turquie, mais néanmoins nécessaires. Si la relation politique est difficile, l'union douanière qui remonte à 1996 fonctionne au bénéfice des deux parties. Elle a offert à la Turquie un soutien essentiel pour moderniser son économie et ouvert le marché turc aux Européens à un prix avantageux⁴, beaucoup moins cher que l'adhésion⁵. En conséquence, la Commission a longtemps manifesté de l'intérêt

pour son extension aux services. C'était un objectif pour les Européens du fait de leur position potentiellement excédentaire, mais Ankara n'a pas voulu libéraliser ses marchés publics qui profitent au parti au pouvoir.

En 2020, la question de sa suspension a été posée par la Grèce et Chypre à la suite des agressions turques en Méditerranée orientale. Elle a été refusée par le Conseil, comme l'embargo sur les armes, au nom du respect des engagements déjà pris. Pendant ce temps, l'excédent commercial de l'UE a fondu, passant d'environ 20 milliards d'euros en 2011-2015 à 1,2 milliard en 2021. L'UE a-t-elle toujours intérêt au maintien de cette union ?

Pour le moment, les éléments d'analyse font défaut : la taille de l'excédent n'est qu'une partie du problème qui concerne de nombreuses entreprises et une majorité d'États membres. Plusieurs questions devraient trouver des réponses :

— Au-delà de la baisse de l'excédent, quel est l'impact de la dépréciation massive (équivalant à une dévaluation compétitive) de la livre turque sur les échanges ? Fonctionnerait-elle au détriment de l'UE, en incitant les multinationales à acheter davantage à la Turquie, éventuellement à y transférer des emplois supprimés en Europe ?

4. En moyenne 900 millions d'euros par an sur la période 2014-2020.

5. Évaluée pour l'année 2025, sur la base de l'acquis communautaire 2007-2014, à un solde net de près de 26 milliards d'euros 2004 : 31,4 milliards d'euros de transferts communautaires, moins la contribution turque au budget UE, estimée à 5,6 milliards d'euros (source : Commission européenne).

— Par ailleurs, cette dépréciation serait-elle une distorsion de concurrence au détriment des pays méditerranéens associés à l'UE qui ne bénéficient pas de l'union douanière et dont le comportement en politique étrangère est bien plus coopératif que celui de la Turquie ?

Enfin, quel intérêt aurait l'UE à offrir ce cadeau à un gouvernement devenu hostile, qui porte atteinte à la sécurité de l'Europe ?

À Ankara, le nationalisme alimente une politique étrangère conflictuelle

La société turque fait l'objet d'une propagande nationaliste alimentée par l'École et le service militaire, intensifiée aujourd'hui par des médias aux ordres du gouvernement. Rien ne laisse penser que ce conditionnement pourrait cesser. Les Turcs semblent prisonniers d'une vision déformée du rôle international de leur pays.

Pour se concilier une opinion nationaliste qui ne lui était pas acquise au départ, Recep T. Erdoğan a caricaturé, sinon détruit la politique prudente de ses prédécesseurs, marginalisé ses diplomates et projeté son agressivité sur des pays proches et lointains, en faisant croire à ses concitoyens que cette politique exprimait la puissance d'une « nouvelle Turquie » sûre d'elle-même, en dépit de la modestie de ses résultats et des risques

qu'elle faisait et fait toujours courir à son pays.

Le réveil pourrait être brutal. Du point de vue géopolitique, cette posture belliqueuse n'est pas sans conséquences. La Russie est la seule à en tirer bénéfice. En désorganisant la défense du flanc sud de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et en bloquant l'adhésion de la Suède, Recep T. Erdoğan se comporte comme un excellent serviteur du Kremlin. Cette attitude n'est utile ni à l'OTAN ni à la Turquie, confrontée aux conséquences de son double jeu, qui affecte la modernisation d'une armée encore très dépendante des fournitures américaines.

Hésitations à Washington et à Bruxelles

Beaucoup dépend des États-Unis, qui ont une vision géopolitique qui fait encore défaut à l'UE (même si leurs erreurs n'ont pas manqué, comme en Irak) et sont un producteur de sanctions économiques redoutables (en dépit de leur impact insuffisant sur l'Iran). L'Europe n'aura probablement pas d'autre choix que de leur emboîter le pas.

Non seulement Recep T. Erdoğan n'est pas aussi indispensable qu'on l'a longtemps cru à Washington, mais il est en position de demandeur. Il réclame l'abolition des sanctions CAATSA (*Countering America's Adversaries Through Sanctions Act*)⁶ qui l'empêchent

6. Loi fédérale de 2017 qui visait initialement l'Iran, la Corée du Nord et la Russie, et qui s'applique depuis 2020 à la Turquie, bien qu'alliée des États-Unis dans l'OTAN, en raison de son installation d'un bouclier antimissile russe S-400.

de moderniser son aviation : la fourniture de pièces de rechange et l'achat de nouveaux F-16 est bloquée et la Turquie a été exclue du programme des nouveaux avions F-35. Il veut aussi l'extradition de Fethullah Gülen et la fin du soutien des forces spéciales américaines aux Kurdes de Syrie.

Au Département d'État, la tentative est forte de faire des concessions à Ankara en concluant des accords *a minima* : par exemple, moderniser les avions turcs en échange de sa renonciation au bouclier antimissile russe S-400, ou parvenir à des arrangements ponctuels en Syrie et autour de la guerre en Ukraine. Si les modérés s'interrogent encore sur ce qu'il faudrait donner à la Turquie pour qu'elle rejoigne le camp occidental, les sanctions CAATSA sont activées par une majorité bipartisansane au Congrès qui n'entend pas se laisser intimider. Les États-Unis peuvent aussi utiliser leur puissance économique et financière : Ankara va avoir besoin d'aide et les poches du Qatar ne sont pas inépuisables.

À Bruxelles, la Turquie n'a que des demandes difficiles à satisfaire : ni la reprise des négociations d'adhésion (en réalité, Recep Erdoğan n'en veut pas mais se poser en victime le sert devant l'opinion turque) ni l'abolition des visas ne sont actuellement à l'ordre du jour. Par ailleurs, plusieurs États

membres ne sont pas sans responsabilités dans les ventes d'armement à la Turquie qui intensifient les risques d'affrontements en Méditerranée orientale. De leur complaisance découlent des menaces pour la paix.

Les Occidentaux ont un peu trop aidé le complexe militaro-industriel turc. Il est maintenant clair que cela va à l'encontre des intérêts européens. Bien que personne ne la menace, la Turquie se maintient dans une posture agressive vis-à-vis de plusieurs de ses voisins. À quoi bon continuer à l'armer ? D'après Jacques Attali⁷, l'UE ferait la même erreur que le Premier ministre britannique de 1938, en cédant aux pressions d'une dictature, alors que nous savons bien aujourd'hui que l'apaisement ne fonctionne jamais.

Faisabilité d'une autre politique

La fin de la guerre froide a ouvert à la Turquie de vastes opportunités, ce qui n'a pas toujours été compris à Washington et à Bruxelles. Mais en les exploitant d'une manière brutale, à travers des interventions armées dans une demi-douzaine de pays, Recep T. Erdoğan a mis son pays dans une impasse. S'il souhaite mener une politique étrangère à 360 degrés, promouvoir sa dimension eurasiatique et sa centralité retrouvée, il peut le faire de manière

7. En évoquant l'aveuglement des dirigeants occidentaux face à la montée de l'hitlérisme, Jacques Attali conseillait, en 2020 : « Nous devons écouter ce que dit le président Erdoğan, le prendre très au sérieux et se préparer à agir en conséquence. Si nos prédécesseurs avaient pris au sérieux les discours de Hitler de 1933 à 1936, ils auraient pu empêcher ce monstre d'agir comme il l'avait annoncé » (le 7 septembre 2020 sur Twitter. URL : <https://twitter.com/jattali/status/1302874004097847296?lang=en> [devenu inconsultable]).



© aabacak / Shutterstock

pacifique et en conformité avec ses intérêts, à condition de renoncer à ses délires panislamistes et néo-ottomanistes.

À long terme, la relation UE-Turquie mérite davantage qu'une négociation d'adhésion bloquée et un ravaudage de l'union douanière. Comme on ne commande pas à la géographie, elle doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. Une attitude innovante consisterait à tirer les conclusions de deux décennies d'immobilisme en explorant d'autres options, tenant compte de l'évolution de la Turquie, maintenant dotée d'une économie moderne et d'ambitions géopolitiques, mais en les exploitant de manière constructive.

Un effort systématique d'amélioration des relations est-il possible à partir des quelques signes d'accalmie observés après 2020 ? Ankara ne manque pas d'occasions de rapatrier ses forces armées aventurées au-delà de ses frontières, de rétablir des relations diplomatiques normales et de développer

la coopération. La Turquie en retirerait des avantages substantiels, notamment la possibilité de participer à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée, alors que son attitude actuelle la prive de l'accès au gaz israélien.

Contrairement à ce que pensent les nationalistes, sa géopolitique devrait l'inciter à soigner ses relations de voisinage, plutôt qu'à y cultiver les conflits. Au lieu de n'être qu'un slogan, le « zéro problème avec les voisins » de l'ancien Premier ministre Ahmet Davutoğlu pourrait devenir son objectif essentiel. Passer du « gros bâton [*big stick*] » de Theodore Roosevelt à la politique de bon voisinage (*good neighborhood*) de son neveu Franklin ⁸ libérerait la Turquie de plusieurs fardeaux. Se retirer des territoires envahis en Syrie, en Irak et à Chypre a un prix politique qui peut paraître élevé, mais qui n'est ni démesuré ni susceptible de l'affaiblir. Des pays bien plus puissants qu'elle y ont consenti : la Russie a évacué les Pays baltes, les États-Unis ont rendu la zone du canal au Panama et ils s'en sont bien portés.

Avec les puissances, si elle veut renoncer au tropisme occidental hérité du Tanzimat ⁹ et d'Atatürk, la Turquie pourrait rechercher une forme d'équidistance, faisant le pont entre Orient et Occident,

8. En référence à la politique de Washington vis-à-vis de l'Amérique latine.

9. Période de l'histoire de l'Empire ottoman caractérisée par un ensemble de réformes qui modernisèrent ses lois et ses mœurs (1839-1876) (NDLR).

en nouant de bons rapports avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Union européenne. Au lieu de jouer à la bascule entre Washington et Moscou, elle pourrait opter pour un non-alignement positif, en prenant appui sur les États-Unis pour sa sécurité, la Russie pour ses importations d'énergie et l'Union européenne pour ses échanges.

La volonté de développer l'indépendance nationale pourrait se réaliser de manière pacifique. Le chantage vis-à-vis de la Suède, le refus d'appliquer les sanctions contre la Russie qui s'ajoutent à l'achat des S-400 sont incompatibles avec les pratiques de l'OTAN. La Turquie n'est pas aussi indispensable qu'on le pense encore au Département d'État américain. Le découplage est possible ¹⁰ et le Pentagone a déjà commencé à le préparer en coopérant avec la Grèce pour consolider le flanc sud de l'Alliance.

La Turquie a manifesté suffisamment d'hostilité envers plusieurs de ses partenaires pour qu'une séparation soit envisagée. Il serait donc dans l'intérêt commun de s'orienter vers un divorce à l'amiable, où Ankara affirmerait sa vocation eurasiatique, comme de Gaulle avait souhaité offrir une posture « tous azimuts » à la France des années 1960 en se reti-

rant de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN. Il appartiendrait à ses autres membres et notamment aux États-Unis de redéfinir leurs relations bilatérales avec un pays devenu non aligné, mais pacifique. L'Alliance s'en porterait-elle plus mal que l'UE après le Brexit ?

Quelles que soient ses options, le gouvernement turc a intérêt à se libérer de son néo-ottomanisme colonial et de ses rêves d'expansion ou de domination. Serait-ce une piste pour exploiter sa « nouvelle centralité », en élaborant une politique apaisée, en conformité avec le droit international ? En leur temps, de Gaulle et Tito sont parvenus à construire des politiques indépendantes sans agressivité et sans multiplier les ingérences. Leur exemple devrait inspirer Recep T. Erdoğan, si son objectif n'était pas d'instrumentaliser la politique extérieure de son pays à des fins électoralistes.

À l'UE, à l'OTAN et aux puissances de l'expliquer clairement aux Turcs. Avant qu'il ne soit trop tard, des mesures efficaces sont devenues nécessaires pour arrêter leurs dérives belliqueuses. Il ne s'agit pas de s'engager dans un conflit (il y a bien assez à faire en Ukraine), mais de les convaincre, avec toute la fermeté nécessaire, des avantages d'une politique étrangère pacifique. ■

10. Une étude du Hudson Institute (CROUSEY Seth et BROWN Eric, *Energy: The West's Strategic Opportunity in the Eastern Mediterranean*, Washington, D.C. : Hudson Institute, décembre 2014. URL : https://www.hudson.org/sites/default/files/researchattachments/attachment/1443/2014_12_02_hudson_report_eastern_med_final_single_pages.pdf. Consulté le 4 juillet 2023) recommande au gouvernement américain de s'appuyer sur les démocraties de l'axe Athènes-Nicosie-Jérusalem, en vue de créer une nouvelle architecture de sécurité dans le Bassin oriental de la Méditerranée. Elle préconise d'aider les trois pays à exploiter leurs ressources sous-marines, de faciliter l'adhésion de Chypre à l'OTAN et de renforcer la Sixième Flotte (unité de la Marine américaine opérant dans la Méditerranée).

Idées & faits porteurs d'avenir*

L'insécurité est stable en France

Louis Maurin

La question de l'insécurité revient régulièrement au-devant de l'actualité en France. Il peut être difficile de faire la part des choses entre des inquiétudes réelles et l'instrumentalisation de faits divers. Porter une appréciation sur le sujet n'est pas facile, parce que, s'agissant de pratiques illégales, les statistiques disponibles ne mesurent qu'une partie de ce qui se passe réellement. Pour autant, rien n'indique que la société française soit devenue plus violente ces dernières années, c'est même l'inverse qui apparaît à la lecture des données disponibles.

Si on prend en compte l'ensemble des crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie depuis la Seconde Guerre mondiale, on note une forte hausse entre les années 1960 et le début des années 1980. On passe à l'époque de 10 crimes et délits par an et pour 1 000 habitants à environ 60. Depuis, les données varient entre 55 et 65 (graphique 1). Entre 2016 et 2022 — en excluant l'année 2020 et la

période de confinement —, les crimes et délits sont restés stables autour de 48 pour 1 000.

Cet indicateur global des crimes et délits pose de nombreux problèmes, car il rassemble des faits hétéroclites, et son évolution peut relever de moteurs très différents. Ainsi, il dépend de l'activité des services de police : quand ces derniers deviennent plus efficaces, les chiffres augmentent sans que cela traduise nécessairement une hausse de l'insécurité. Par ailleurs, les variations du taux de crimes et délits reflètent souvent de grandes transformations sociales : l'augmentation des années 1960 et 1970, par exemple, est essentiellement due aux vols. On entre alors dans la société de consommation, il y a plus d'objets à voler, on s'assure plus souvent et on déclare davantage les vols à la police... La violence enregistrée par les statistiques dépend donc aussi des sensibilités individuelles au sujet et de la capacité des individus à déclarer des faits.

Violences contre les personnes

Pour comprendre l'insécurité, il faut entrer dans les détails des crimes et délits. Depuis le milieu des années 1980, les violences

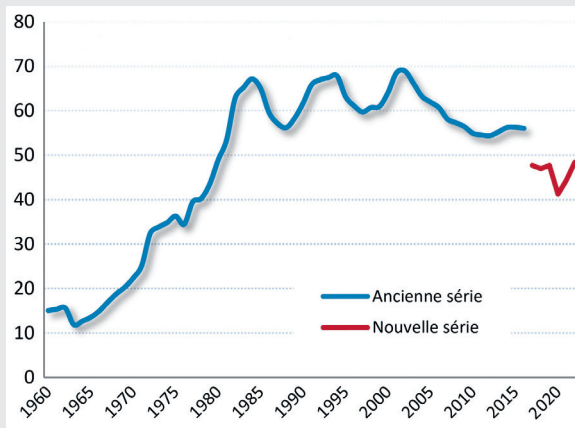
*La plupart des textes publiés dans la rubrique Actualités prospectives sont issus de Vigie, le système de veille mutualisée de l'association Futuribles International (NDLR).

les plus graves diminuent : on s'entretue de moins en moins en France ¹. Si l'on se place sur une longue période, l'élévation des niveaux de vie et de diplôme d'un côté, et la meilleure protection des personnes par les forces de sécurité de l'autre, jouent dans cette diminution. Plus

récemment, le nombre annuel d'homicides a nettement baissé, de 1 400 à 800 entre 2002 et 2009, et il est à peu près stable depuis 10 ans.

Le nombre de coups et blessures est resté stable de 2008 à 2016, autour de 220 000 par an, puis il a fortement progressé, pour atteindre 350 000 en 2022. Ces chiffres sont utilisés pour nourrir le débat sur la hausse de l'insécurité. Pourtant, on ne peut en déduire une explosion des violences entre personnes. Comme l'expliquent les chercheurs du CESDIP, cette situation est, pour l'essentiel, le résultat d'un durcissement progressif de la loi : au fil du temps, de plus en plus d'infractions sont comptabilisées comme des délits alors qu'elles ne

Graphique 1. Taux de crimes et délits pour 1 000 habitants en France



Source : d'après le ministère français de l'Intérieur (deux courbes en raison d'une rupture de série). © Centre d'observation de la société.

l'étaient pas auparavant ². Cette analyse est confirmée si l'on observe les déclarations des victimes et non les chiffres de la police. La part de la population indiquant avoir été agressée a peu évolué ces dernières années. Un peu moins de 2 % de la population est concernée en moyenne annuelle. Depuis la fin des années 2000, cette proportion tend à diminuer légèrement chez les hommes et à augmenter chez les femmes.

En matière d'atteintes aux biens, les évolutions sont très diverses. On a assisté à une remontée du nombre de cas de cambriolages dans la première partie des années 2010, puis à une baisse lente, même s'il faut mettre de côté l'an-

1. « Le nombre d'homicides est stable depuis la fin des années 2000 en France », Centre d'observation de la société, 19 juillet 2022. URL : https://www.observationsociete.fr/modes-de-vie/divers-tendances_conditions/evolution-homicides/. Consulté le 3 août 2023.

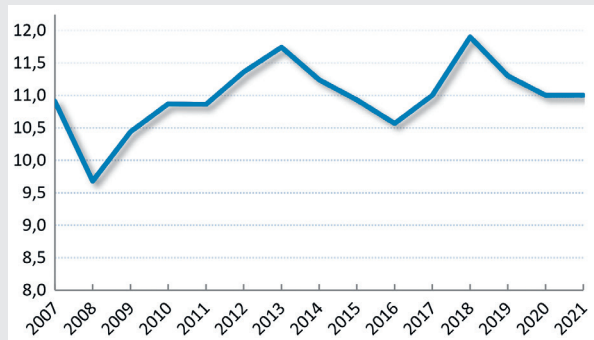
2. Voir « Les agressions, un champ de mines méthodologique » et « Agressions », OSCJ (Observatoire scientifique du crime et de la justice) / CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales), 2023. URL, respectivement : <https://oscj2.cesdip.fr/wp-content/uploads/2023/02/Les-agressions-un-champ-de-mines-methodologique.pdf> et <https://oscj2.cesdip.fr/agressions/>. Consultés le 3 août 2023.

née 2020 du fait du confinement. Le nombre de vols sans violence contre les personnes est stabilisé depuis le début des années 2010. En revanche, les vols de véhicules comme les destructions et dégradations volontaires — vandalisme — diminuent nettement.

L'évolution du sentiment d'insécurité

Qu'en est-il du sentiment d'insécurité dont témoigne la population ? Les inquiétudes sont très médiatisées mais, globalement, un peu plus d'une personne sur dix se sent en insécurité « souvent » ou « de temps en temps » dans son quartier ou son village. Ce chiffre évolue peu depuis 10 ans ³, et même depuis une vingtaine d'années selon les données présentées par l'Observatoire scientifique du crime et de la justice ⁴. Comme le note l'organisme, le sentiment d'insécurité peut exprimer « une préoccupation qui se cristallise sur la criminalité, mais

Graphique 2. Part de personnes qui disent se sentir en insécurité souvent ou de temps en temps, dans leur quartier ou leur village, en France (en %)



Source : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). © Centre d'observation de la société.

qui la dépasse largement ». Il est sensible à la médiatisation : l'élection présidentielle de 2002 avait été marquée par une forte poussée du sentiment d'insécurité, alors que les faits ne mettaient pas en avant d'évolution notable.

La stabilisation, voire la diminution, de nombreux indicateurs de l'insécurité ne doit pas conduire à minimiser la question. Les statistiques de police ne prennent pas en compte les faits de faible importance, comme les insultes ou les brimades, qui constituent bien une forme d'insécurité. Il faut apporter des réponses aux 10 % de la population qui se sentent en insécurité, quelle que soit la forme que prend celle-ci. Chaque année, environ 700 000 personnes de 14 ans ou plus se disent victimes de violences hors du cercle familial. Elles peuvent être de degrés très divers, mais il faut y prêter attention.

L'insécurité varie selon les territoires : 26 % des personnes

3. « Le sentiment d'insécurité ne progresse pas en France », Centre d'observation de la société, 26 mai 2023. URL : https://www.observationsociete.fr/modes-de-vie/divers-tendances_conditions/le-sentiment-dinsecurite-ne-progresse-pas-en-france/. Consulté le 3 août 2023.

4. « Sentiment d'insécurité », OSCJ, 2023. URL : <https://oscj2.cesdip.fr/sentiment-dinsecurite/>. Consulté le 3 août 2023.

qui vivent au sein des quartiers prioritaires disent se sentir en situation d'insécurité « souvent ou de temps en temps », contre 10 % hors de ces territoires, selon le ministère de l'Intérieur (données 2016-2018) ⁵. La faible implantation de la police dans les quartiers dans lesquels l'insécurité est la plus grande, et la distance entre les forces de l'ordre et les habitants participent au sentiment d'insécurité de la population.

À l'avenir, rien ne permet de présager une remontée de l'insécurité. Des périodes de tensions, comme nous en avons connu récemment dans une partie des villes de France, reviendront périodiquement. Il est même fort probable que le processus de très long terme de baisse des violences contre les personnes se poursuive. La croissance du nombre de biens de consommation pourrait favoriser les vols, mais les systèmes de protection progressent aussi. Pour partie, le degré d'insécurité dépendra de l'évolution des inégalités de niveaux de vie au long cours entre les groupes sociaux : une forte remontée occasionnerait logiquement des tensions.

Le dilemme majeur, qu'ont déjà et auront encore plus à l'avenir à traiter les sociétés modernes, est celui du dosage entre la surveillance des individus d'un côté, que les nouvelles technologies permettent de rendre encore

plus efficaces, et le respect des libertés individuelles de l'autre. L'apparition de systèmes de plus en plus intrusifs dans la vie privée des personnes débouchera sur des conflits. Un arbitrage complexe devra être effectué entre la sécurité des personnes et leurs libertés. La mise en place d'un scénario « à la chinoise », de surveillance extrêmement renforcée et de privation de libertés, soutenu par certains partis, n'est pas à écarter. ■

Source : cette note est issue d'un partenariat avec le Centre d'observation de la société.

Marine marchande : décarboner grâce aux voiles ?

Antoine Frémont

La marine marchande mondiale est responsable d'un peu moins de 3 % des émissions mondiales de CO₂, l'équivalent d'un pays comme l'Allemagne. À l'horizon 2050, selon des projections réalisées par l'Organisation maritime internationale (OMI), cette part pourrait s'accroître de 50 % à 250 %, en fonction des scénarios retenus ¹.

L'OMI cherche à réduire les polluants locaux. La teneur en soufre des carburants maritimes a été limitée, depuis 2020, à 0,50 %

5. « Une plus forte concentration de personnes mises en cause dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville », *Interstats Analyse*, n° 30, décembre 2020. URL : <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/125421/1003699/file/IA30.pdf>. Consulté le 3 août 2023.

1. Cf. FORSS Mikko et PAKKANEN Pekka, « Three Maritime Transition Scenarios: Uncertainty Is Inescapable, but We Can Still Make Good Decisions Today », NAPA, 14 juillet 2022. URL : <https://www.napa.fi/three-maritime-transition-scenarios-uncertainty-is-inescapable-but-we-can-still-make-good-decisions-today/> ; HÜFFMEIER Johannes et JOHANSON Mathias, « State-of-the-art Methods to Improve Energy Efficiency of Ships », *Journal of Marine Science and Engineering*, vol. 9, n° 4, avril 2021. URL : <https://www.mdpi.com/2077-1312/9/4/447>. Consultés le 3 août 2023.

contre 3,5 % auparavant. Mais 15 % des émissions mondiales d'oxydes d'azote (NO_x) s'expliquent par le secteur du transport maritime (*shipping*), même si des zones à faibles émissions sont mises en place. De fait, la flotte mondiale reste dépendante des fiouls lourds, issus des résidus de raffinage, pour faire fonctionner les moteurs diesels des navires, qui sont aussi émetteurs de polluants locaux — oxydes d'azote et dioxyde de soufre.

Face à l'impératif climatique et sous la pression des gouvernements engagés par les accords de Paris de 2015, mais aussi de l'opinion publique, de plus en plus dubitative sur les effets de la mondialisation, l'industrie du *shipping* cherche à se décarboner, à marche forcée. Son existence même est en jeu. L'OMI, qui s'était fixé un objectif de réduction de 50 % des émissions de CO₂ d'ici à 2050, l'a renforcé début juillet 2023 en visant désormais la neutralité carbone ². La réduction de la vitesse des navires, l'optimisation de leur route et des techniques existantes de navigation permettent des gains immédiats significatifs, mais sans commune mesure avec les objectifs à atteindre ³. Les projets pour produire des carburants maritimes décarbonés — biocar-

burants, hydrogène, méthanol ou ammoniac —, à partir d'énergies vertes, se multiplient. Mais leur production industrielle demandera encore beaucoup de temps.

Le vent peut-il alors constituer une piste crédible pour contribuer rapidement à la décarbonation du transport maritime ? Selon les projets en cours, l'équipement de navires avec des systèmes de propulsion vélique permettrait de réduire les consommations des moteurs principaux de 5 % à 25 %, ce qui est loin d'être négligeable. Les gains sont encore plus importants pour des navires neufs qui intègrent dès leur conception ce mode auxiliaire de propulsion.

L'entreprise française Zéphyr & Borée fait figure de précurseur. En partenariat avec ArianeGroup, elle a conçu le navire roulier *Canopée*, destiné à transporter le lanceur *Ariane 6* vers la Guyane française. Selon l'entreprise, grâce à ces quatre ailes véliques, installées sur le navire cet été 2023, la part de la propulsion éolienne devrait varier de 15 % à 40 % en fonction de la vitesse souhaitée et de la saison. Atout fondamental de la propulsion vélique, elle peut être adaptée sur des navires existants, ce qui peut accélérer la décarbonation de la flotte mondiale. L'OMI a d'ailleurs mis en place des indicateurs pour noter les navires en fonction de leurs performances énergétiques, non seulement pour les navires en construction mais aussi pour la flotte existante ⁴.

2. GARRIC Audrey, « Climat : le secteur maritime, un important pollueur, renforce ses objectifs de décarbonation », *Le Monde*, 7 juillet 2023.

3. BARREIRO Julio, ZARAGOZA Sonia et DIAZ-CASAS Vicente, « Review of Ship Energy Efficiency, Ocean Engineering », *Ocean Engineering*, vol. 257, août 2022. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S002980182200960X>. Consulté le 3 août 2023.

4. Energy Efficiency Design Index (EEDI) et Energy Efficiency Existing Ship (EEES).

Force est de constater qu'un secteur industriel innovant se structure. Il rassemble des *start-ups* et des chantiers de construction navale qui proposent des innovations technologiques, lesquelles séduisent aujourd'hui quelques armateurs renommés et importants. Les projets pourraient demain glisser du stade de prototype à celui d'une industrialisation progressive, au fur et à mesure que les retours d'expérience s'accumuleront.

Deux grandes technologies peuvent être distinguées : les voiles et les rotors. **Pour les voiles**, les cerfs-volants (comme pour les *kite-surfs*) constituent une première technique : elle consiste à attacher au navire une aile de parapente. Plus cette aile est importante, plus la force de traction augmente. Louis-Dreyfus Armateurs a ainsi installé depuis 2021 une aile de traction Seawing sur le *Ville de Bordeaux*, le navire roulier qui transporte les éléments de la fusée *Ariane* vers la Guyane.

La seconde technique consiste à gréer les navires directement avec des voiles qui sont rigides ou gonflables. En octobre 2022, l'armateur japonais Mitsui OSK Line a reçu la livraison du vraquier *Shofu Maru*, équipé de voiles rigides « Wind Challenger » et a décidé d'en construire un second. Selon l'armateur, la réduction de CO₂ émis serait de 8 % sur un voyage Japon-côte ouest des États-Unis, pour un navire qui transporte du charbon entre l'Australie, l'Indonésie et les États-Unis — ce qui n'est guère écologique ! La technique

des voiles gonflables est portée par la filiale Wisamo de Michelin. Elle sera installée à partir de 2024 sur un *ferry* assurant la liaison Espagne-Angleterre. Quant aux Chantiers de l'Atlantique, ils ont développé la voile SolidSail, destinée à équiper de futurs paquebots.

Programmes informatiques et utilisation massive des données permettent d'utiliser ces différents types de voile d'une façon entièrement automatique depuis la passerelle du navire, tant pour les déployer que pour les rétracter, ainsi que pour optimiser leurs performances en fonction des caractéristiques du vent. Ces voiles sont souvent directement issues des progrès réalisés dans les courses au grand large. Il n'est donc pas étonnant que des *skippers* renommés participent à leur configuration et que la France soit pionnière dans le secteur. Un *cluster* vélique se développe dans la région de Nantes-Saint-Nazaire.

La seconde technologie est **celle des rotors**. Elle existe en fait depuis près de 100 ans. En 1924, Anton Flettner expérimentait son invention sur le navire *Buckau*. Ces rotors Flettner sont des cylindres rotatifs placés sur le navire. Lorsque le vent souffle sur le côté à travers ces rotors, ils génèrent une force de propulsion, suivant le principe de l'effet Magnus⁵. Avec les turbovoiles, le commandant

5. Phénomène aérodynamique qui explique la déviation que subit un objet en rotation se déplaçant dans un fluide. Lorsque l'effet Magnus s'applique sur des cylindres, il peut être utilisé comme moyen de sustentation ou de propulsion.

Cousteau avait utilisé le même principe sur son navire expérimental *Alcyone*.

Les rotors fournissent aujourd'hui une technologie relativement simple à mettre en œuvre. Différentes sociétés en proposent des versions modernisées, notamment Norsepower (Finlande), Anemoi (Royaume-Uni) ou EcoFlettner (Allemagne). Les rotors sont installés sur le pont du navire. Les vraquiers sont bien adaptés à ces rotors car les opérations de manutention ne sont pas entravées, ce qui est plus difficile pour les porte-conteneurs. Comme pour les voiles, ils viennent en complément des moteurs traditionnels. Ils sont pilotés automatiquement via des systèmes informatiques. Ils peuvent s'incliner pour laisser le navire passer sous un pont. À titre d'exemple, le constructeur naval chinois Cosco Shipping Heavy Industry, qui fait partie du conglomérat Cosco Shipping, a signé à l'automne 2022 un partenariat avec la société Anemoi pour installer des rotors de cette entreprise sur des navires en construction ou existants, par retrofit (c'est-à-dire conversion vers une motorisation électrique) ⁶. Cosco annonce une réduction possible de la consommation de carburant allant jusqu'à 30 %.

Selon le site d'information maritime spécialisée *Lloyd's List*, huit

navires dans le monde étaient équipés en 2022 de moyens de propulsion auxiliaires utilisant des rotors ou des voiles. En 2023, 24 navires supplémentaires viendraient s'ajouter aux précédents ⁷. La propulsion vélique reste donc embryonnaire. Ces premiers navires équipés vont permettre d'accumuler des données et des retours d'expérience.

Selon le secrétaire général de l'International Windship Association, les mentalités doivent aussi progresser : « Je pense que la marine marchande est très conservatrice et très centrée sur le carburant. [...] Mais nous devons nous intéresser à l'énergie, et non au carburant ⁸. » Dans le monde concurrentiel et internationalisé du *shipping*, le marché devrait donner le *tempo* futur de la propagation de la propulsion vélique. Au-delà des réglementations internationales, longues et difficiles à mettre en œuvre, les économies de carburant s'imposeront d'autant plus aux armateurs que les prix des fiouls lourds actuels ou des futurs carburants décarbonés seront élevés. Sous réserve de nouveaux progrès technologiques et de son industrialisation, la propulsion vélique permet la réalisation de telles économies. Elle est donc sans doute promise à un bel avenir, sans pour autant signifier le retour de la marine à voile ! ■

6. SHEN Cichen, « Cosco Agrees Installation Deal for Wind Propulsion Technology », *Lloyd's List*, 6 octobre 2022. URL : <https://lloydslist.maritimeintelligence.informa.com/LL1142463/Cosco-agrees-installation-deal-for-wind-propulsion-technology>. Consulté le 3 août 2023.

7. TANUGAR Enes, « Wind Propulsion Gains Momentum to Help Shipping Decarbonise », *Lloyd's List*, 17 février 2023. URL : <https://lloydslist.maritimeintelligence.informa.com/LL1144031/Wind-propulsion-gains-momentum-to-help-shipping-decarbonise>. Consulté le 3 août 2023.

8. *Ibidem*. Traduction Futuribles.

Croyances et mésinformation : des chiffres alarmants

Véronique Lamblin

Selon une enquête réalisée par l'Ifop sur le rapport des jeunes français de 11 à 24 ans vis-à-vis de la science, publiée fin 2022¹, il est clair que la confiance en la science se dégrade et qu'en revanche, la croyance en des sciences occultes augmente.

À la question « d'une manière générale avez-vous l'impression que la science apporte à l'homme plus de bien que de mal, plus de mal que de bien ou à peu près autant de mal que de bien ? », seuls 33 % des jeunes estiment que la science apporte plus de bien que de mal, alors qu'ils étaient 55 % en 1972 à estimer que la science apportait plutôt des bienfaits. Et ils sont 17 % à considérer qu'elle apporte plus de mal que de bien, une part qui a triplé en 50 ans (6 % en 1972), alors que les *seniors* (plus de 65 ans), en 2022, ne sont que 7 % à avoir cette mauvaise opinion de la science.

Évolution du rapport à la vérité

Plus de 30 % des jeunes adhèrent à des vérités alternatives, comme le fait que l'élection présidentielle

de 2020 aux États-Unis aurait été faussée au détriment de Donald Trump ou que les vaccins à ARN (acide ribonucléique) messager généreraient des protéines toxiques qui causeraient des dommages irréversibles aux organes vitaux des enfants (17 % et 26 % chez les *seniors* sur les mêmes questions). Par ailleurs, 20 % des jeunes ne croient pas que les Américains soient allés sur la Lune, un chiffre qui a augmenté de cinq points depuis 2017.

La part de ceux qui pensent que la Terre est plate est loin d'être négligeable parmi les jeunes : 16 %, un chiffre cependant en baisse de deux points par rapport à 2017 ; alors que cette contre-vérité est quasi absente chez les *seniors* — seuls 3 % y adhèrent. Le « platisme » est particulièrement fréquent chez les jeunes les plus adeptes des réseaux sociaux (TikTok, Telegram, YouTube...). De même, l'idée que l'on peut avorter sans risques avec des produits à base de plantes, comme l'armoise par exemple, est soutenue par un quart des jeunes, 36 % des usagers pluriquotidiens de réseaux de *microblogging* et même 48 % des utilisatrices de Telegram, ce qui n'est pas sans risque pour leur santé physique. Enfin, la contestation de l'évolutionnisme — consistant à réfuter l'idée selon laquelle l'homme est le fruit d'une longue évolution d'autres espèces, et à penser qu'il a été créé par une force spirituelle / Dieu —, que l'on aurait pu croire réservée aux Américains, est portée par plus d'un quart des jeunes français (27 %) — contre à peine un *senior*

1. « Génération TikTok, génération "toctoc" ? Enquête sur la mésinformation des jeunes et leur rapport à la science et au paranormal à l'heure des réseaux sociaux », étude Ifop pour la fondation Reboot et la Fondation Jean Jaurès réalisée du 28 octobre au 7 novembre 2022 auprès d'un échantillon national de 2 003 jeunes, représentatif de la population française âgée de 11 à 24 ans. URL : <https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2023/01/EnqueteTikTok.pdf>. Consulté le 4 août 2023.

sur cinq (18 %) — ; sans surprise, ces jeunes sont majoritairement religieux et plus particulièrement musulmans en France.

Globalement, si aucun des items de contre-vérité scientifique ne recueille l'agrément d'une majorité de jeunes, ils sont en revanche une large majorité — plus des deux tiers (69 % contre 31 % qui réfutent toutes ces *fake news*) — à croire au moins l'une d'entre elles. L'analyse du profil sociologique des jeunes qui croient au moins à une contre-vérité montre que ces théories prospèrent davantage dans des milieux aux conditions sociales les plus défavorables, mais aussi chez les personnes qui se déclarent religieuses — 85 % des sondés se déclarant croyants et religieux croient au moins à une contre-vérité, contre 62 % chez les athées.

Notons que les seules contre-vérités scientifiques auxquelles les *seniors* adhèrent plus que les jeunes sont davantage liées à l'environnement : 35 % des *seniors* sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle le changement climatique serait un phénomène naturel et que l'on ne peut rien y faire — seuls 29 % des jeunes sont d'accord — et 36 % pensent que manger bio ne sert à rien — 30 % des jeunes le pensent aussi. Néanmoins, sur ces deux questions, la formulation de l'affirmation et la perception par les sondés peut conduire à des malentendus : l'inertie de la concentration de gaz à effet de serre qui modifie le climat est telle qu'à l'échelle de 20 ou 30 ans, il paraît impossible d'in-

verser la tendance dans le temps de vie des plus âgés (puisqu'on espère stabiliser le climat à la fin du siècle), même si l'homme est responsable des émissions de gaz à effet de serre ; sur le bio, quand quelqu'un n'a pas les moyens d'en consommer, il paraît sain de penser que cela ne sert pas à grand-chose au risque d'être très frustré ou de craindre pour sa santé.

Outre les contre-vérités, les jeunes de 18 à 24 ans, croient en majorité (61 %) à une parascience contre 39 % des *seniors*. L'astrologie arrive en tête (50 % des jeunes et en hausse de six points depuis 1999) devant les prédictions des voyants (38 % contre 12 % des *seniors*) et la sorcellerie (36 % et 20 % des *seniors*). De même ils sont une majorité (59 %) à croire à au moins une superstition à caractère occulte contre 21 % seulement des plus âgés, la première est la croyance aux esprits, 48 %, avec une augmentation de 8 points depuis 2004, puis la croyance au mauvais œil (44 %) et la croyance en la réincarnation (35 % et en hausse de 15 points depuis 2004).

Un effet d'âge ?

La question se pose de savoir si ces croyances dans les sciences occultes et le paranormal — plus importantes chez les jeunes que chez les plus âgés depuis longtemps mais qui s'amplifient — sont liées surtout à un effet d'âge. En effet, Daniel Boy² expliquait,

2. BOY Daniel, « Les Français et les para-sciences : vingt ans de mesures », *Revue française de sociologie*, vol. 43, n°1, 2002, p. 35-45.

il y a 20 ans, que l'adhésion à ces systèmes de croyance pouvait être un refuge face à la difficulté à maîtriser son avenir : les jeunes sont, par définition, dans un moment décisif de choix de carrière et de destin familial qui peut s'avérer anxiogène. S'il y a très probablement un effet d'âge, s'ajoute aujourd'hui l'usage des réseaux sociaux pour s'informer.

En effet, 69 % des jeunes de 11 à 24 ans consultent les réseaux sociaux et 58 % à 59 % d'entre eux, les moteurs de recherche en ligne, les services de vidéos en ligne et les applications de messagerie. Mais ils ne sont que 23 % à avoir regardé un journal télévisé au cours du dernier mois, 17 % à avoir consulté le site Internet de chaînes de télévision ou de radio, et seulement 11 % à avoir regardé un site ou une application mobile de presse écrite. Or, chacun sait que les algorithmes des réseaux sociaux abreuvant les utilisateurs de contenus qui leur plaisent déjà sans leur donner un autre point de vue.

Et un tiers des jeunes dit faire confiance aux réseaux sociaux de partage de photos ou vidéos ; un pourcentage qui augmente à 37 % pour les jeunes qui croient au moins à une contre-vérité scientifique et à 44 % pour ceux qui croient à au moins une pseudoscience. Mieux encore, 41 % des utilisateurs de TikTok comme moteur de recherche estiment qu'un influenceur qui a un nombre important d'abonnés est une source fiable d'information. Ce sont les jeunes les plus

modestes qui prennent le plus en compte ce critère comme garantie de fiabilité de l'information. Cette étude confirme donc le lien entre l'usage des réseaux sociaux comme source d'information et une plus forte adhésion à des thèses complotistes ou farfelues.

Mais les jeunes ne sont pas les seuls à s'informer sur les réseaux sociaux. Une enquête un peu plus récente, de janvier 2023, visant à évaluer la croyance dans des thèses complotistes et des contre-vérités scientifiques des deux côtés de l'Atlantique³, indique que 35 % des Français de 18 ans ou plus déclarent croire aux théories du complot — les *illuminatis* qui contrôlent le monde, par exemple — et même 41 % des plus jeunes (18-24 ans et 25-34 ans). Ce sont 55 % des Américains voire 67 % des jeunes américains de 18 à 24 ans qui y adhèrent également.

Ainsi, 33 % des Français pensent que le gouvernement américain était au courant des attaques du 11 septembre 2001 et 16 % que les Américains ne sont jamais allés sur la Lune. Ces fausses croyances sont systématiquement plus ancrées chez les Américains.

En France, le complotisme est plus fréquent (44 %) chez les personnes ayant un niveau d'études inférieur au baccalauréat que

3. « Complotisme et contre-vérités scientifiques. Les Américains en pôle, les Français pas en reste », étude Ifop pour Amb-usa.fr réalisée en janvier 2023 auprès d'un échantillon de 1 018 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. URL : <https://www.amb-usa.fr/enquete-ifop-complotisme/>. Consulté le 4 août 2023.

chez celles qui ont un diplôme du supérieur (20 % quand même). Il est aussi plus fréquent chez ceux qui votent aux deux extrémités de l'échiquier politique : 51 % parmi ceux qui ont voté Marine Le Pen aux élections de 2022 et 50 % chez ceux qui ont voté Jean-Luc Mélenchon. Quant aux contre-vérités scientifiques, 40 % des Français, tous âges confondus, croient à l'une ou l'autre des contre-vérités sur lesquelles ils ont été sondés — le platisme et les extraterrestres faisant moins recette que l'origine naturelle du changement climatique ou le créationnisme.

Si la propension des Français à adhérer à des contre-vérités scientifiques tend à évoluer vers celle des Américains, ces tendances sont d'autant plus inquiétantes ; ce, qu'elles soient dues à la paresse intellectuelle, au refuge dans des visions simplistes donc rassurantes, à un faible niveau de connaissance ou à une information prise sans critique sur les réseaux sociaux. Mais comment faire société si nous ne partageons plus la même vision du monde et la même rationalité ? Comment débattre sur l'avenir si nous n'avons pas la même perception du passé ou des tendances à l'œuvre aujourd'hui ? Pourrions-nous encore faire de la prospective participative ? Ou devons-nous nous contenter de prospectives d'experts qui parviennent à débattre des mêmes incertitudes car ils partagent la même rationalité scientifique ? ■

Pénuries de médicaments : quelles solutions pérennes ?

Quentin Bisalli

La vague d'alertes du début 2023 en France concernant les pénuries probables ou constatées de médicaments, notamment pédiatriques, a suscité de nombreuses réactions. Sur les 12 000 spécialités remboursées — dont la moitié d'intérêt thérapeutique majeur —, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) recensait au début de l'année 2023 ¹ :

- 91 médicaments en rupture de stock, dont des médicaments essentiels (certaines formes d'amoxicilline injectable, que l'on trouve dans 70 % des antibiotiques pédiatriques) ;
- 122 médicaments en tension d'approvisionnement, y compris le paracétamol.

Si 48 médicaments ont été remis en stock entre le 1^{er} janvier et début mai, 99 autres étaient toujours en rupture de stock et 147 en tension d'approvisionnement au 5 mai 2023.

Cette tendance n'est pas nouvelle : depuis 10 ans, les pénuries de médicaments dans les pharmacies ont été multipliées par 30 selon le Sénat ², qui a par

1. Voir la page Web dédiée : <https://ansm.sante.fr/disponibilites-des-produits-de-sante/medicaments?orderIndex=0&order=ASC>. Données consultées début mai 2023.

2. COHEN Laurence et alii, « Pénurie de médicaments et choix de l'industrie pharmaceutique française », Sénat, texte n° 198, 2022-2023, déposé le 9 décembre 2022. URL : <https://www.senat.fr/>

ailleurs diligenté une commission d'enquête. Surtout, les pénuries concernent désormais des médicaments destinés au grand public — expliquant l'importante couverture médiatique du phénomène.

Trois échelles imbriquées à l'origine du problème

La difficulté à appréhender le problème vient de la diversité des causes influant sur la disponibilité des médicaments, se situant à plusieurs échelles géographiques.

Ainsi, le problème tient d'abord à la structuration mondiale de l'industrie pharmaceutique. Si de nombreux laboratoires pharmaceutiques existent sur le sol européen, 80 % des principes actifs des médicaments utilisés en Europe sont produits par l'Inde ou la Chine ; et le marché est très concentré (deux laboratoires fabriquent environ deux cinquièmes des médicaments génériques à l'échelle mondiale). La vulnérabilité du marché est exacerbée par le contexte inflationniste et la déstabilisation des chaînes d'approvisionnement, mais aussi par la montée de la demande de médicaments à l'échelle mondiale, qui accentue la pression sur le marché : la Chine avait par exemple annoncé, fin 2022, suspendre ses exportations d'ibuprofène pour répondre à sa demande intérieure.

Ensuite, au niveau européen, deux facteurs jouent : 1) en creux de la structuration du marché déjà

citée, l'absence de production locale des procédés actifs (difficilement réversible à court terme) ; 2) l'absence de politique commune, notamment sur les prix des médicaments, comme cela a été le cas pour les vaccins anti-Covid — des pays comme l'Allemagne n'hésitent pas à payer jusqu'à 50 % plus cher certains produits quand ils en ont besoin ³.

Si le problème est mondial — les tensions sur l'amoxicilline ont aussi concerné les États-Unis — et structurel, quelques spécificités françaises ont contribué à renforcer la crise. Le prix des médicaments y est réglementé à un niveau bas à l'échelle européenne : par exemple, le prix réglementé des antibiotiques est entre 1,4 et 5,4 fois plus élevé ⁴ (selon le médicament) en Allemagne, où les prix sont pourtant aussi strictement réglementés à des niveaux assez bas ⁵. Or cette politique de bas prix, à l'avantage des patients et des dépenses publiques, est à double tranchant, puisqu'elle rend le pays peu attractif pour les laboratoires, qui ne peuvent y espérer que de faibles marges, notamment pour les génériques ; ces derniers sont alors tentés de se tourner vers

[leg/exposes-des-motifs/ppr22-198-expose.html](#). Consulté le 4 août 2023.

3. BAER Sébastien, « Pénurie de médicaments : le gouvernement allemand cherche des solutions », Franceinfo, 31 décembre 2022. URL : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-monde-est-a-nous/penurie-de-medicaments-le-gouvernement-allemand-cherche-des-solutions_5549406.html. Consulté le 4 août 2023.

4. Comparatifs de médicaments du Centre européen de la consommation. URL : https://www.cec-zev.eu/fileadmin/Media/PDF/publications/Fiches/Tableaux_Comparatifs-medicaments.pdf. Consulté le 4 août 2023.

5. BAER Sébastien, *op. cit.*

des marchés plus lucratifs, dans un contexte mondial de tensions entre l'offre et la demande.

De plus, les Français figurent parmi les plus gros consommateurs de médicaments par habitant d'Europe, particulièrement d'antibiotiques, malgré des baisses constatées depuis une vingtaine d'années ⁶. La faiblesse, jusque récemment, des politiques de prévention et de lutte contre les pénuries n'a pas non plus permis de se préparer convenablement aux situations de pénurie. Enfin, la France a délocalisé sa production, principalement pour des molécules passées en génériques, reculant de la première à la cinquième place des productions de médicaments en Europe en 10 ans ⁷ et ne produisant que 6 % des principes actifs des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur ⁸...

Enfin, la conjoncture sanitaire de l'hiver 2022-2023, marquée par des épidémies respiratoires virales — bronchiolite, grippe —, a entraîné une demande de médicaments particulièrement haute.

Quelles pistes ?

Une solution d'urgence pourrait consister à anticiper en faisant

des stocks pour l'hiver prochain, échéance à laquelle le ministre de la Santé anticipe de nouvelles pénuries ⁹. Il a ainsi annoncé début juin une liste de 450 médicaments pour lesquels les industriels seront contraints de faire des stocks — encore faut-il que cela soit possible dans un contexte où chaque pays cherche à faire peu ou prou la même chose et où certains médicaments sont toujours en rupture de stock.

À moyen terme, l'enjeu de relocalisation à l'échelle européenne est essentiel et a récemment fait l'objet d'annonces publiques autour de la relocalisation de la production d'une cinquantaine de médicaments ¹⁰. Un effort de relocalisation et d'augmentation de production sera réalisé dans les cinq ans concernant 25 médicaments figurant sur une liste réduite de 50 sur lesquels la France est la plus dépendante d'exportations extraeuropéennes (sur un ensemble de 450 médicaments dits essentiels) — via des projets initiés en 2020 dans le cadre de France Relance. Augmenter les capacités en pharmacie galénique — assemblage des médicaments — peut se faire assez rapidement, mais cela ne résoudrait qu'une partie du problème :

6. Voir « Les Français consomment-ils trop de médicaments ? », Leem. URL : <https://www.leem.org/100-questions/les-francais-consomment-ils-trop-de-medicaments>. Consulté le 4 août 2023.

7. « Production et entreprises », Leem, janvier 2023. URL : <https://www.leem.org/production-et-entreprises>. Consulté le 4 août 2023.

8. FELIX Caroline, « Médicaments : face aux pénuries, la France à la reconquête de son indépendance pharmaceutique », Francelinfo, 13 juin 2023. URL : https://www.francetvinfo.fr/sante/medicaments-face-aux-penuries-la-france-a-la-reconquete-de-son-independance-pharmaceutique_5885231.html. Consulté le 4 août 2023.

9. « Médicaments : "On va avoir des pénuries encore", prévient François Braun », RTL, 14 juin 2023. URL : <https://www.rtl.fr/actu/politique/invite-rtl-medicaments-on-va-avoir-des-penuries-encore-previent-francois-braun-7900274547>. Consulté le 4 août 2023.

10. « Relocaliser en France la production des médicaments essentiels », gouvernement français, 14 juin 2023. URL : <https://www.gouvernement.fr/actualite/relocaliser-en-france-la-production-des-medicaments-essentiels>. Consulté le 4 août 2023.

les pénuries de paracétamol infantile étaient certes dues à des difficultés d'assemblage (dosage, emballage...), mais pour d'autres molécules les raisons tiennent avant tout à la disponibilité des principes actifs, massivement importés. La fabrication de ces principes actifs implique la création de nouvelles usines de chimie fine, ce qui peut prendre entre trois et cinq ans : ainsi, la nouvelle usine de production du procédé actif du paracétamol, annoncée mi-juin 2023, ne sera pas opérationnelle avant 2025-2026.

Ces premières annonces sont un premier pas important mais insuffisant à lui seul, rapporté à la liste préliminaire de 450 médicaments. Au-delà de la construction en tant que telle de nouvelles filières, il faut compter de longs temps d'identification des médicaments prioritaires et des procédés actifs associés — preuve de l'importance de ce temps incompressible, la liste du gouvernement est critiquée par de nombreux professionnels de santé. De plus, la France ne pourra pas relocaliser seule la fabrication de l'ensemble des médicaments, ce qui suppose des temps — généralement longs — de concertation afin de coordonner une politique à l'échelle européenne pour répartir l'effort et optimiser les investissements de chacun.

Enfin, les molécules génériques ne résument pas à elles seules le problème, qui concerne aussi

les médicaments innovants, plus coûteux. Or, pour ceux-ci, l'Europe est en perte de vitesse, notamment face aux États-Unis¹¹, desquels proviennent une partie importante des nouveaux traitements, ce qui crée une double dépendance. Ainsi, les besoins s'expriment aussi en termes de recherche-développement (R&D), avec les inerties que cela implique. Les États européens disposent certes d'une arme législative : la licence obligatoire — ou licence d'office —, mesure prévue dans le droit français qui autorise, « si l'intérêt de la santé publique l'exige », l'exploitation par un tiers d'un brevet sans le consentement du propriétaire¹². Celle-ci pourrait néanmoins se révéler à double tranchant, puisqu'elle ne résoudrait pas à elle seule les problèmes de production : encore faudrait-il construire les nouveaux laboratoires, avec les délais que cela implique. Surtout, elle pourrait désinciter très fortement les laboratoires à investir en R&D. Or, rappelons-le, il ne s'agit pas uniquement de combler les retards actuels, mais aussi d'anticiper la croissance mondiale de la demande. ■

11. Selon Nathalie Coutinet, économiste de la santé, citée par FranceInfo le 13 juin 2023. URL : https://www.francetvinfo.fr/sante/medicament/penurie-de-medicaments-relocaliser-la-production-est-un-premier-pas-important-mais-insuffisant-estime-une-economiste-de-la-sante_5885957.html. Consulté le 4 août 2023.

12. Voir la section 9 de la page de l'Institut national de la propriété industrielle. URL : <https://www.wipo.int/scp/fr/exceptions/replies/france.html#Q9>. Consulté le 4 août 2023.

Analyses critiques & comptes rendus*



GROSSER Pierre

L'Autre Guerre froide ? La confrontation États-Unis / Chine

Paris : CNRS (Centre national de la recherche scientifique)
Éditions, mars 2023, 392 p.

Pierre Grosser est historien, membre du Centre d'histoire de Sciences Po Paris. Dans cet ouvrage, il se concentre sur les rapports sino-américains. Cela fait un quart de siècle que le monde spéculé sur un affrontement armé entre les États-Unis et la Chine — le premier livre sur le sujet, *The Coming Conflict with China*¹ est paru aux États-Unis en 1997. Alors qu'une « guerre entre l'aigle américain et le dragon chinois produirait d'immenses bouleversements partout dans le monde », l'éclatement d'un conflit ouvert semble plus probable depuis 2010, d'autant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a ravivé les craintes d'un retour des guerres entre États. Dès lors, l'ouvrage de Pierre Grosser s'emploie à analyser les relations sino-américaines depuis la fin de

la guerre froide et tente d'établir, en se fondant sur des exemples du XX^e siècle, quels pourraient être les facteurs menant à la paix ou à la guerre.

Dans la première partie de son ouvrage, Pierre Grosser fait état de l'évolution des relations sino-américaines et de l'amplification des tensions entre les deux puissances, normalisées depuis 1989 et stables jusqu'en 2007. Depuis, la diplomatie chinoise est devenue plus assertive en ce qui concerne ses intérêts stratégiques et multiplie les démonstrations de force. Elle lance en 2013 son projet des nouvelles routes de la soie, convoite les ressources clés, développe sa puissance militaire, technologique et spatiale, et parvient à rivaliser avec les États-Unis dans tous ces domaines. Ceux-ci ripostent en renforçant notamment leurs partenariats stratégiques avec les rivaux et voisins de la Chine, à savoir l'Inde, le Japon et l'Australie. Les rela-

1. BERNSTEIN Richard et MUNRO Ross H., *The Coming Conflict with China*, New York : Knopf, 1997.

*Les analyses publiées dans cette rubrique sont issues des publications « Lu, vu, entendu » de *Futuribles International*, accessibles sur la page : https://www.futuribles.com/publications/?filter_category=40/ (NDLR).

tions se dégradent depuis 2016 et deviennent un « véritable antagonisme conflictuel ² ». Sur fond de crise de Covid-19 et de points de tension récurrents sur le dossier taiwanais, les États-Unis et la Chine de Xi Jinping développent tour à tour un discours nationaliste et plus agressif depuis 2016. Chacun accuse l'autre de vouloir réviser l'ordre mondial : la Chine dénonce l'endiguement des États-Unis, qui craignent eux d'être paralysés dans l'Indo-Pacifique.

La conflictualité États-Unis / Chine présente certaines similitudes avec la période de la guerre froide : semblable à un nouveau rideau de fer, l'hypersécurisation technologique en Chine ainsi que la crispation idéologique de Pékin depuis 2019-2020 sont contrées par les discours doctrinaux des administrations Trump et Biden contre les autocraties russe et chinoise, tel Harry Truman à l'époque. La compétition géopolitique s'est également étendue à tous les domaines ; le projet des nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*) serait le Plan Marshall chinois. L'auteur compare également la guerre en Ukraine avec celle de Corée, quand la coopération sino-soviétique était autant un défi qu'aujourd'hui et que la Chine pesait lourdement sur les affaires du monde comme l'a démontré la conférence de Bandung.

2. GOLDSTEIN Avery, « The Present as Prologue: The Gloomy Outlook for US-China Relations », in Robert S. ROSS, Øystein TUNSTAD et Dong WANG (sous la dir. de), *US China-Relations. Power Transition and Its Implications for Europe and Asia*, Londres : Routledge, 2020.

Elle n'est pourtant pas une prolongation de la guerre froide qui, en Asie, n'a pas été la même qu'en Europe puisqu'elle a été le théâtre de guerres chaudes avec les États-Unis, en Corée puis au Viêt-nam. Loin d'être un prolongement du conflit idéologique qui opposait les États-Unis avec le bloc soviétique dans une logique bipolaire, il s'agissait d'affrontements à part entière. Du point de vue de Pékin, la guerre froide contre la Chine a débuté en 1949, celle contre l'URSS s'est achevée en 1989 mais s'est déplacée pour la cibler elle. Xi Jinping serait le rénovateur du socialisme, capable de le faire triompher, et a tiré les leçons de l'effondrement de l'URSS : pour dominer, il faut contrôler le récit historique, et surtout « veiller à ne pas apparaître comme un ennemi qui redonnera à l'Occident force et unité » — contrairement à Vladimir Poutine qui a, avec l'invasion de l'Ukraine, et c'est l'une de ses erreurs, affirmé la raison d'être de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord).

La Chine n'a pas oublié le siècle d'humiliations qu'elle a subies de la part des empires coloniaux et dont elle estime devoir se libérer. Elle voit en la guerre froide la continuation de son combat pour son unité et sa souveraineté. Les États-Unis sont une superpuissance « belliciste [...], prédatrice et expansionniste [...] qui ne peut vouloir qu'imposer ses intérêts, ses valeurs et sa vision du monde, se réserver des zones d'influence exclusives et étendre dans le monde son emprise militaire ». Elle est un pays du Sud, vieux de

cinq mille ans, respectueuse de l'égalité entre les États et s'estime donc moralement supérieure aux États-Unis. Elle doit restaurer la place centrale qui est la sienne sur l'échiquier mondial. Face à la crainte d'être exclus de la zone Indo-Pacifique, cœur de l'économie mondiale, la stratégie actuelle des États-Unis pour éviter l'escalade consiste à pratiquer l'endiguement de la puissance concurrente, tout en maintenant l'engagement, en ne traitant pas l'autre comme un ennemi, un paria.

Marche-t-on donc vers la paix ou vers la guerre ? Et peut-on s'aider de l'histoire du XX^e siècle pour le savoir ? L'auteur conteste l'analogie qui pourrait être faite avec le déclenchement de la Grande Guerre. Selon lui, la rivalité germano-britannique (transposée à celle entre les États-Unis et la Chine) n'a pas été la raison déterminante du conflit. En outre, les alliances d'aujourd'hui sont moins volatiles qu'en 1914 : du point de vue américain, elles se sont ancrées avec le temps et même renforcées lors de l'invasion de l'Ukraine. La Chine, elle, ne profite pas de véritables alliés historiques. Les pays d'Asie ne tireraient par ailleurs aucun avantage d'un conflit armé sino-américain ; dans ce contexte incertain, ils jonglent entre les deux puissances en fonction de leurs intérêts afin de minimiser leurs risques. On peut toutefois comparer l'alliance sino-russe avec celle formée dans les années 1930 par les forces de l'Axe (Allemagne, Italie et Japon). La posture occidentale et américaine d'apaisement « face à la Chine aujourd'hui

est la même que celle face à l'Allemagne et au Japon d'hier. L'ONU [Organisation des Nations unies] semble faire faillite, comme la Société des nations [SDN] ».

Les facteurs en faveur de la paix pourraient être en premier lieu les mêmes que ceux qui auraient pu éviter la guerre en 1914 : le coût astronomique de la guerre pour tous, dont les multinationales, y compris pour les vainqueurs. En 2022, la moitié des porte-conteneurs transitaient par Taiwan. L'émergence de rapports équilibrés sur un continent asiatique bipolarisé et sans affrontement idéologique permettrait également de favoriser la paix au sein d'un concert des nations plus inclusif. En outre, la dissuasion nucléaire mutuelle reste un gage important de stabilité, tout comme le fait que les populations occidentales seraient peu enclines à s'engager dans un conflit.

Le risque est que ces éléments ne suffisent pas pour empêcher l'instabilité de se transformer en escalade. La Chine est perçue comme un « défi systémique » par les États-Unis parce qu'elle bouleverse les équilibres mondiaux avec sa montée en puissance et qu'elle se pose comme puissance hégémonique alternative. Il n'est d'ailleurs pas à exclure que des incidents mineurs en Asie se transforment en véritables poudrières. Cela aurait déjà pu être le cas par le passé avec la crise des missiles balistiques en Corée du Nord en 2017, les survols d'avions dans les zones de tension ou les crispations autour du statut de Taiwan.

L'avenir des relations sino-américaines est donc incertain et soumis à l'attitude de chacune des puissances, à leur choix de privilégier la tempérance ou de favoriser la coercition dans l'exercice de leur puissance. La manière dont chacun va gérer la question du statut de Taiwan sera également déterminante. Pierre Groussier a le souci de mettre ces rapports en perspective tantôt avec l'histoire des guerres du XX^e siècle, tantôt avec des moments

où le conflit a su être évité. « Si le passé ne détermine pas l'avenir, il peut au moins servir à éclairer la réflexion sur ses possibles. » C'est exactement ce à quoi s'emploie cet ouvrage : offrir des clefs de compréhension de l'environnement géopolitique international, aussi complexe, changeant et incertain soit-il, oscillant entre crises et périodes de relative stabilité. ■

Clémentine Lienard



PISANI-FERRY Jean / MAHFOUZ Selma
Les Incidences économiques de l'action pour le climat

Paris : France Stratégie, mai 2023, 158 p.

URL : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-incidences-economiques-rapport-pisani-Sjuin.pdf>. Consulté le 2 août 2023

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'objectif des politiques de lutte contre le changement climatique ; or, celles-ci ne seront soutenables que si leurs implications économiques et sociales sont prises en compte. France Stratégie a mené un projet, sous la responsabilité de Jean Pisani-Ferry, pour les expliciter ; ce rapport en présente les conclusions.

Ce travail a mobilisé une centaine d'experts dans une douzaine de groupes thématiques, Selma Mahfouz en étant le rapporteur général. La Première ministre Élisabeth Borne avait précisé, en

septembre 2022, ses attentes vis-à-vis de ce projet dans une lettre de mission à Jean Pisani-Ferry.

La première partie du rapport envisage les moyens nécessaires pour faire face à l'urgence climatique — le dernier rapport (2023) du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) appelait à une action collective d'envergure, afin d'éviter un réchauffement climatique supérieur à 2 ° C avec des dommages potentiellement irréversibles. À long terme, le coût économique de l'inaction serait supérieur à celui de l'action et pourrait se chiffrer entre 7 % et 23 % du PIB (produit intérieur

brut) mondial en 2100. La France doit participer à cet effort — avec l'objectif de la neutralité carbone en 2050 — même si elle ne contribue qu'à 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'accord de Paris sur le climat (2015) est certes imparfait, mais reste le meilleur cadre pour mener à bien cette action collective.

Le rapport souligne que l'Union européenne est aux « avant-postes de l'action climatique » avec son Pacte vert (2019) et ses objectifs chiffrés :

- neutralité carbone en 2050 ;
- baisse des émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990 ;
- arrêt de la production des véhicules à moteur thermique en 2035 ;
- marché des quotas d'émission et taxation du carbone aux frontières.

Il note aussi que la transition énergétique est une mutation qui transformera profondément l'économie : électrification croissante, décarbonation de l'industrie, bouleversement de la mobilité et des modes de vie. Son rythme sera plus rapide que celui de la révolution industrielle, au XIX^e siècle, avec l'utilisation massive des énergies fossiles ; elle sera à l'échelle mondiale et pilotée par les politiques publiques.

Au plan économique, trois mécanismes doivent être envisagés pour la réaliser :

- substituer du capital aux combustibles fossiles, notamment en finançant les énergies renouvelables et le nucléaire ;

- réorienter rapidement le progrès technique vers les alternatives aux énergies fossiles et augmenter l'efficacité énergétique ;
- inciter à la sobriété énergétique.

Cette politique pose une question : comment concilier neutralité carbone et amélioration du bien-être ? Cette question a été soulevée par la taxe carbone, mais aussi déjà en 1972, par le concept de « décroissance » évoqué à propos du rapport au Club de Rome, *The Limits to Growth*¹. Jean Pisani-Ferry estime que ce n'est pas la décroissance économique qui permettra d'atteindre la neutralité climatique et que si la décarbonation de l'énergie peut ralentir temporairement la croissance, à long terme (2050), celle-ci pourrait emprunter des nouvelles voies.

Nous sommes engagés dans une « décennie de toutes les difficultés », annonce le titre de la seconde partie du rapport, car nous devons faire en 10 ans ce que nous n'avons pas fait en 30 ans, et dans tous les secteurs. Pour atteindre, en 2030, les objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), le rythme annuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre devait être de 5 %, soit trois fois plus rapide que celui observé depuis 2010. L'industrie — 20 % des émissions, la moitié provenant de 50 sites — devra décarboner ses techniques et mettre au point des technologies de rupture. Dans le bâti-

1. MEADOWS Donella et alii, *The Limits to Growth*, New York : Universe Books, 1972 (traduction française : *Halte à la croissance ?*, Paris : Fayard, 1972).

ment — 20 % des émissions —, l'effort portera sur la rénovation des passoires thermiques, et le remplacement du chauffage au fioul et au gaz par des pompes à chaleur. Dans les transports — 30 % des émissions —, l'arrêt de la production des véhicules à moteur thermique, en 2035, imposera l'électrification.

Un effort d'investissement important sera nécessaire. Par rapport à un scénario de référence sans action climatique, le supplément d'investissement public et privé annuel, après une rapide croissance, se situerait « aux alentours de deux points de PIB » en 2030, 85 % correspondant à une substitution de capital aux combustibles fossiles — une estimation proche a été faite au Royaume-Uni. Le montant net d'investissements supplémentaires serait de 66 milliards d'euros par an en 2030 (dont 48 milliards d'euros pour le seul bâtiment) ; pour l'électricité (filières renouvelables et nucléaires, réseaux), le rapport se réfère au scénario le moins onéreux de RTE (Réseau de transport d'électricité) (50 % de nucléaire) ; les estimations pour l'agriculture (près de 20 % des émissions) et pour l'industrie sont incertaines.

L'impact macroéconomique des investissements nécessaires à la transition est incertain car ces derniers ne vont pas accroître la production, ils sont destinés à remplacer les énergies carbonées et peuvent réduire l'offre. Il est nécessaire de préciser leur financement, mais le chiffrage de leur rentabilité et de leur impact sur

la productivité est difficile. Dans l'industrie automobile, l'arrêt de la production des voitures à moteur thermique sera expansionniste s'il s'accompagne d'une politique de développement de l'industrie des batteries et d'aide aux ménages.

Globalement, selon une simulation de l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'impact sur la production des mesures prises serait une baisse d'environ un point de PIB sur la période 2030-2040, celui sur l'emploi pourrait être important dans plusieurs secteurs. La transition risquant d'être « spontanément inégalitaire », la politique climatique ne sera efficace que si elle est « juste » — l'acquisition d'une voiture électrique représente 213 % du revenu annuel des ménages les plus modestes. Une réflexion s'impose donc sur la modulation du coût de l'énergie carbonée et la redistribution de la taxation du carbone.

Le passage à une économie climatiquement neutre aura une forte incidence sur les finances publiques. Elle représenterait, en 2030, un supplément de dépenses publiques — aides aux ménages et aux petites entreprises, travaux dans les bâtiments publics, etc. — compris entre 25 et 34 milliards d'euros par an ; certaines recettes fiscales diminueront — la taxation des énergies carbonées. Le risque pour la dette publique à l'horizon 2040 serait important, près de 25 points de PIB — une augmentation annuelle d'un point des dépenses, une baisse de la croissance de 0,3 point d'ici 2030.

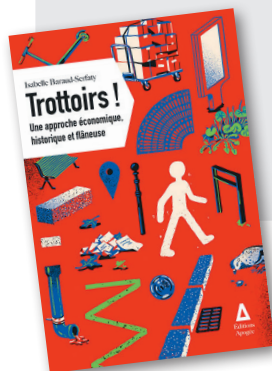
Le financement de la transition imposera un redéploiement des dépenses publiques qui ne suffira pas. Il ne faut donc pas exclure son financement provisoire par la dette et un accroissement temporaire des prélèvements obligatoires qui pourrait toucher le patrimoine financier des ménages les plus aisés. À l'horizon 2030, la transition climatique fait courir à l'économie un risque d'inflation, l'offre mondiale d'énergie étant contrainte par la faiblesse actuelle des investissements provoquant une tension sur les prix.

Un dernier chapitre du rapport est consacré à la situation de l'Europe. Il souligne que si elle se dote d'instruments pour augmenter sa compétitivité, elle est handicapée à la fois par un prix de l'énergie élevé et par une offre

industrielle verte insuffisamment compétitive avec celle de la Chine et des États-Unis. Une politique européenne est donc urgente.

La publication de ce rapport est une étape importante de la stratégie nationale pour l'action climatique. Il a, en effet, le mérite d'explicitier son référentiel économique et financier en précisant les contraintes auxquelles l'État va devoir faire face. D'autres réflexions devront le compléter : les mesures incitatives et fiscales, l'éducation, la recherche-développement (R&D), la politique industrielle... Un cadre a été fixé, mais il reste à ouvrir un débat sur les implications de cette stratégie et à la mettre en œuvre avec une planification pluriannuelle des investissements. ■

Pierre Papon



BARAUD-SERFATY Isabelle
Trottoirs ! Une approche économique, historique et flâneuse

Rennes : Apogée, mai 2023, 315 p.

Le livre d'Isabelle Baraud-Serfaty constituera sans aucun doute un ouvrage de référence sur la question des trottoirs, cette part de l'espace public en principe réservée aux piétons, mais accaparée, dans les faits, par plein d'autres usages — commerciaux, techniques, sociaux, culturels... — et devenue aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises.

Le livre commence par une passionnante histoire des trottoirs, qui montre que le statut de ces espaces a fortement évolué au cours des siècles. Ils seraient apparus dans quelques villes de l'actuelle Turquie 2 000 ans avant J.-C. puis, de façon sporadique, dans quelques cités grecques, avant d'être adoptés, à partir du II^e siècle avant J.-C., dans les villes romaines, dont la célèbre Pompéi. Ils sont oubliés durant un long

Moyen-Âge, où les rues crottées jouent le rôle d'égouts à ciel ouvert, avant d'être redécouverts par les Anglais après l'incendie de Londres en 1666. Ils deviennent, au XIX^e siècle, un des outils majeurs de l'urbanisme hygiéniste, tel que celui déployé à Paris par les équipes du baron Haussmann. Ils sont ensuite délaissés, au XX^e siècle, par les urbanistes modernes qui lui préfèrent la dalle piétonne, avant de retrouver un nouvel attrait avec la redécouverte des cœurs de ville et la réhabilitation de la marche à pied.

Le rappel de ce parcours plutôt accidenté conduit l'autrice, consultante en économie urbaine et enseignante à Sciences Po, à s'interroger sur le prochain avatar. Car il est pour elle évident que le trottoir est un révélateur puissant des priorités que se fixe une société. « Pour lire l'avenir des villes, regardez les trottoirs », nous dit-elle. Or, lorsque près de 80 % de la population est urbanisée, l'avenir des villes, c'est en grande partie celui de la société.

Les usagers historiques du trottoir — piétons, services publics, commerces, cafés et restaurants — doivent désormais compter avec de nouvelles catégories d'occupants, dont les géants du numérique et les promoteurs de la transition écologique. Les premiers saturent les trottoirs de trottinettes en libre-service, de livreurs à domicile stationnant leur vélo cargo ou, bientôt, de robots livreurs. Ils projettent sur les trottoirs, via des outils comme Google Map, une couche virtuelle

qui en modifie sensiblement la représentation et l'usage. Les seconds demandent d'octroyer plus d'espaces aux modes doux comme la marche ou le vélo, tout en réclamant une renaturation partielle des trottoirs — plantation d'arbres, remplacement de l'asphalte par de la pleine terre.

Au total, ce sont plus de 50 objets divers — du panneau publicitaire au défibrillateur, en passant par les bornes de recharge électrique, les caméras vidéo ou les fontaines rafraîchissantes — qui encombrant les trottoirs, compliquent la circulation des piétons mais créent de la valeur, beaucoup de valeur. Les trottoirs sont devenus les espaces les plus convoités des villes. Au point qu'au Royaume-Uni ou aux États-Unis, des groupes financiers puissants achètent et aménagent des bouts de trottoir renommés POPS (*Privately Owned Public Spaces*), sur lesquels ils créent de la valeur et assurent la sécurité.

Dès lors, plusieurs questions se posent aux collectivités locales : comment partager ces espaces — ou gérer les conflits — entre les nombreux usagers qui se bousculent sur cette étroite bande passante ? Comment partager la valeur et récupérer une partie de celle qui se crée ? Comment éviter la banalisation de ces espaces qui font l'âme d'une ville ?

La première question interroge le management des services municipaux, dont la structure actuelle « en silos » apparaît peu capable de gérer en cohérence la multiplicité des usages. Une réponse pourrait être la concession des

trottoirs à des opérateurs privés, mais elle risquerait de conduire assez vite à la banalisation des trottoirs.

La question du partage de la valeur appelle l'invention de nouveaux modèles économiques, tels que ceux qui ont été inventés par les géants de l'Internet pour valoriser leurs plates-formes (modèles multiface, *freemium*...). Quels modèles économiques pour les trottoirs ? En fait, une confrontation est désormais engagée en les maîtres de l'espace réel (que sont encore les collectivités locales) et les maîtres de l'espace virtuel, que

sont devenus les géants du Net. Les premiers pensent « intérêt général » tandis que les seconds privilégient les intérêts privés.

Voici donc un ouvrage qui impressionne tant par la richesse de sa documentation que par la lunette d'observation qu'il propose : le trottoir comme miroir et révélateur des mutations d'une société. Il devrait intéresser, bien sûr, les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi, plus largement, les professionnels de la prospective. ■

Jean Haëntjens



FUKUYAMA Francis

Libéralisme. Vents contraires

Paris : Saint-Simon, mars 2023, 168 p.

À droite comme à gauche de l'échiquier politique, le libéralisme fait l'objet de cri-

tiques virulentes, au point que les démocraties qui s'en réclament semblent dangereusement menacées. Si ce constat est aujourd'hui largement partagé, il importe pour Francis Fukuyama d'en faire l'analyse, lui qui, en 1992, dans un ouvrage célèbre mais controversé — *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*¹ — anticipait la victoire idéologique de la démocratie et

du libéralisme sur toute autre forme de modèle.

Déjà, en 2018, dans un essai moins connu — *Identity: The Demand for Dignity and the Politics of Resentment*² —, le chercheur en sciences politiques et professeur d'économie présentait l'effritement du libéralisme et des démocraties, fragilisées par la montée de courants identitaires, hostiles à l'état de droit. Dans ce nouvel ouvrage, il se penche plus attentivement encore sur les dévoiements du libéralisme aux États-Unis, à l'origine des critiques contre la

1. Paris : Flammarion, 1992 (traduction de *The End of History and the Last Man*, New York : Free Press, 1992).

2. New York : Farrar, Straus and Giroux, 2018.

doctrine elle-même, mais aussi de l'émergence d'idéologies concurrentes radicales. Sa conviction : le libéralisme, comme toute idéologie, se fonde sur des intuitions exactes mais s'est trouvé dénaturé par des dérives dans sa mise en œuvre.

Qu'est-ce que le libéralisme ?

Une doctrine que l'essayiste John Gray qualifiait en ces termes en 1986 : « individualiste, égalitaire, universaliste et mélioriste ³ ». De fait, affirme l'auteur, le libéralisme reconnaît la primauté des individus sur la communauté, les juge égaux d'un point de vue moral, et dotés de droits, dont l'autonomie, la propriété et la liberté de transaction économique sont sans doute les plus fondamentaux. À ce jour, trois arguments plaident en faveur de cette doctrine : d'un point de vue pragmatique, elle régule la violence en proposant une solution institutionnelle à la diversité ; d'un point de vue moral, elle protège la dignité des personnes en leur reconnaissant le droit à l'autonomie ; d'un point de vue économique, elle a longtemps favorisé la croissance économique. On assiste toutefois à de nombreuses dérives.

À droite, les néolibéraux ont sacralisé le marché, convaincus de sa capacité à s'auto-organiser. Pourtant, l'intervention de l'État reste nécessaire, affirme l'auteur, pour en corriger les effets néfastes. Et de rappeler que la déréglementation, bénéfique à l'économie

réelle, s'est avérée désastreuse dans le secteur bancaire, que le libre-échange inconditionnel a fortement paupérisé les ouvriers peu qualifiés des pays riches, enfin que la réduction drastique des dépenses publiques a creusé les inégalités d'une part, abouti à une dégradation des services publics en charge du bien commun de l'autre. En outre, en réduisant l'individu à un consommateur rationnel dont le seul objectif est de maximiser son intérêt personnel, les néolibéraux en oublient qu'il est aussi un être humain, mu par ses émotions, et social, influencé par son groupe d'appartenance.

À gauche, les dérives du libéralisme prennent la forme d'une radicalisation du principe d'autonomie. Selon certains, dans la ligne de la théorie de la justice de John Rawls, les choix personnels sont réprimés par un contrôle social oppressif, qui s'exerce à travers les institutions au sens large, incluant la famille, le travail ou l'autorité politique. Il ne s'agirait plus d'agir librement dans un cadre moral donné, mais plutôt de remettre en cause le cadre de référence lui-même. Selon d'autres, adeptes d'une politique des identités, les sociétés libérales ont échoué à garantir l'égalité universelle devant la loi en marginalisant certains groupes sociaux. Marqués par les idées de Herbert Marcuse, lequel affirmait en 1964 que les sociétés dites « libérales » ne l'étaient pas, ils estiment que le contrat social fondant les sociétés libérales est par nature biaisé puisqu'il exclut, comme l'explique Carole Pateman au sujet des femmes, « tous ceux

3. GRAY John, *Liberalism*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1986.

qui ne sont pas reconnus comme des individus civils ⁴ ». Sans contester cette réalité, Francis Fukuyama estime que la critique « essentialise un phénomène historiquement contingent », et que les sociétés libérales, adossées à un régime démocratique, peuvent continuer à progresser vers plus d'égalité. Il n'en demeure pas moins qu'à ses yeux, le libéralisme s'est « retourné contre lui-même », depuis que ses détracteurs prônent une « idéologie alternative illibérale ».

Au-delà de ces dérives, la critique du libéralisme est encouragée par deux tendances lourdes de l'époque contemporaine. Il s'agit en premier lieu de la remise en cause de la rationalité et de la méthode scientifique, sur lesquelles se fonde la doctrine. Étayée par les nombreux ouvrages de Michel Foucault, l'idée selon laquelle le langage utilisé par les sciences modernes masquerait l'exercice d'un pouvoir a prospéré. Par ailleurs, pour de nombreuses personnes convaincues du caractère essentiel des identités, la connaissance tient moins à une série de faits empiriques qu'à une expérience de la vie. Là encore, si l'auteur accepte la critique, il regrette l'« offensive tous azimuts » contre le libéralisme, perçu comme la manifestation d'un pouvoir raciste et patriarcal.

En second lieu, la doctrine est aujourd'hui indirectement fragilisée par les atteintes à la

liberté d'expression — l'un de ses principes fondateurs — rendues notamment possibles par les nouvelles technologies. En effet, première observation de l'auteur, à première vue paradoxale : le volume de la parole permis par Internet en dénature le contenu puisqu'il donne à chaque avis une crédibilité équivalente. En outre, s'ils se croient libres de leur parole, les internautes sont en réalité manipulés par des plateformes qui cherchent à optimiser leurs résultats financiers. Seconde observation : sous couvert de transparence, la vie privée n'est plus respectée, et une parole qui se voulait réservée à un cercle réduit se transforme vite en déclaration publique.

Peu convaincu par les alternatives, souvent radicales, proposées par la droite et la gauche pour pallier ces dérives, Francis Fukuyama rappelle quelques principes généraux, dont il reconnaît qu'ils s'appliquent plus particulièrement à la société américaine :

- construire une image positive de l'identité nationale, que le libéralisme peine à réconcilier avec l'universalisme ;
- admettre la nécessité d'un gouvernement, ce qui suppose d'en améliorer la qualité pour recréer de la confiance ;
- rétablir un consensus sur la hiérarchie des vérités factuelles, en redonnant à certaines institutions — le milieu judiciaire, le journalisme professionnel, la communauté scientifique — la place qui leur revient ;

4. PATEMAN Carole, *Le Contrat sexuel*, Paris : La Découverte, 2010 (1988).

- défendre la primauté des droits individuels sur ceux des groupes ethniques, sociaux, de genre ou culturels, sans pour autant basculer vers une autonomie illimitée ;

- enfin, dans un registre plus philosophique, renouer avec la tempérance, chère à l'Antiquité grecque, et retrouver le sens de la modération. ■

Justine Fernandez



AGGERI Franck

L'Innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique et managérial

Paris : Seuil, mars 2023, 256 p.

Depuis plusieurs années, la promotion de l'innovation est un impératif des politiques publiques et des stratégies économiques. Franck Aggeri, professeur de management à l'École des mines-PSL (Paris sciences & lettres), s'interroge dans ce livre sur les motivations de ce qui est devenu une véritable « religion moderne ».

Dans la première partie du livre, l'auteur explicite les étapes de la formation d'une culture de l'innovation. Tout n'a pas commencé avec les *start-ups* de la Silicon Valley et il rappelle qu'au XIX^e siècle, des mécanismes institutionnels — état de droit, protection des droits de propriété, droit des brevets et du commerce... — permirent aux entrepreneurs d'innover en s'appuyant sur le progrès technique. Aux États-Unis, Thomas Edison a été le personnage emblématique d'une stratégie industrielle fondée sur des innovations ainsi que la recherche-développement (R&D) ; l'industrie chimique allemande

des colorants synthétiques a joué un rôle clef dans les années 1870-1880 dans la naissance de la recherche industrielle.

Au début du XX^e siècle, le terme d'innovation était peu utilisé, mais avec le taylorisme on évoquait plus souvent « l'organisation scientifique du travail ». L'économiste autrichien Joseph Schumpeter proposa, en 1912, dans sa *Théorie de l'évolution économique*, que la croissance économique soit fondée sur l'innovation technique et managériale, le fruit du projet d'un entrepreneur. Toutefois, il n'a pas perçu le rôle de catalyseur qu'allaient jouer les politiques publiques de R&D après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle la recherche scientifique avait permis le développement du radar et la mise au point de l'arme atomique.

C'est alors que furent créés le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) en France et la NSF (National Science Foundation) aux États-Unis, et que s'imposa un modèle « linéaire » de l'innovation : l'étape finale d'un processus initié

par la recherche fondamentale, poursuivi par la recherche appliquée et une phase de développement. Ce modèle fit long feu car il était simplificateur et s'appliquait difficilement aux petites entreprises et aux *start-ups*. Un autre modèle, celui des *clusters*, connut une certaine vogue ; il mettait en évidence le rôle que jouent des plates-formes urbaines où existent des entreprises, des universités et des laboratoires de recherche publique et privée — la Silicon Valley et Grenoble en France en sont des exemples.

Quoi qu'il en soit, une rhétorique de l'innovation, moteur de la compétitivité, s'est imposée dans les milieux économiques et celle-ci est devenue une culture avec une « novlangue » — créativité, projets, écosystèmes techniques, etc. —, un discours porté par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et l'UE (Union européenne). Des innovations managériales ont transformé la gestion des entreprises puis furent appliquées au secteur public avec le *new public management* : gestion par projet, *lean management* — élimination des temps morts dans les tâches —, etc. L'urgence climatique a fait monter en puissance les innovations « vertes » et « frugales », économes en ressources, puis celles destinées à résoudre les défis sociétaux — la « *tech for good* » — portées par une vision techno-optimiste de l'avenir et dépolitisée du progrès.

La course effrénée à l'innovation a fini par perdre son élan

et la deuxième partie du livre est consacrée à l'innovation « à l'heure du doute ». Des historiens avaient déjà montré qu'au XIX^e siècle, des critiques avaient été portées contre le progrès technique¹, mais les préoccupations environnementales conduisirent récemment à renforcer l'évaluation des impacts sur l'environnement et la santé publique des innovations, et les normes relatives à leur utilisation. La décision d'arrêter en 2035 la construction d'automobiles à moteur thermique donne ainsi la priorité à la voiture électrique considérée comme une technologie verte, bien que la fabrication de sa batterie lithium-ion soit très polluante. L'auteur souligne aussi que les impacts sociaux des innovations, notamment sur le travail, sont souvent occultés — ils concernent souvent des pays éloignés.

Franck Aggeri consacre également un chapitre à « la face sombre des innovations financières et managériales ». Des économistes font jouer un rôle important à la finance — le crédit, le capital-risque, etc. — dans l'accélération de l'innovation, mais la *doxa* néolibérale, en soutenant le concept de l'efficacité des marchés, a conduit à « financiariser » les économies et à l'essor d'un capitalisme spéculatif (la crise de 2007-2008 en fut une conséquence). Priorité a été donnée aux innovations supposées rentables à court terme, au détriment des investissements

1. FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris : Seuil, 2012.

industriels et des activités de R&D. Qui plus est, la culture de la performance promue sous la bannière du *new public management* a privilégié la productivité dans les services publics, au détriment de leur qualité ; les hôpitaux ont été les premières victimes de cette gestion bureaucratique.

L'auteur souligne que toute la rhétorique pro-innovation tend à s'exonérer d'une réflexion critique, éthique et prospective sur les conséquences des innovations et il consacre la dernière partie du livre à envisager des voies pour « innover autrement » : comment responsabiliser les acteurs de l'innovation et trouver des voies vers la sobriété ? Il évoque les réflexions de Hans Jonas sur le « principe responsabilité » en estimant que la prise en compte des conséquences des innovations est une responsabilité collective : celle des entreprises, des chercheurs, mais aussi de l'État à travers les réglementations, des normes comptables, le principe pollueur-payeur et la fiscalité, dont le bilan est mitigé comme le montre la taxe carbone.

Franck Aggeri plaide pour une démocratisation de la gouvernance de l'innovation en impliquant les citoyens concernés potentiellement par une innovation dans la réflexion sur ses finalités et le processus de sa mise en œuvre. Il cite l'exemple d'innovations thérapeutiques dans le domaine des maladies orphelines, qui ont donné lieu à des débats entre associations de malades et médecins. Cette démocratisation doit être

un levier pour une « innovation responsable », une réforme du droit des sociétés les dotant de « missions sociétales » ouvrirait des nouvelles perspectives vers la sobriété : recours à la *low-tech*, éco-conception des produits, recyclage, vente de produits-services...

L'auteur conclut que si des innovations ont des effets indésirables, on ne doit pas pour autant cesser d'innover car on prolongerait le *statu quo*, mais il faut innover autrement afin de préserver les ressources, améliorer la santé et le sort des populations fragiles. Un changement des mentalités et des modèles économiques s'impose.

Ce livre est bienvenu : il a le mérite de montrer les limites des discours sur les vertus de l'innovation tenus depuis des années par des politiques et des économistes, et de mettre en évidence les dégâts provoqués par les innovations managériales. Reste à savoir s'il est possible de détecter à l'avance des innovations radicales ? Qui aurait pu prévoir qu'un simple conteneur de 20 pieds allait bouleverser le transport maritime et la géographie mondiale des ports ? La même question se pose pour le GPS ; quant au laser, l'un de ses inventeurs l'avait qualifié de « solution qui attendait un problème » ! Cela étant, la nécessité de revoir complètement le processus d'innovation et les politiques de R&D s'impose. Tous ceux qui s'intéressent au rôle des politiques publiques et aux stratégies industrielles liront ce livre avec le plus grand intérêt. ■

Pierre Papon

futuribles

N° 456 • September-October 2023

Attitudes to Work in France Trends and Prospects

Jennifer Clerté and Marc Malenfer

Much debate and commentary on French people's attitudes to work has been prompted by the social conflict around pension reform. These current events are the latest stage in a series of upheavals to have impacted the world of work. A large number of reforms to labour law and social relations within companies have been adopted in recent years: the Rebsamen laws in 2015, the El Khomri laws in 2016, the so-called Macron ordinances of 2017, the 2018 law on the freedom to choose one's occupational future, the PACTE (the Action Plan for the Growth and Transformation of Businesses) in 2019, and the 2022 reform of unemployment insurance. At the same time, several crises have put companies and workers under strain: the 'yellow vests' in 2018, clashes over retirement legislation in 2019 and 2022-23, Covid-19 in 2020-21 and, since 2022, the Ukraine conflict and the energy and cost-of-living crisis.

These events are in addition to less visible but equally profound changes to work, including proceduralization, digitization, and the individualization of objectives and evaluation. The subject of where work figures in our lives is back on the agenda today, as witness the 'Assizes of Work', initiated in late 2022 by the Ministry of Labour, Full Employment and Inclusion as part of France's new National Refounda-

tion Council. The aim of the 'Assizes' is to 'support these developments and the expectations [of the population].' A series of studies and reports have been published in recent months to inform this debate. This article aims to take stock of the subject on the basis of various recent surveys and by asking what the possible consequences of these changes in the French population's attitude to work may be for the business world in the coming years.

Working Conditions in Europe Disparities and Convergences

Sarah Proust

After several months of intense social tensions over pension reform, the French government has moved to reopen the debates on working conditions and the place of work in France. In late April 2023, in the wake of its so-called 'Assizes of Work', the National Re-foundation Council brought out the report 'Re-considering Work', based on the finding that the relationship between employees and their work and aspirations etc. owes much to the 'consideration' paid to them in that relationship. Since the pandemic and lockdowns of 2020-21, the situation has evolved, both in France and in Europe, particularly for those who are able to do their jobs remotely. How much have working conditions changed? And how is that change perceived and evaluated by workers?

Sarah Proust, who has coordinated several studies on the subject, among others for the Fondation Jean Jaurès, sums up how working conditions and the organization of work have evolved in recent years in France and five other European countries: a fragmentation of workplaces and working hours has occurred, the distinction between personal and professional life has blurred, work has been individualized, and employer-employee relations have changed etc. While generally seen as a social advance achieved without a fight, people seem to regard teleworking more as an improvement in living rather than working conditions; but it also opens up some new questions about the organization of work, management, and the restructuring/reorganization of working hours. And, as Sarah Proust emphasizes toward the end of her article, other questions are emerging or gaining new weight that are going to make work considerably more of a political issue, including the spread of artificial intelligence within certain occupations and constraints ensuing from the fight against climate change.

Changes in Values in Europe Increasing Individualization and Decreasing Individualism, with some East-West Divides

Pierre Bréchon

For more than 40 years, the European Values Study (EVS) has carried out very in-depth surveys at regular intervals (9-10 years) in more than 30 European countries to study the evolution of value systems. *Futuribles* has reported on these at each new wave, as we recalled in July 2021 when Pierre Bréchon unveiled the first findings of the last wave (carried out in 2017).

On the publication of the work presenting the trends and results of the 2017 wave, Pierre Bréchon delves deeper into the question, stressing particularly the changes observed in terms of individualization (the desire for autonomy) and individualism (the pursuit of one's strict personal self-interest) in different areas of life. For example, the trend toward individualization is continuing, particularly in the family sphere and political behaviour, whereas individualism is tending to regress (with altruism and solidarity reinforcing each other). But these developments are very specific to Northern, Western — and even Southern — Europe. Eastern Europe and Russia display, by contrast, a lower degree of individualization and a distinctly more marked individualism. Here Pierre Bréchon runs through the characteristics of the evolution by generation, by level of religiosity, and for the various survey 'waves' and the geographical areas studied. He offers a cross-typology approach to individualism and individualization, which he then cross-compares with a number of social, demographic and political variables, providing new interpretations and insights for these two dimensions. If reduced individualism in large parts of Europe gives cause for optimism about social cohesion, the wide cultural divides still persisting between East and West somewhat diminish the prospects for a genuine convergence of values on the European continent in the broad sense — i.e. from the Atlantic to Russia.

Social Networks 20 Years On Caroline Faillet

Whether it is the 'Arab springs', the so-called 'yellow vests' crisis, the protests in France prompted by pension

reform and, even more so, the violent social upheavals that have been seen in France this summer, the authorities responsible for public order point the finger at the social networks, for being, as they see it, weaponized by protestors to aid in their action. At the same time, without those same networks, other initiatives, such as #MeToo or #BlackLivesMatter and a number of movements in favour of ecology and against violence against women would no doubt not have enjoyed the resonance they have.

But what are these social networks that are used today by almost five billion people across the world to express their viewpoints and passions, and to communicate with people whom they did not previously know? These platforms have become spaces which, like all new technologies, can be used for good or ill. Caroline Faillet, who has been following this question for almost 20 years, explains their virtues and failings and describes how they might develop in the future.

International Arms Transfers

Matthieu Anquez

In March 2023, the Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) published its latest data on arms transfers in the period 2018-22. The figures and analyses in the report are useful for measuring fluctuations in volume by comparison with the previous period (2013-17), as well as for observing major trends by geographical zone. This 'Signposts' feature outlines the main lessons to be learned.

Massive Disaster Events in Japan

How to Keep the Risk of National Decline within Safe Limits?

Jean-François Heimburger

September 2023 marks the centenary in Japan of the worst natural disaster to hit the country – the Kantō earthquakes. As a volcanic archipelago, Japan lies in a meeting zone of four tectonic plates. The movement of those plates can lead to particularly violent earthquakes that also give rise to tsunamis. Being used to dealing with earthquakes of variable intensity (Iwate in 2008, Tōhoku in 2011, which caused the tsunami that led to the Fukushima nuclear accident, Kumamoto in 2016 etc.), the country has adapted to the situation. On the other hand, it may not be adequately prepared for a so-called 'Big One': an exceptional massive disaster event, which is a very low-probability occurrence, but one which might have monumental consequences, up to and including the country's total collapse.

In this article, Jean-François Heimburger underscores why and to what extent Japan is not immune to the occurrence of such a 'megaquake', detailing the attendant issues and vulnerabilities. He goes over a number of previous lesser-scale events that allow us to grasp the impact such a disaster might have and assess some of the damage that would ensue. Lastly, not yielding to the resignation or fatalism of many in the Japanese population, he lists a series of preventive measures to be implemented to cope with such an event and improve resilience. These cover construction, housing and infrastructure etc., but also information and response-planning (the evacuation of populations, their

protection etc.) in situations of imminent risk or in the early minutes of an actual disaster. The worst will not necessarily happen, but the task of foresight is to prepare for such an eventuality. This article contributes to that preparation.

Turkey and the European Union

Towards an Easing of Tensions

Jean-François Drevet

Despite policies that are contentious — and have indeed been contested — in many areas (beginning with the economy), in late May 2023 President Recep Tayyip Erdoğan was elected for a third term as Turkish head of state. Many European leaders were probably wishing for change, hoping to see relations ease between Ankara and the European Union — if not, indeed, the Atlantic Alliance. But the Turkish people had other thoughts: it will

therefore be necessary to come to terms with this situation.

In this context, Jean-François Drevet, takes stock of the nature and current state of relations between Turkey — a pivotal country between Europe, Asia, Russia and the Middle East — the European Union and the USA, which has once again become essential to European defence by its role in NATO. He begins by assessing Ankara's stances in economic affairs and its diplomatic strategy, particularly in relation to Moscow. He then points to the developments that are occurring in the way Washington and Brussels perceive Turkey on the international scene, stressing that it is 'no longer so indispensable' as is generally believed. Lastly, he underscores the elements that might lead to a re-boot in relations between Ankara, Brussels and Washington, fostering a certain easing of tensions, but for that the Western nations will have to convince Recep Erdoğan to 'give up the neo-Ottomanism' that drives him and probably also show him greater firmness. ■

***Futuribles* is a bimonthly independent transdisciplinary policy oriented journal (6 issues a year), also available in electronic form on the [Futuribles website](http://www.futuribles.com).**

Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor: Hugues de Jouvenel

Futuribles • 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tel. +33 (0)1 53 63 37 70
E-mail revue@futuribles.com • Website www.futuribles.com

ABONNEZ-VOUS À *futuribles*

L'anticipation au service de l'action

Tous les deux mois, la revue *Futuribles* propose un décryptage des grands enjeux d'avenir



Au sommaire des derniers numéros

- « Garder le cap de la transition énergie-climat. Prospective dans l'incertitude », de Patrick Criqui et Emmanuel Hache | n° 455
- « Le défi de l'économie circulaire. Pour une nouvelle approche », de François Grosse | n° 455
- « La modernisation à la chinoise. Entre stratégie nationale et projet global », de Benoît Vermander | n° 455
- « Les États face aux géants du Net. Vers une alliance de raison ? », de Jean-François Soupizet | n° 454
- « Risques sanitaires : anticiper pour mieux gérer », de Sylvie Znaty, William Dab et Kévin Jean | n° 454
- « Les populismes européens. Poussée de la droite radicale et fin du moment hybride », de Gilles Ivaldi | n° 454
- « Décarboner les mobilités. Sept scénarios pour la France aux horizons 2040 et 2060 », de Dominique Auverlot et Alain Sauvart | n° 453
- « Les cinq murs de l'intelligence artificielle », de Bertrand Braunschweig | n° 453

NOUVEAU

L'abonnement à l'édition imprimée inclut l'accès à l'édition numérique et aux archives depuis 1975

TARIFS EN PAGE 2

Commande / abonnement / information

Futuribles abonnements • 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France

Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70 • E-mail : diffusion@futuribles.com

Site Internet : <https://boutique.futuribles.com/>

futuribles

L'anticipation au service de l'action

Septembre-octobre 2023 • numéro 456

- 3 | **Éditorial**
L'évolution des valeurs
Hugues de Jouvenel
- 5 | **Le rapport des Français au travail**
Évolutions et perspectives
Jennifer Clerté et Marc Malenfer
- 27 | **Les conditions de travail en Europe**
Disparités et convergences
Sarah Proust
- 43 | **L'évolution des valeurs en Europe**
Individualisation croissante, individualisme en baisse, clivages Est / Ouest
Pierre Bréchon
- 61 | **Les réseaux sociaux, 20 ans plus tard**
Caroline Faillet
- 74 | **Repères**
Les transferts internationaux d'armement
Matthieu Anquez
- 79 | **Les catastrophes colossales au Japon**
Comment limiter le risque de déclin national ?
Jean-François Heimbürger
- 93 | **Chronique européenne**
La Turquie et l'Union européenne
Pour une politique apaisée
Jean-François Drevet
- 101 | **Actualités prospectives**
L'insécurité est stable en France | Marine marchande : décarboner grâce aux voiles ? | Croyances et mésinformation : des chiffres alarmants | Pénuries de médicaments : quelles solutions pérennes ?
- 115 | **Lu, vu, entendu**
Pierre Grosser, *L'Autre Guerre froide* | La confrontation États-Unis / Chine | Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, *Les Incidences économiques de l'action pour le climat* | Isabelle Baraud-Serfaty, *Trottoirs ! Une approche économique, historique et flâneuse* | Francis Fukuyama, *Libéralisme. Vents contraires* | Franck Aggeri, *L'Innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique et managérial*.
- 129 | **Abstracts**

L 15817 - 456 - F: 22,00 € - RD



978-2-84387-471-0

